

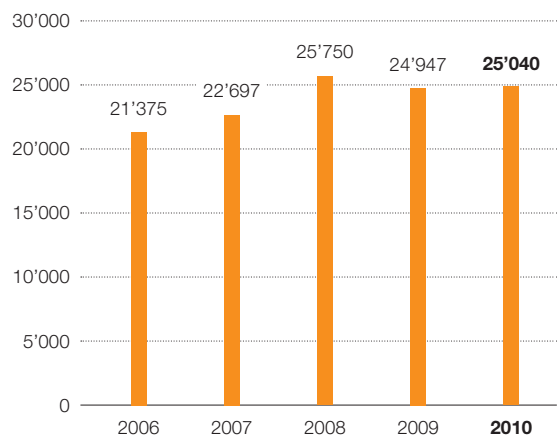
Rapport financier 2010

GROUPE MIGROS

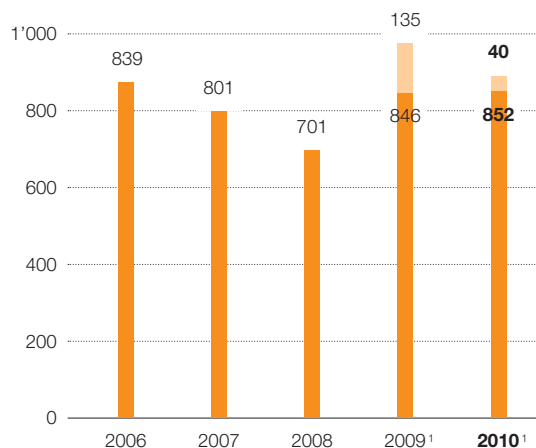
Rapport financier 2010

Évolution des résultats du groupe

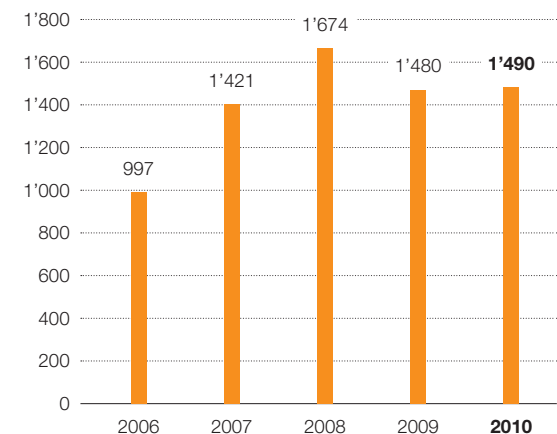
Produits
[MIO CHF]



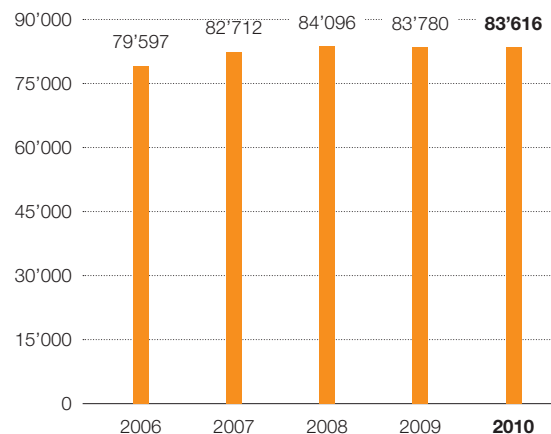
Bénéfice
[MIO CHF]



Investissements
[MIO CHF]



Effectif
[nombre de personnes]



¹ Bénéfice du groupe Migros avant effet de prévoyance CHF 851.6 Mio., effet de prévoyance inclus CHF 891.8 Mio.
(2009: CHF 846.3 Mio., effet de prévoyance inclus CHF 981.6 Mio.).

Migros est différente des autres entreprises:

Elle est plus polyvalente et organisée différemment. Par tradition, elle s'engage aussi en faveur d'intérêts socioculturels, dépassant largement le cadre purement économique. Elle veille à ce que ses clientes et clients vivent mieux chaque jour.

Migros, ce sont près de 84'000 collaborateurs travaillant dans plus de 90 entreprises, 10 coopératives, 2 millions de sociétaires, 852 millions CHF de bénéfice pour un chiffre d'affaires de 25'040 millions CHF. Et ce, grâce aux 99% de foyers suisses qui font leurs achats chez Migros, qui voyagent avec Hotelplan, qui font appel à la Banque Migros, qui se forment dans une École-club...

Indicateurs

mio. CHF ou selon indication		2006	2007	2008	2009	2010	Variation / année précé- dente en %
Produits		21'374.5	22'697.0	25'749.8	24'946.9	25'040.3	0.4
↳ dont produits avant produits des services financiers		20'461.5	21'705.0	24'732.0	23'958.4	24'080.4	0.5
↳ dont chiffre d'affaires commerce de détail Migros		17'510.2	18'535.4	21'557.0	21'037.2	21'199.8	0.8
↳ dont chiffre d'affaires des coopératives		14'480.0	14'658.0	15'387.6	15'221.8	15'164.2	-0.4
Total des sites de vente Migros	nombre	590	589	601	604	610	1.0
Total des surfaces de vente Migros	m ²	1'227'728	1'225'382	1'251'115	1'266'062	1'293'204	2.1
EBITDA¹ (résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et amortissements)		1'854.5	2'018.3	2'096.8	2'278.4	2'315.7	1.6
en % des produits	%	8.7	8.9	8.1	9.1	9.2	
↳ dont EBITDA résultant des activités commerciales et industrielles		1'568.2	1'739.2	1'869.3	2'039.2	2'001.8	-1.8
EBIT¹ (résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat)		947.6	1'043.0	1'112.9	1'153.1	1'176.2	2.0
en % des produits	%	4.4	4.6	4.3	4.6	4.7	
Bénéfice¹		839.1	801.0	700.7	846.3	851.6	0.6
en % des produits	%	3.9	3.5	2.7	3.4	3.4	
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		311.4	1'268.0	2'471.5	2'409.6	1'999.0	-17.0
en % des produits	%	1.5	5.6	9.6	9.7	8.0	
↳ dont flux de trésorerie résultant des activités commerciales et industrielles		1'235.0	1'946.0	1'887.4	1'494.5	1'855.1	24.1
Investissements		997.0	1'421.0	1'673.9	1'479.5	1'490.2	0.7
Capitaux propres		10'857.4	11'639.0	12'254.0	13'363.4	14'294.0	7.0
en % du total du bilan	%	24.8	24.9	25.1	26.3	27.3	
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles		9'419.8	10'139.0	10'698.5	11'634.9	12'412.4	6.7
en % du total du bilan	%	57.5	53.8	56.0	59.5	62.1	
Total du bilan		43'717.3	46'732.0	48'740.9	50'805.2	52'374.5	3.1
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles		16'385.0	18'833.0	19'088.1	19'564.0	19'973.1	2.1
Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques		115.7	127.3	119.7	114.1	114.9	0.7
Effectif / Coopérateurs Migros							
Effectif (Personnes en moyenne annuelle)	nombre	79'597	82'712	84'096	83'780	83'616	-0.2
Coopérateurs Migros (sociétaires)	nombre	1'993'543	2'022'060	2'055'044	2'074'259	2'086'294	0.6

¹ Avant effet de prévoyance.

Rapport sur la situation financière du groupe Migros

A. Vue d'ensemble	8
A.1. Indicateurs	8
A.2. Compte de résultat	8
A.3. Bilan	9
A.4. Tableau de financement	9
B. Introduction	10
C. Acquisitions et cessions	10
D. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) du groupe Migros	11
D.1. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) des activités commerciales et industrielles	11
D.2. Évolution des produits dans le secteur Services financiers	13
E. Résultats opérationnels du groupe Migros	14
E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles	14
E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers	16
F. Bilan du groupe Migros	17
F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles	17
F.2. Bilan de l'activité Services financiers	18
G. Tableau de financement du groupe Migros	18
G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles	19
G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers	19
H. Organismes de prévoyance du personnel	19
I. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée	20
J. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros	21
J.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles	21
J.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général	21
J.1.2. Gestion des risques financiers	21
J.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances	23
J.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA	23
J.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit	23
J.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles	23
J.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) de l'activité Services financiers	24
J.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général	24
J.2.2. Gestion des risques financiers	24
J.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité	26
J.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) de l'activité Services financiers	26
K. Compte de création de valeur	27

A. Vue d'ensemble

A.1. Indicateurs

mio. CHF	Groupe Migros	
	2010	2009
Produit	25'040.3	24'946.9
↳ dont produit avant produit des services financiers	24'080.4	23'958.4
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat ¹	1'176.2	1'153.1
Bénéfice ¹	851.6	846.3
Cash-flow (résultant de l'activité d'exploitation)	1'999.0	2'409.6
↳ dont cash-flow résultant des activités commerciales et industrielles ²	1'855.1	1'494.5
Investissements	1'490.2	1'479.5
Capitaux propres	14'294.0	13'363.4
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles ²	12'412.4	11'634.9
Total du bilan	52'374.5	50'805.2
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles ²	19'973.1	19'564.0

¹ Avant effet de prévoyance.

² Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.2. Compte de résultat

mio. CHF	Groupe Migros				Services financiers ¹	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produit net des livraisons et services	23'809.7	23'701.1	23'810.9	23'703.6	3.7	3.4
Autres produits d'exploitation	270.7	257.3	269.7	259.1	3.5	0.1
Produit avant produit des services financiers	24'080.4	23'958.4	24'080.6	23'962.7	7.2	3.5
Produit des services financiers	959.9	988.5	–	–	960.2	989.4
Total Produit	25'040.3	24'946.9	24'080.6	23'962.7	967.4	992.9
Charges de matières et de services	14'550.7	14'455.8	14'552.1	14'457.2	–	–
Charges pour services financiers	371.8	426.5	–	–	372.2	427.9
Charges de personnel	4'934.9	4'931.7	4'765.0	4'762.0	170.5	169.5
Amortissements	1'139.5	1'125.3	1'103.1	1'103.3	36.4	22.0
Autres charges d'exploitation	2'867.2	2'854.5	2'761.7	2'704.3	111.5	156.6
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance	1'176.2	1'153.1	898.7	935.9	276.8	216.9
Effet de prévoyance	50.5	171.1	48.9	165.8	1.6	5.3
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	1'226.7	1'324.2	947.6	1'101.7	278.4	222.2

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.3. Bilan

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Services financiers ¹	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
ACTIFS						
Liquidités	3'125.4	3'167.2	1'333.0	1'236.2	2'297.0	2'478.6
Créances envers les banques	178.5	383.3	179.7	418.7	–	–
Créances hypothécaires et autres créances clients	28'854.0	27'530.7	–	–	28'872.3	27'575.5
Autres créances	725.3	718.5	725.8	719.9	0.0	–
Stocks	2'042.2	2'056.0	2'042.2	2'056.0	–	–
Autres actifs financiers	3'337.1	3'369.0	1'193.9	1'179.3	2'143.2	2'189.7
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	94.5	96.7	831.9	834.1	–	–
Immeubles de placement	293.5	300.8	262.4	269.1	31.1	31.7
Immobilisations corporelles	11'602.1	11'236.7	11'443.6	11'079.7	158.4	157.0
Immobilisations incorporelles	1'275.2	1'207.4	1'167.8	1'094.4	107.4	113.0
Autres actifs	839.7	738.9	785.8	676.6	47.3	57.1
	52'367.5	50'805.2	19'966.1	19'564.0	33'656.7	32'602.6
Actifs non-courants détenus en vue de la vente	7.0	–	7.0	–	–	–
TOTAL DU BILAN	52'374.5	50'805.2	19'973.1	19'564.0	33'656.7	32'602.6
PASSIFS						
Dettes envers les banques	737.1	1'063.5	708.4	1'069.4	46.9	38.9
Dépôts clients et dettes envers les clients	24'300.9	23'080.1	–	–	24'801.4	23'661.4
Autres dettes financières	1'771.0	1'887.5	1'756.7	1'880.5	14.4	7.0
Autres dettes	2'702.6	2'626.0	2'559.1	2'428.0	149.4	201.1
Provisions	111.6	113.1	108.6	110.1	3.0	3.0
Titres de créances émis	6'309.3	6'525.2	648.3	646.0	5'661.1	5'879.2
Dettes sur avantages du personnel	520.1	527.2	508.3	513.5	19.5	20.9
Passifs d'impôts courants sur le résultat	140.3	195.4	107.2	169.2	33.1	26.2
Passifs d'impôts différés sur le résultat	1'487.6	1'423.8	1'164.1	1'112.4	320.4	308.8
Total Dettes	38'080.5	37'441.8	7'560.7	7'929.1	31'049.2	30'146.5
Total Capitaux propres et intérêts non contrôlants	14'294.0	13'363.4	12'412.4	11'634.9	2'607.5	2'456.1
TOTAL DU BILAN	52'374.5	50'805.2	19'973.1	19'564.0	33'656.7	32'602.6

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.4. Tableau de financement

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Services financiers ¹	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Flux résultant de l'activité d'exploitation	1'999.0	2'409.6	1'855.1	1'494.5	248.4	1'207.7
Flux résultant de l'activité d'investissement	-1'464.8	-1'601.6	-1'344.2	-1'428.2	-126.8	-173.6
Flux résultant de l'activité de financement	-585.8	-786.3	-423.9	-289.7	-303.2	-589.5
Variation des liquidités	-51.6	21.7	87.0	-223.4	-181.6	444.6
Liquidités en début d'exercice	3'167.2	3'148.8	1'236.2	1'462.9	2'478.6	2'034.0
Effet des cours de change	9.8	-3.3	9.8	-3.3	–	–
Liquidités en fin d'exercice	3'125.4	3'167.2	1'333.0	1'236.2	2'297.0	2'478.6

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

B. Introduction

Outre les entreprises commerciales, industrielles et de services, le groupe Migros comprend également la Banque Migros. Le secteur Services financiers de la Banque Migros se distingue fondamentalement des autres secteurs du groupe Migros. Les comptes annuels du groupe Migros dans le rapport sur la situation financière sont donc complétés par deux domaines:

le groupe Migros hors secteur Services financiers est présenté sous «**Activités commerciales et industrielles**» et la Banque Migros sous «**Activité Services financiers**». La subdivision du reporting permet au lecteur d'avoir un bon aperçu de la situation financière des deux domaines présentés. Le tableau ci-dessous indique les secteurs affectés à chaque domaine:

Domaine	Composé des domaines d'activité stratégiques:
Activités commerciales et industrielles	Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres
Services financiers	Services financiers (Banque Migros)

C. Acquisitions et cessions

Lors des deux derniers exercices, le groupe Migros a acquis ou vendu différentes entreprises. Les acquisitions et ventes d'entreprises ont un impact intégral sur le compte de résultat et sur le bilan. Durant l'exercice 2010, les transactions suivantes ont notamment été réalisées:

Le 8 mars 2010, Mibelle AG a informé de sa participation majoritaire dans Hallam Beauty Ltd, Bradford (UK). Hallam Beauty connaît un grand succès et est l'un des plus grands fabricants de produits cosmétiques indépendants d'Angleterre. Mibelle s'est spécialisée avec grand succès dans le développement et la fabrication de ses propres marques de prix avantageux et de grande qualité. Avant l'achat, elle réalisait déjà plus de 50% de son chiffre d'affaires pour l'exportation. Hallam Beauty va continuer de renforcer Mibelle et lui faciliter l'accès au marché anglais de la cosmétique. L'intégration de cette entreprise dans le périmètre de consolidation est effective au 1^{er} janvier 2010. L'entreprise est classée dans le secteur Industrie & commerce de gros.

Le 1^{er} mai 2010, le groupe Hotelplan a acquis Enigma Travel Group, spécialiste du tourisme à ski. Ainsi, Hotelplan UK – qui se compose de l'organisateur de voyages Inghams et d'Inntravel, et désormais d'Enigma Travel Group – est devenu l'un des plus grands spécialistes de vacances à ski et de randonnées de Grande-Bretagne. De plus, M-Travel Switzerland a acquis au 1^{er} janvier 2010 une part majoritaire du groupe bta, filiale suisse opérationnelle du groupe Hotelplan. Le groupe bta compte parmi les plus grands voyageurs indépendants de Suisse et est spécialiste des voyages d'affaires. M-Travel Switzerland poursuit ainsi sur la voie de sa stratégie et prend une extension prometteuse sur les marchés de niche. Les entreprises sont classées dans le secteur Voyages.

Office World a repris au 1^{er} août 2010 l'entreprise traditionnelle iba AG, Bolligen, spécialiste du commerce par correspondance, devenant ainsi le plus grand commerçant en articles de bureau de Suisse. Ces deux marques restent distinctes. Leurs compétences en ligne et hors ligne, ainsi que leur focalisation stratégique sur le client, se complètent de façon idéale. L'entreprise est classée dans le secteur Commerce de marchandises.

En 2010, le groupe Migros n'a vendu aucune entreprise.

Les répercussions (à partir de la date d'intégration dans le périmètre de consolidation) de l'élargissement du périmètre de consolidation sur le groupe Migros, respectivement sur les secteurs, sont présentées ci-dessous:

2010 mio. CHF	Produits	Charges	Résultat
Commerce de marchandises	23.8	23.0	0.8
Industrie & commerce de gros	45.6	46.4	- 0.8
Voyages	9.6	11.3	- 1.7
Total Répercussions des acquisitions	79.0	80.7	- 1.7

Durant l'exercice 2009, les principales sociétés suivantes ont été acquises:

La Fédération des coopératives Migros a communiqué le 22 janvier 2009 l'acquisition d'une participation de 49% dans l'entreprise commerciale allemande Gries Deco Holding GmbH, Niedernberg (Allemagne). Gries Deco exploite 145 filiales en Allemagne et en Autriche, et commercialise sous le label «Depot» des accessoires d'aménagement, de décoration et du petit mobilier. Cette participation, qui doit être développée à moyen terme, devrait également dégager des potentiels de synergie pour Interio. L'intégration de Gries Deco Holding GmbH en tant que société associée est effective au 1^{er} janvier 2009.

Le 1^{er} janvier 2009, la coopérative Migros Lucerne a acquis 100% des quatre centres de fitness de TC-Gruppe Innerschweiz AG, à Sursee. Les centres de fitness de TC-Gruppe Innerschweiz AG s'adressent avant tout à un public familial, et complètent de façon optimale les quatre centres de fitness existants de la coopérative. L'intégration du groupe TC dans le périmètre de consolidation est effective au 1^{er} janvier 2009. L'entreprise est classée dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives.

Le 30 décembre 2009, la société Bischofszell Nahrungsmittel AG a participé à une augmentation du capital de Weisenhorn Food Specialities GmbH, Frastanz (Autriche), et acquis ainsi 98% du capital de cette entreprise, qui fabrique des produits frais/convenience. La société Bischofszell Nahrungsmittel AG élargit ainsi son assortiment de produits dans un secteur en croissance, tout en améliorant son accès à l'important marché européen. L'intégration de cette entreprise dans le périmètre de consolidation est effective au 1^{er} octobre 2009. L'entreprise est classée dans le secteur Industrie & commerce de gros.

Durant l'exercice 2009, le groupe Hotelplan a vendu plusieurs petites participations.

D. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) du groupe Migros

Le groupe Migros a réalisé un produit de 25.0 milliards de francs, ce qui représente une croissance de chiffre d'affaires de 100 millions de francs ou 0.4%. Les produits Activités commerciales et industrielles présentent un produit de 24.1 milliards de francs, avec une baisse de chiffre d'affaires de 0.5%. La baisse des prix des produits Migros, l'augmentation des prix des matières brutes et le recul des activités de voyage ont eu d'importantes répercussions sur le chiffre d'affaires du groupe Migros. Dans le cœur d'activité, le commerce de détail, le chiffre d'affaires présente un accroissement de 0.8%, bien que Migros à elle seule ait investi dans le commerce de détail plus de 450 millions de francs pour les baisses de prix. Le volume de la distribution a clairement augmenté. En raison de la baisse des taux d'intérêt sur le marché, le chiffre d'affaires dans le secteur Services financiers a reculé légèrement de 2.6% et s'élève à 967.4 millions de francs, alors que les charges de ce même secteur (y compris les corrections de valeur) a diminué bien plus nettement de 13.0%.

D.1. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) des activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Total Produits		Variation annuelle en %
	2010	2009	
Commerce de détail par le canal des coopératives	15'683.2	15'695.2	- 0.1
Commerce de marchandises	6'093.0	5'869.7	3.8
Industrie & commerce de gros	5'128.7	5'021.8	2.1
Voyages	1'504.7	1'631.1	- 7.7
Autres	351.5	385.8	- 8.9
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	- 4'680.5	- 4'640.9	0.9
Total Activités commerciales et industrielles	24'080.6	23'962.7	0.5

Dans le **domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives** sont englobées les activités des coopératives régionales Migros, celles de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les prestations de services des entreprises logistiques du groupe. Les dix coopératives régionales ont réalisé un chiffre d'affaires de 15.2 milliards de francs, soit 57.6 millions de francs ou 0.4% de moins que lors du précédent exercice. En tenant compte d'un renchérissement négatif de 3.0%, cela représente une croissance réelle de 2.6%. Avec 15.4%, la part de marché est légèrement inférieure à celle de l'année précédente (15.8%). Dans les supermarchés, le chiffre d'affaires a reculé de 1.0%. Le volume des ventes a progressé par rapport à l'année précédente, mais les baisses de prix réalisées sur l'ensemble de l'assortiment ont eu des répercussions négatives sur les chiffres d'affaires. Migros continue de proposer le meilleur rapport qualité-prix, comme l'attestent régulièrement divers organismes indépendants. Le renchérissement négatif dans le secteur Fraîcheur a atteint 3.6%; la viande a baissé en moyenne de 6.5% et les fruits/légumes de 3.8% par rapport à l'année précédente. Selon l'OFS, l'inflation en Suisse s'est élevée à 0.7%. Les marchés spécialisés ont pu accroître le chiffre d'affaires de 2.6% à 1.4 milliard de francs malgré un renchérissement négatif de -3% en moyenne. Comme chaque année, les coopératives régionales ont veillé à ce que les surfaces de vente soient toujours aussi attrayantes et respectueuses des besoins de la clientèle, en consentant d'importants investissements dans de nouvelles filiales ou dans des agrandissements de filiales. La surface de vente pondérée a augmenté de 1.9% par rapport à l'année précédente, tandis que la productivité de surface pondérée a diminué de 2.5% en raison du recul du chiffre d'affaires. Avec un chiffre d'affaires de 201 millions de francs, le commerce de détail Migros à l'étranger a été pénalisé de 4 millions de francs en raison de la faiblesse de l'euro. Le chiffre d'affaires en devises locale a pu être réalisé. En 2010, Migros disposait du même nombre de filiales à l'étranger.

Diminutions de prix de plus de 450 millions.

Le **domaine d'activité stratégique Commerce de marchandises** englobe, pour l'essentiel, les entreprises de commerce de détail Denner, Migrol, Magazine zum Globus, Interio, Ex Libris, Office World et Le Shop. Le recul des produits de 223.2 millions de francs à 6.0 milliards de francs est dû principalement à Migrol (forte baisse des prix des combustibles fossiles). **Denner** a obtenu en 2010 un produit de 2'784.0 millions de francs, gardant sa position au sein du commerce discount âprement disputé grâce à une croissance de 0.8%. Denner a diminué les prix de quelque 380 produits, ce qui représente plus de 20% de son assortiment complet. En faisant abstraction du renchérissement négatif de 2.1%, il en résulte une croissance réelle de 2.9%.

Migrol enregistre un léger recul (4.6%) des ventes de combustibles et carburants en mètres cubes. En raison des bas prix et de l'introduction de la taxe sur le CO₂ au 1.1.2010, les clients ont rempli leurs citerne encore en 2009. Migrol a pu préserver sa part de marché. À la suite de la majoration des prix des énergies fossiles, la croissance de chiffre d'affaires représente 9.1%. L'expansion du nouveau format de boutique d'aliments cuisinés **Migrolino** avance à bon train. À la fin de l'exercice 2010, 160 boutiques «convenience» Migrolino étaient en exploitation, soit 24 de plus que l'année précédente. Fin décembre 2010, Migrol a adapté plus de 70 stations-service au nouveau concept, avec lequel elle réalise un chiffre d'affaires réjouissant. Dans les plus grandes stations-service Shell, Shell tient déjà 52 boutiques «convenience» Migrolino. Avec un bénéfice global de 818.1 millions de francs, le **Magazine zum Globus AG** dépasse le bon résultat de l'année précédente de 2.8%. Avec la poursuite du renforcement de l'assortiment de mode et l'élargissement de l'éventail de marques dans la confection dames, Globus a obtenu une augmentation de chiffre d'affaires de 2.0% et a étendu ses parts de marché dans le secteur Mode. Globus Hommes a mis en application avec beaucoup de succès son nouveau concept «Le monde des hommes» (offre masculine en vêtements, accessoires, chaussures et parfumerie) dans différentes filiales, dont certaines nouvelles (p. ex. Aéroport de Zurich, Glatt, Lucerne), augmentant même son chiffre d'affaires de 8.3%. **Ex Libris**, avec 191 millions de francs, a obtenu un produit inférieur de 1.0% à celui de l'année précédente. Dans un environnement très compétitif, deux parts de marché ont pu être gagnées, bien que le faible cours des devises euro/franc ait entraîné un renchérissement négatif pour l'assortiment de plus de 7.0%. La variété des produits Ex Libris, les filiales proches de la clientèle, le succès de l'e-shop, les prix attractifs, la confiance des clients et l'engagement des collaborateurs sont les piliers sur lesquels repose le succès du plus gros fournisseur de produits multimédias de Suisse. Le Shop se distingue comme le **plus grand supermarché en ligne de Suisse et a connu** à nouveau un chiffre d'affaires record. Avec un chiffre d'affaires de 151.2 millions de francs, l'entreprise a dépassé l'exercice précédent de 15.0%. Un important facteur de croissance est la possibilité de passer commande par iPhone, déjà utilisée par un client sur 20. La clientèle régulière contribue à cette croissance durable: 50'000 ménages passent au moins une commande par mois. La valeur moyenne des commandes a aussi augmenté: les clients Le Shop dépensent en moyenne 235 francs à chaque commande (+ 3.0%), alors que la moyenne s'établit à environ 32 francs dans un supermarché traditionnel. A la suite de l'augmentation de la demande, les secteurs de livraison et les capacités ont été encore étendus au Tessin durant l'automne.

Expansion massive format «shop convenience»

Expansion progressive à l'étranger

Le **domaine d'activité stratégique Industrie & commerce de gros** comprend, en plus de 14 entreprises performantes en Suisse, trois entreprises étrangères, ainsi que les deux sociétés opérant dans le secteur du commerce de gros Scana Lebensmittel AG et Mérat AG. Le bénéfice du secteur a connu une croissance globale réjouissante de 2.1%. Malgré des réductions substantielles de prix, le chiffre d'affaires du groupe Migros s'est accru de 0.7%. Le chiffre d'affaires de Denner, Le Shop et Migrolino s'est particulièrement bien développé. Le commerce avec les clients tiers en Suisse a cru de 7.0%, ce qui est dû en particulier à la poursuite du développement de concepts de plus-value pour la gastronomie. Le commerce international reste freiné par les conséquences de la crise économique et du développement défavorable des taux de change. Avec une croissance de 13.5%, il a toutefois connu un développement très positif. Les développements du cours de la livre britannique, de l'euro et du dollar par rapport au franc suisse ont eu un large impact sur le résultat obtenu en francs suisses. La croissance du commerce international est en partie organique et en partie due aux acquisitions (Hallam Beauty, Angleterre; Gastina, Autriche).

Le secteur industriel de la viande, du poisson et de la volaille a représenté un important facteur de croissance dans le pays, avec une augmentation du chiffre d'affaires de 5.7%. Cette croissance résulte de l'extension du secteur gastronomique, de l'intégration de la production de poisson aux coopératives et de la reprise de Favorit Geflügel AG au 1^{er} octobre 2010. Le secteur industriel «Near-Food» a pu réaliser une croissance de 12.2% de son chiffre d'affaires. Cette croissance n'est pas seulement due à l'acquisition de Hallam Beauty en Angleterre, mais également à la grande puissance novatrice de ce secteur. Compte tenu de son grand succès, le concept de soins cutanés Zoé Effect PhytoCellTec pourrait être multiplié au plan international.

Jusqu'à la moitié de l'exercice 2010, la situation s'est généralement détendue sur le marché des matières premières. En revanche, depuis juin 2010, les prix des matières premières ont repris leur ascension. Les augmentations de prix seront quelque peu atténuées par le développement du cours des changes. La baisse des prix des matières premières a été répercutée sur les clients sous la forme de prix de vente plus avantageux, ce qui s'est soldé par un renchérissement négatif d'un peu plus de 2.5% au total pour les entreprises industrielles suisses.

La forte contraction économique, qui diffère d'un pays à l'autre, puis l'amélioration conjoncturelle ont considérablement influencé l'attitude des consommateurs. Selon les pays, cela se reflète par la demande en matière de voyages à nouveau en augmentation, en stagnation ou en régression. Le blocage de l'espace aérien dû aux cendres du volcan, et donc l'inquiétude ambiante, ont entraîné des annulations et une diminution momentanée de la demande. Le **domaine d'activité stratégique Voyages** a transportés de 1'262'538 personnes. Ce qui correspond à un léger recul de 4.2% par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires a diminué de 7.7%, passant de 1.6 milliard de francs à 1.5 milliard de francs. Le développement négatif du cours des changes, en particulier de l'euro et de la livre britannique, explique pour plus d'un tiers (37%) le recul en francs suisses. Hotelplan Suisse a accusé en partie volontairement une diminution de son volume des affaires pour obtenir un meilleur rendement. L'agence de voyages en ligne Travelwindow a une nouvelle fois augmenté considérablement son chiffre d'affaires. Interhome, l'intermédiaire numéro un pour les résidences de vacances de qualité, a également été fortement touché par les fluctuations des taux de change. En Italie, Hotelplan a obtenu une croissance de son chiffre d'affaires, surtout en raison de la forte demande durant la saison estivale. Pour le spécialiste des sports d'hiver Inghams en Angleterre, dont la part de réservations précoces est traditionnellement élevée, le changement de tendance est arrivé trop tard, entraînant un recul de son chiffre d'affaires durant le second semestre de l'année. Enigma Travel, spécialiste des voyages à ski acquis en mai 2010, n'a pas encore contribué au chiffre d'affaires de l'exercice courant. Ascent, unité commerciale de Russie, a connu un développement analogue de ses affaires au même titre qu'Hotelplan en Italie, à savoir une croissance du chiffre d'affaires.

D.2. Évolution des produits dans le secteur Services financiers

Le chiffre d'affaires généré par les Services financiers a atteint 960.2 millions de francs pour l'exercice de référence; le produit des intérêts constitue en l'occurrence la majeure partie de ce chiffre d'affaires, avec 827.1 millions de francs, soit 86%. Les produits de commissions se chiffrent à 90.6 millions de francs, et les actifs financiers et les opérations de change ont quant à eux généré un bénéfice net de 42.5 millions de francs. Sur le marché des financements immobiliers, qui fait l'objet d'une lutte féroce, la Banque Migros a enregistré une progression de 1'297 millions de francs au niveau des prêts à la clientèle, soit une hausse de 4.7%, grâce aux conditions avantageuses qu'elle propose. Du point de vue des passifs, la Banque Migros a connu un afflux net au niveau des dépôts de clients et des dettes envers les clients de 1'140 millions de francs, soit 4.8%.

E. Résultats opérationnels du groupe Migros

Le résultat opérationnel (EBIT avant effet de prévoyance) du groupe Migros en 2010 s'élève à 1'176.2 millions de francs; il est supérieur de 2.0% ou 23.1 millions de francs à la valeur du précédent exercice, qui s'établissait à 1'153.1 millions de francs. Tous les domaines d'activité stratégiques qui font partie des activités commerciales et industrielles ont profité d'une productivité accrue. Les progrès en termes de productivité reposent sur l'optimisation permanente des processus et des structures des entreprises du groupe Migros. Grâce aux remarquables économies réalisées sur les dépenses d'exploitations à la suite d'un changement de plate-forme informatique, le résultat opérationnel du secteur Services financiers (EBIT avant effet de prévoyance) a pu être augmenté de 27.6% par rapport à l'exercice précédent, à 276.8 millions de francs. Le ratio charges/produits (cost/income ratio) s'est accru en raison des économies réalisées de 46.9% (année précédente 55.6%).

E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance		Variation annuelle en %
	2010	2009	
Commerce de détail par le canal des coopératives	501.6	514.7	- 2.5
Commerce de marchandises	112.3	156.4	- 28.2
Industrie & commerce de gros	232.9	218.1	6.8
Voyages	- 12.3	- 26.6	- 53.8
Autres	70.9	73.3	- 3.3
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	- 6.7	-	-
Total Activités commerciales et industrielles	898.7	935.9	- 4.0

La variation de la marge brute résulte de décalages entre les parts de chiffre d'affaires des différentes entreprises. Le secteur Industrie & commerce de gros a une marge brute supérieure aux autres domaines en raison de son niveau de production propre. Les domaines Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises et Voyages ont, quant à eux, des marges brutes plus faibles par manque de production propre ou en raison de la faiblesse de leur production propre, mais aussi proportionnellement moins de dépenses opérationnelles. La répercussion sur les clients des augmentations d'efficacité, ainsi que les avantages découlant de la gestion des fournisseurs, de l'achat des matières premières et du développement du cours des changes entraîne une baisse de la marge brute. Le mix de chiffre d'affaires, changeant chaque année, entraîne d'autres petits décalages de marge.

Les programmes d'efficacité, le contrôle et l'harmonisation des processus, les nouvelles structures et les nouveaux dispositifs – **en bref, la gestion durable des coûts** – ont exercé une influence positive sur les résultats opérationnels des activités commerciales et industrielles. En plus des programmes d'efficacité et **de la gestion des fournisseurs**, la **situation des prix des matières premières** et le **cours des changes** ont eu des répercussions importantes sur la marge brute et les résultats opérationnels. Les augmentations d'efficacité des entreprises industrielles et les améliorations obtenues au niveau de l'approvisionnement sont pour la plupart répercutées sur les clients sous la forme de réductions de prix de vente.

L'optimisation de la chaîne de création de valeur et des structures est un processus constant. Lors de l'exercice écoulé, **différentes mesures d'optimisation** ont été initiées, poursuivies ou achevées dans le domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives:

Migros a été le dernier grand commerçant de détail d'Europe **introduisant l'affichage des prix** sur les rayons. Lors de l'assemblée ordinaire du 28 mars 2009, les délégués ont adopté l'application de la proposition. Après les phases de test et de développement, toutes les filiales ont été équipées des étiquettes de prix jusqu'à l'automne 2010. Dès le 1.1.2011, les premiers produits sans étiquette de prix ont été livrés. Des coûts d'acquisition et d'exploitation importants peuvent être épargnés grâce à l'étiquetage sur les rayons. Par exemple, Migros n'a plus besoin de procéder à un étiquetage séparé des produits de marque. Dans l'ensemble, cela permet de réduire la complexité de la gestion de l'assortiment. Avec la diminution des prix de fin 2010, Migros a fait directement profiter sa clientèle de ces avantages.

Programme
d'efficience
baisse durable
des coûts

Plusieurs coopératives travaillent en permanence sur des programmes systématiques visant à améliorer l'efficacité de la fourniture de services aux clients. A titre d'exemple, la coopérative du canton de Vaud contribue depuis plus de deux ans au projet CAP 345 «Un avenir en commun». **Les supermarchés des coopératives ont informé de leurs processus clés visant à gagner des parts de marché remaniées, dans un contexte concurrentiel fortement orienté sur les prix.** D'autres objectifs consistent à assurer les marges de produits et augmenter la productivité du personnel, tout en améliorant les prestations aux clients. La coopérative ne s'est pas limitée à réviser ses processus clés, mais a investi des moyens importants dans la rénovation de ses filiales, ce qui a permis d'en augmenter considérablement l'attractivité pour les clients. Les objectifs des projets ont été atteints dans leur totalité. La position face à la concurrence a été améliorée. La productivité plus élevée du personnel a non seulement absorbé les augmentations de salaires, mais a permis de diminuer nettement les coûts de personnel comparativement à l'année précédente.

Dans le cadre du projet **«Flux de données des filiales»**, les interfaces entre les caisses des coopératives régionales et les systèmes centralisés de gestion des marchandises de Migros (Food/ Near Food et Non Food, systèmes de réfrigération, systèmes des partenaires de Migros) ont été modifiées et remplacées. La nouvelle base technologique permettra de mettre en application les exigences en matière de marketing plus rapidement et à meilleur coût, tout en réduisant la complexité et les coûts de manière durable. Actualisées toutes les heures, les informations relatives aux liquidations représentent un autre avantage des nouveaux flux de données des filiales.

Dans les deux centres de distribution nationaux, les activités des gammes Food, Non Food et marchés spécialisés gérées de manière centralisée ont été regroupées. **Ce regroupement a aussi permis une mécanisation complète des processus internes à l'entreprise.** La réalisation de l'automatisation complète des installations de préparation des commandes dans les secteurs Food et surgelés s'est poursuivie pendant l'exercice 2010, l'objectif étant d'accroître l'efficacité et d'éliminer les travaux pénibles. Dans les deux sous-projets, la mise en service est prévue pour 2011. Pour ses performances exemplaires dans la région de Soleure, Migros-Verteilbetrieb Neuendorf a reçu le Prix de l'entrepreneur 2010. L'année passée, la coopérative Migros Aar a aussi réalisé l'automatisation complète des installations de préparation des commandes pour les fruits et les légumes. Ces étapes permettent d'améliorer fortement la prestation de services aux filiales.

Des quantités de livraison adaptées aux besoins ont permis une baisse des coûts logistiques. Dans le cadre du projet **«Lean Supply Chain»**, les processus logistiques du commerce des marchandises ont été optimisés et la chaîne logistique adaptée aux besoins spécifiques. L'assortiment des Marchés spécialisés a été concentré et les entrepôts extérieurs ont été supprimés. Pour les transports, le transfert accru vers le rail est réalisé dans une large mesure.

Le multiprojet **«Supplier Collaboration House»** est bientôt achevé. En 2010, différents projets partiels ont été introduits avec succès. «Supplier Net» est une plate-forme Internet moderne et conviviale destinée aux fournisseurs, leur permettant d'avoir un accès direct aux informations et aux applications de Migros. La transparence des processus commerciaux est ainsi accrue et la collaboration avec Migros considérablement soutenue. La gestion produits-informations est un système centralisé de gestion de toutes les informations se rapportant à un produit Migros (description, dimensions, prix, composition, photos, etc.). La GPI permet à Migros de mettre non seulement des informations complètes sur les produits à la disposition des postes internes, mais aussi des clientes et des clients (déclaration de marchandise aux filiales, annonces de promotions, dépliants, catalogues, présence en ligne, etc.). Le système de gestion fournisseurs/contrats gère de manière centralisée toutes les informations importantes se rapportant à nos relations avec les fournisseurs (données, personnes de contact, contrats et conventions). À l'avenir, ce nouveau système tiendra aussi lieu de source d'information pour nos partenaires commerciaux. Jusqu'à la mi-2011, ces systèmes seront encore optimisés/étendus et complétés d'un portail d'étiquettes (plate-forme Internet de commande d'étiquettes et d'auxiliaires de vente), ainsi que d'une «supplier scorecard» (système d'indicateurs de mesure et de commande des processus d'acquisition).

Des installations de préparation des commandes totalement automatisées permettent de supprimer un travail physique astreignant et d'améliorer l'efficacité

Les entreprises d'autres domaines d'activité stratégiques travaillent continuellement à l'amélioration des processus: Globus, entreprise du domaine d'activité stratégique Commerce, est parvenu à réduire ses coûts par rapport à son chiffre d'affaires. Cela malgré l'ouverture de nouvelles surfaces de vente, et des coûts fixes supplémentaires qui en résultent. Compte tenu des futures ouvertures de marchés, des libéralisations et de l'accroissement de la compétitivité internationale, le domaine d'activité stratégique Industrie & commerce de gros a lancé un programme complet nommé «Fit for Europe». Au cours de ce programme, les entreprises seront spécifiquement et systématiquement examinées afin d'identifier et de réaliser des mesures d'accroissement de leur productivité. En 2009, Hotelplan a poursuivi systématiquement son programme de réduction des coûts. Comparativement à l'année précédente, ses coûts présentent une baisse relative. Notamment grâce à sa nouvelle plate-forme informatique mise en service au début novembre 2009, la Banque Migros a pu réaliser des économies substantielles en 2010.

En plus des mesures d'optimisation des processus, **la gestion des fournisseurs**, les développements **des prix des matières premières** et **du cours des changes** ont influencé dans une large mesure les résultats opérationnels des résultats du groupe Migros:

Une partie des économies résulte d'une meilleure gestion des fournisseurs. Le recours accru aux appels d'offres, les ventes aux enchères internationales, l'intégration de la coopérative d'approvisionnement et le regroupement des volumes d'approvisionnement ont également entraîné des réductions du prix d'achat.

La relâche intervenue à la mi-2009 sur les marchés des matières premières s'est poursuivie jusqu'à la mi-2010. Les **prix des matières premières** sont majoritairement au niveau le plus élevé comparativement à l'année précédente, ce qui a rendu les achats de matières premières plus avantageux. En revanche, durant la deuxième partie de 2010, les prix de la plupart des matières premières a à nouveau augmenté, de sorte qu'à la fin de l'année, le niveau des prix de certaines matières premières dépassait celui du début de l'année. Les économies réalisées lors de l'achat de matières premières durant le premier semestre ont été en partie compensées durant le second semestre.

Le renforcement massif du franc suisse, en particulier face à l'euro et au dollar US, a permis de réaliser des économies pour l'achat de marchandises des commerces de détail et celui de matières premières de l'industrie Migros. Le **développement du cours des changes** a atténué le développement du prix des matières premières durant le second semestre 2010. En raison du renforcement du franc suisse, ces économies sont compensées par les pertes entraînées par les exportations de l'industrie Migros, ainsi que les pertes de change relatives aux chiffres d'affaires réalisés à l'étranger (Migros France, Migros Allemagne). De plus, la chute du cours de l'euro a entraîné dans les régions frontalières un accroissement du tourisme d'achats et une réduction du chiffre d'affaires des filiales de ces régions.

En conséquence, les dépenses opérationnelles ont augmenté moins fortement que le bénéfice. Avec 19.7% (contre 19.9% en 2009), les charges de personnel qui comprennent, outre les salaires, les contributions des employeurs aux caisses de pensions et d'autres prestations sociales, sont de loin le poste de charges le plus important du compte de résultat avec les charges de marchandises. Les charges de personnel n'ont augmenté que de 3.0 millions de francs malgré l'octroi d'augmentations de salaire de 0.5 à 1.0%, supérieures à la moyenne de la branche. C'est le résultat d'une planification soignée et améliorée, ainsi que de la mobilisation optimisée des effectifs. Le total des investissements, qui s'est monté à 1.5 milliard de francs lors de l'exercice de référence (contre 1.4 milliard de francs en 2009), reste à un niveau très élevé. Les amortissements s'adaptent peu à peu à l'augmentation du volume des investissements au fil des ans. Ces investissements sont principalement pratiqués par les coopératives et les entreprises de commerce de marchandises afin de créer de nouveaux sites d'implantation, de les développer ou de les moderniser, ainsi que par les entreprises industrielles pour moderniser et étendre leurs capacités de production.

E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers

Le secteur Services financiers a enregistré un chiffre d'affaires de 960.2 millions de francs, tandis que les charges se sont élevées à 372.2 millions de francs. Grâce au bon rétablissement des marchés financiers, le chiffre d'affaires net généré par le secteur Services financiers a progressé de 561.5 millions de francs à 588.0 millions de francs.

Les opérations sur différences d'intérêts sont toujours la composante du résultat la plus importante dans le secteur Services financiers. Environ 86% du produit a été réalisé dans ce domaine en 2010. Grâce à une bonne structure de refinancement, la marge d'intérêts n'a que légèrement évolué. Ainsi, le produit net découlant des opérations sur taux d'intérêts a augmenté de 3.6% par rapport à l'exercice précédent.

Le produit des commissions a souffert de la réserve des clients dans les opérations de placement, c'est pourquoi le résultat n'a pu être augmenté que de 1.6%.

Le résultat des actifs financiers et des opérations de changes et des opérations de change manuel s'est amélioré de 39.4 millions de francs suisses, passant à 42.5 millions de francs.

En raison de l'augmentation persistante des capacités de conseil à la clientèle et de l'expansion du réseau de filiales, l'effectif du personnel a augmenté de 83 personnes par rapport à l'exercice précédent pour passer à 1'373 unités de personnel. Les charges de personnel se sont donc accrues de 0.6%, passant à 170.5 millions de francs.

En novembre 2009, la Banque Migros a mis en service une nouvelle plate-forme informatique. Cela lui a permis de réaliser d'importantes économies en matière de dépenses pour l'informatique. Par conséquent, les amortissements et les autres dépenses d'exploitation ont diminué, passant de 178.6 millions de francs à 147.9 millions de francs.

F. Bilan du groupe Migros

Le bilan du groupe Migros est fortement marqué par les créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que par les dépôts de clients dans le secteur Services financiers. Par rapport au 31 décembre 2009, le total du bilan a augmenté de 1.6 milliard de francs à 52.4 milliards de francs, grâce à la nouvelle hausse des dépôts de clients dans le secteur Services financiers. Les dépôts de clients au 31 décembre 2010 ont représenté environ 46.4% (31 décembre 2009: 45.4%) du total du bilan.

F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles

Par rapport au précédent exercice, le total du bilan des Activités commerciales et industrielles a augmenté de 2.1% à 19'973 millions de francs. La hausse du total du bilan et l'évolution de la structure du bilan par rapport à l'exercice 2009 résultent principalement des activités opérationnelles et de financement.

Les liquidités excédentaires à fin 2009 ont été attribuées à l'exercice 2010 pour la diminution des financements d'acquisition. En raison du bas taux d'intérêts actuel, les créances échues envers les banques commerciales n'ont pas été renouvelées mais attribuées aux liquidités. Par rapport à 2009, la valeur comptable des immobilisations corporelles s'est accrue de 363.9 millions de francs suite aux importantes activités d'investissement du groupe Migros. Lors de l'exercice écoulé, les entreprises commerciales et industrielles ont investi 1'458.7 millions de francs (contre 1'402.7 millions en 2009), essentiellement dans la rénovation du réseau de magasins et du parc de machines en Suisse. Les coopératives ont pu mettre en service non seulement 13 nouveaux sites de vente et 9 nouveaux bâtiments de remplacement mais aussi 5 sites de vente transformés/étendus. Par exemple: après deux ans de travaux de construction, le Ländlerpark de Stans a été achevé le 30 septembre 2010. Comportant 52 nouveaux commerces, le Ländlerpark de Stans est désormais l'un des plus beaux centres d'achats de Suisse. Son toit, équipé de 3'150 panneaux solaires, représente la plus grande installation solaire de Suisse centrale.

Les immobilisations incorporelles se montent au 31 décembre 2010 à 1'167.8 millions de francs. Elles sont donc légèrement supérieures à l'année précédente (1'094.4 millions de francs). L'augmentation des immobilisations incorporelles est principalement due aux achats d'entreprises effectués par le secteur Voyages. Le goodwill (immobilisations incorporelles avec durée d'utilité indéterminée) s'établit à 725.3 millions de francs (année précédente 633.4 millions de francs). Le goodwill acquis lors de l'exercice 2007 à l'occasion de l'acquisition de Denner constitue en l'occurrence un élément important.

Migros comptabilise en résultat les gains et pertes actuariels des régimes de prévoyance à prestation définie selon la méthode dite du corridor. Cette méthode entraîne le fait que le report des pertes actuarielles créées, le cas échéant, essentiellement pendant la crise financière, n'est comptabilisé comme charge qu'en partie et de façon décalée dans le temps.

Pour les Autres actifs de l'exercice, les pertes actuarielles pour un montant de 229.8 millions de francs (année précédente 220.5 millions de francs) sont toujours activées (voir à ce propos les explications de l'alinéa H et les annexes 10 et 38).

Les titres de créances cotés du groupe Migros sont notés A / Outlook stable par Standard & Poor's. La structure du bilan des Activités commerciales et industrielles reste très saine. L'endettement effectif net, qui s'élève à 1.0 milliard de francs (année précédente 1.6 milliard de francs), se mesure à un total du bilan de 20.0 milliards de francs; il a diminué de 610.6 millions de francs par rapport au précédent exercice. Avec l'EBITDA actuel, il pourra être remboursé en une demi-année. Avec une hausse des capitaux propres de 777.5 millions de francs, la part de capitaux propres au capital global a augmenté à 62.1%. Le principe de la congruence des délais, selon lequel les capitaux propres plus les capitaux empruntés à long terme doivent couvrir les immobilisations, est également respecté.

F.2. Bilan de l'activité Services financiers

Lors de l'exercice de référence, les créances hypothécaires et autres créances clients ont augmenté de 4.7% à 28.9 milliards de francs par rapport à l'année précédente.

Le service des intérêts pour les clients hypothécaires reste bon. Les intérêts échus (hors créances impayées et douteuses) se montent à seulement 0.4% du produit total des intérêts générés par les hypothèques.

Pour pouvoir garantir à tout moment le refinancement de ses prêts à la clientèle, même dans des conditions de marché changeantes, la Banque Migros conserve une importante réserve de liquidités sous la forme de placements en titres. Les placements en titres détenus sous la rubrique du bilan Actifs financiers s'élèvent à 2.1 milliards de francs au total; ils se composent pour l'essentiel de titres de créances et de fonds de placement largement diversifiés. Lors de l'exercice de référence, ces réserves de liquidités se sont réduites de 46 millions de francs au total.

L'importante augmentation des crédits a pu être largement compensée par de nouveaux fonds de clients. Ainsi, les dépôts de clients et les dettes envers les clients ont augmenté de 1.1 milliard de francs, soit 4.8%. Au total, les fonds de clients se montent à 24.8 milliards de francs fin 2010, ce qui correspond à 85.9% des prêts à la clientèle. Ainsi, la Banque Migros continue de profiter d'une structure de refinancement confortable.

Grâce au bon résultat annuel, la base de fonds propres de la banque a de nouveau pu être confortée de manière significative. Au 31 décembre 2010, la banque dispose de fonds propres d'un montant de 2'607 millions de francs, c'est-à-dire bien plus que les capitaux propres exigés par la législation bancaire.

G. Tableau de financement du groupe Migros

Cash flow positif grâce à une activité d'exploitation de 2 milliards

Au 31 décembre 2010, les liquidités du groupe Migros se montaient à 3'125 millions de francs et, après correction due au change, ont donc augmenté de 52 millions de francs comparativement à l'année précédente (31.12.2009: 3'167 millions de francs). L'évolution résulte d'un afflux de liquidités de 1'968 millions de francs provenant des activités d'exploitation, déduction faite des sorties de liquidités de 1'462 millions de francs, ainsi que des 557 millions de francs de l'activité de financement. Pour les activités commerciales, les investissements et les financements, les flux de trésorerie ont diminué comparativement à l'année précédente. Comparativement à l'année précédente, le flux de trésorerie résultant des activités commerciales a diminué, principalement en raison du résultat inférieur, de la diminution des créances envers les banques, ainsi que des crédits plus élevés octroyés par la Banque Migros. Comparativement à l'année précédente, les ventes d'actifs financiers ont diminué le flux de trésorerie dû aux activités de financement. Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement est principalement la conséquence des paiements de solde de différentes créances d'acquisitions, ainsi que de la diminution des obligations de caisses et des emprunts hypothécaires à la Banque Migros, comparativement à l'année précédente.

G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles

Fin 2010, les liquidités des activités commerciales et industrielles se montaient à 1'333 millions de francs, soit, après correction due au change, une baisse de 87 millions de francs par rapport aux 1'236 millions de francs enregistrés fin 2009.

L'entrée de liquidités résultant de **l'activité d'exploitation** a augmenté en 2010 de 360 millions de francs par rapport à fin 2009 pour s'établir à 1'855 millions de francs, ce qui s'explique principalement par la diminution de créances envers des banques commerciales : Les placements à terme échus, d'une échéance d'origine supérieure à 90 jours, ont été convertis en liquidités en raison des taux d'intérêts historiquement bas.

Lors de l'exercice de référence, la sortie de liquidités provenant de **l'activité d'investissement** s'élevait à 1'344 millions de francs. La diminution par rapport à 2009 s'explique notamment par une baisse du volume des investissements influençant les flux en 2010. Les dépenses pour investissements en actifs à long terme se sont montées à 1'388 millions de francs (année précédente: 1'403 millions de francs). Avec 969 millions de francs, ils ont été principalement effectués dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives. Contrairement à l'année précédente, les acquisitions et les ventes d'actifs financiers ont occasionné une entrée de fonds nette de 115 millions de francs (sortie de liquidités l'année précédente: 74 millions de francs). Durant l'exercice, la sortie de liquidités résultant de l'activité d'investissement a pu être intégralement financée par le cash-flow réalisé (activité d'exploitation).

En 2010, **l'activité de financement** a provoqué une sortie de liquidités de 424 millions de francs au cours de l'exercice. La sortie de liquidités plus élevée que l'année précédente (2009: 290 millions de francs) est due au fait que les entrées de fonds résultant de l'émission d'autres dettes financières, dont les comptes de placement de personnel, les hypothèques acceptées et les placements privés, ont diminué de 101 millions de francs comparativement à l'année précédente.

G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers

Fin 2010, les liquidités du secteur Services financiers s'élevaient à 2'297 millions de francs, ce qui correspond à une diminution de 182 millions de francs par rapport aux 2'479 millions de francs fin 2009.

En 2010, l'activité d'exploitation opérationnelle a généré un afflux de liquidités de 248 millions de francs. Cet afflux opérationnel de liquidités a résulté en premier lieu de la hausse des dépôts de clients et des dettes envers les clients, qui augmentent de 1'140 millions de francs. En revanche, la hausse des créances hypothécaires et autres créances clients a généré une sortie de liquidités de 1'297 millions de francs.

Un montant de 31 millions de francs a été investi afin de développer l'infrastructure bancaire. En outre, les actifs financiers non courants ont été augmentés de 96 millions de francs durant l'exercice. Au total, l'activité d'investissement durant l'exercice a généré une sortie de liquidités de 127 millions de francs.

L'activité de financement a provoqué une sortie de liquidités de 303 millions de francs au cours de l'exercice 2010, dont 219 millions de francs s'expliquent par la diminution des obligations de caisse et des emprunts hypothécaires. Lors de l'exercice de référence, 85 millions de francs de bénéfices ont été distribués à l'actionnaire.

H. Organismes de prévoyance du personnel

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la norme IAS 19 distingue les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies. Le type de régime détermine son traitement comptable. Pour les régimes à cotisations définies selon IAS 19, l'obligation de l'employeur se limite à payer une cotisation définie à un fonds destiné plus tard aux employés. Le risque actuariel (p. ex. les incidences de probabilités de fluctuation mal estimées, les taux de mortalité) et le risque de placement sont supportés par l'employé. La cotisation à verser par l'employeur est comptabilisée comme charges sur l'année où la prestation de l'employé a été fournie.

Pour les régimes à prestations définies selon IAS 19, l'obligation de l'employeur consiste à payer une prestation consentie. L'employeur supporte ainsi l'essentiel du risque actuariel et du risque de placement. Pour les régimes à prestations définies, les charges de la période sous revue sont déterminées par la variation d'une provision pour pensions calculée selon la «méthode des unités de crédit projetées». Les plans de prévoyance suisses selon la LPP (régimes de la LPP fondés sur la primauté des cotisations et des prestations) sont par principe considérés comme des régimes à prestations définies selon IAS 19. Le groupe Migros assure surtout ses employés par le biais de régimes à prestations définies. Les entreprises du groupe Migros sont rattachées à divers organismes de prévoyance, fondamentalement autonomes d'un point de vue juridique. Les plus importants sont la Caisse de pensions Migros, la Caisse de pensions des entreprises Globus et la Caisse de pensions Denner.

Comme l'année précédente, les institutions de prévoyance du groupe Migros connaissent un excédent de couverture à fin 2010.

Selon IAS 19, les excédents de couverture sont comptabilisés par compte de résultat sous les avantages économiques du groupe Migros. L'utilité économique se calcule selon IFRC 14 sur la base des versements volontaires de l'employeur (réserves de cotisations sans déclaration de renonciation), moins une éventuelle différence positive entre la valeur actualisée des futures dépenses de temps de service et cotisations minimales réglementaires. En plus de cette utilité économique, l'actif inscrit au bilan, provenant de plans de prévoyance orientés vers la productivité, comporte les pertes selon les règles actuarielles non encore comptabilisées dans le compte de résultat, résultant essentiellement de la crise financière de l'année 2008.

mio. CHF	2010 après effet de prévoyance	2010 avant effet de prévoyance (com- parable)	2009 après effet de prévoyance	2009 avant effet de prévoyance (com- parable)
Charges de personnel	4'884.4	4'934.9	4'760.6	4'931.7
Résultat avant résultat financier et impôts	1'226.7	1'176.2	1'324.2	1'153.1
Impôts sur le résultat	226.9	216.6	285.4	249.6
Bénéfice du groupe Migros	891.8	851.6	981.6	846.3

I. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée

La conduite axée sur la valeur est une forme reconnue de conduite financière d'entreprise. Pour toutes les entreprises, indépendamment de leur champ d'activité, de leur taille ou de leur forme juridique, privilégier la création de valeur ajoutée revêt une importance cruciale. En l'occurrence, Migros utilise un modèle de conduite axée sur la valeur qui a été adapté aux spécificités du groupe Migros. L'orientation fondamentale réside dans le fait que le groupe Migros doit se comporter comme toutes les autres entreprises pour ce qui est de la création de valeur et de l'efficacité. L'objectif numéro un de Migros consiste à garantir le succès à long terme de l'entreprise en créant durablement de la valeur. À cet effet, on assigne des objectifs différenciés aux différents domaines d'entreprise. Dès lors, c'est le mode d'utilisation de la valeur créée qui distingue Migros des autres entreprises tournées vers le marché des capitaux. Ainsi, la valeur financière créée est mise à disposition des clients, pour la préservation des emplois, pour le Pour-cent culturel ou pour des investissements à long terme dévolus à d'importants projets. Le compte de création de valeur fournit de plus amples informations à ce sujet.

L'approche que nous appliquons, tout comme ses instruments, ne sert pas seulement à renforcer l'idée de création de valeur, mais elle améliore également la qualité et la transparence des décisions, et permet de garantir les informations pertinentes sur la conduite financière du groupe. Nous mettons de cette manière davantage l'accent sur le caractère durable de la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise, ainsi que sur le renforcement nécessaire de l'intégration de la planification stratégique, de la planification financière et de la planification des investissements. Les résultats annuels, les budgets et planifications sont mesurés à l'aune des consignes d'objectifs qui avaient été convenues, et les nouveaux projets sont évalués en conséquence. Des évaluations

spécifiques à certains domaines comportant des consignes d'objectif différenciées permettent en outre à notre groupe d'apprécier de manière approfondie nos activités et nos risques, et mettent en évidence la création de valeur réalisée par les domaines ou projets respectifs. Les variables clés que constituent le rendement, la croissance et la création de valeur ajoutée font ainsi partie intégrante de nos activités opérationnelles et renforcent notre force d'intervention dans un environnement concurrentiel toujours plus dur. Ce faisant, l'approche importante qu'est la conduite axée sur la valeur, de même qu'une attitude positive visant à accroître notre attractivité, demeurent toujours au premier plan.

J. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros

J.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles

J.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général

Les entreprises des Domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages et Autres opèrent sur de nombreux marchés et sont donc exposées à des risques très divers. Pour les gérer, le groupe Migros dispose d'un système de gestion des risques. L'Administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste programme de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros; elle fait en sorte que l'évaluation des risques ait lieu en temps utile et de manière appropriée. En l'occurrence, elle définit les conditions cadres pour les activités de gestion des risques au sein du groupe. La Direction générale informe régulièrement l'Administration de la situation du groupe Migros et de celle des Domaines d'activité stratégiques en matière de risques.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Sur la base d'une analyse méthodique des risques, le Conseil d'administration et la Direction de chaque entreprise Migros identifient les principaux risques et évaluent leur probabilité de survenance ainsi que leurs incidences financières. Les Conseils d'administration des entreprises les plus importantes décident de mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer les risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière systématique. Les risques financiers ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise. Les résultats des évaluations des risques des différentes entreprises sont compilés et rassemblés par Domaine d'activité stratégique. De plus, les responsables de département procèdent à une évaluation des risques globale pour le Domaine d'activité stratégique qu'ils dirigent. Sur la base de ces informations, l'Administration évalue l'impact des principaux risques sur les Domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures ad hoc.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. Grâce à son indépendance vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il est en mesure d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, et de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

J.1.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le domaine des activités commerciales et industrielles est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des taux d'intérêts, des cours de change, ainsi que des prix des matières premières et des combustibles. Afin de limiter ces risques financiers, on a recours à des instruments financiers originaires et dérivés, qui peuvent se référer à des risques sur des transactions contractées comme sur des transactions planifiées. Le cadre, les compétences et les contrôles nécessaires à cet effet sont définis dans des directives internes. Les instruments financiers sont uniquement conclus avec des contractants ayant une bonne solvabilité; les limites de contrepartie accordées et leur utilisation sont surveillées en permanence et font l'objet d'un rapport.

Les risques liés aux cours des monnaies étrangères découlent de l'achat de marchandises, de matières premières et de services à l'étranger, ainsi que, dans une mesure limitée, d'activités à l'étranger dans les domaines Commerce, Industrie & commerce de gros et Voyages. Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères et en déduit ses besoins de couverture. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par le domaine des activités commerciales et industrielles. Les principales monnaies requises sont l'euro et le dollar US; comme instruments de couverture, on recourt principalement aux transactions à terme sur devises et, dans une moindre mesure, aux options sur monnaies étrangères. Les sociétés communiquent régulièrement leur exposition en devises au service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros, qui calcule sur cette base l'exposition et le risque sur monnaies étrangères du domaine des activités commerciales et industrielles.

Grâce à la centralisation majoritaire des liquidités et du financement à la Fédération des coopératives Migros, les risques liés aux taux d'intérêt peuvent être surveillés et gérés de manière centralisée. Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les actifs financiers porteurs d'intérêt comme les financements sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions négatives sur la situation et la performance financières. Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation; pour l'essentiel, il est géré au moyen de swaps de taux d'intérêts et d'options sur taux d'intérêts.

Migros achète aussi des actions pour placer ses liquidités, dans une faible mesure. Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat. Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Les risques liés au prix des matières premières résultent de l'achat planifié de matières premières comme le café et le cacao, le fioul, l'essence et le gazole. Dans la mesure du possible, les hausses de prix sont répercutées sur le client. Par ailleurs, les risques sont pour partie couverts au moyen de swaps et de futures pour limiter l'impact des fluctuations du prix des matières premières, pour une période de 18 mois au maximum.

Le domaine des activités commerciales et industrielles couvre ses besoins en capitaux en recourant à des financements à court et à long terme sur les marchés financiers et monétaires. Fondamentalement, le financement du groupe repose sur un concept de trois piliers constitué par les comptes d'épargne-placement des collaborateurs Migros, qui sont rémunérés au taux d'intérêt des hypothèques de premier rang de la Banque Migros, par les crédits et prêts accordés par les banques suisses et étrangères, qui sont à l'heure actuelle pleinement utilisés sous forme de crédits à taux révisable, ainsi que par des emprunts à taux fixe contractés sur le marché des capitaux et les placements privés effectués par des investisseurs institutionnels.

Les sociétés du domaine des activités commerciales et industrielles se financent de manière centralisée auprès de la Fédération des coopératives Migros, qui gère l'acquisition des capitaux à un coût minimal et de façon diversifiée pour ce qui est de l'échelonnement des échéances et contreparties. La solvabilité du domaine des activités commerciales et industrielles est régulièrement vérifiée par l'agence de notation Standard & Poor's. Aujourd'hui, les activités commerciales et industrielles sont notées comme suit par Standard & Poor's: à long terme A, perspectives stables, à court terme A-1.

La gestion du risque financier a pour but de maintenir un bilan solide qui comporte des ratios sains. Ces activités se fondent sur une approche conservatrice qui accorde la priorité aux objectifs financiers stratégiques: ils consistent en un «approvisionnement flexible et suffisant en liquidités» et font primer la «minimisation des risques» sur «l'obtention d'un rendement maximum». Par le biais d'une planification à long terme des besoins en investissements, nous visons à maintenir le taux d'endettement effectif à un bas niveau et à échelonner les échéances dans le temps. Cela doit également permettre de continuer à garantir l'indépendance du domaine des activités commerciales et industrielles.

J.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances

La couverture d'assurance du domaine des activités commerciales et industrielles est garantie par la propre assurance, ainsi que par des contrats passés avec des compagnies d'assurance privées et des institutions d'assurance de droit public. Pour savoir s'il y a lieu d'autofinancer un risque donné, c'est-à-dire s'il convient de l'assumer par le biais d'une assurance propre ou plutôt de le répercuter sur une assurance appropriée, on prend généralement une telle décision sur la base des situations de risque existantes et du potentiel de sinistre, avec pour critères la probabilité de survenance et l'ampleur du sinistre. Le management des assurances de la Fédération des coopératives Migros joue le rôle de courtier en assurances inhouse vis-à-vis des compagnies d'assurances. Grâce aux contrats de groupe qui ont été conclus, le domaine des activités commerciales et industrielles dispose d'une part d'une couverture d'assurance globale très étendue et, d'autre part, de sommes d'assurances élevées. Cela permet également de garantir que toutes les entreprises de ce domaine bénéficient de la meilleure protection d'assurance possible pour un montant de primes adéquat.

Pour les risques liés aux biens (incendie, dommages naturels, vol par effraction, dégâts des eaux, matériel informatique), la Fédération des coopératives Migros pratique la propre assurance, c'est-à-dire que les risques fréquents sont assumés par le groupe lui-même jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les risques importants et les risques de catastrophe sont couverts par une police de groupe. Pour toutes les entreprises appartenant au domaine des activités commerciales et industrielles, il existe une protection d'assurance pour les risques responsabilité civile d'entreprise et responsabilité civile du fait des produits par le biais d'un contrat de base et d'un contrat d'excédent. Ici aussi, la Fédération des coopératives Migros pratique l'assurance propre, ce qui signifie qu'elle assume elle-même les dommages jusqu'à concurrence d'un certain montant par événement et par an. Les risques liés au transport pour les importations et pour les exportations sont couverts par une solution de propre assurance. Les sinistres importants sont couverts par une réassurance. Pour l'assurance responsabilité civile obligatoire et l'assurance tous risques des véhicules à moteur, il existe une assurance de flotte du groupe. Pour les entreprises ne relevant pas de la SUVA, les assurances-accidents ont été conclues auprès de compagnies d'assurance privées (couverture conformément à la LAA et assurances complémentaires partielles). Les risques spéciaux tels que constructions nouvelles/transmutations, machines, etc. sont couverts par des polices distinctes en fonction de la situation de risques, ainsi que de l'assurabilité. Des réserves correspondantes aux cas ouverts de dommages relatives à l'assurance responsabilité civile des parties respectives sont pratiquées.

J.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante de la gestion fiscale. Les risques fiscaux sont les incertitudes existant au niveau des différents types d'impôts qui peuvent avoir des répercussions négatives pour l'entreprise. Les risques liés à l'environnement (législation fiscale et pratique fiscale), aux processus (traitement fiscalement correct de diverses situations et transactions) et aux informations (incertitude des hypothèses prises pour base pour l'évaluation fiscale) sont saisis et évalués; en cas de besoin, des mesures sont mises en œuvre.

J.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit

L'évaluation annuelle des risques effectuée au sein du domaine des activités commerciales et industrielles a montré que ce secteur n'était impliqué dans aucune procédure judiciaire ni arbitrale qui pourrait avoir des répercussions considérables sur sa situation économique, que ce soit en tant que plaignant ou en tant que défendeur. Il n'existe pas non plus de procédure administrative qui pourrait avoir un impact négatif très important sur la situation économique du secteur. Afin de prévenir les conflits juridiques, des formations sont organisées régulièrement sur des thèmes d'actualité, de manière anticipatoire.

Comme toutes les entreprises de taille comparable, des entreprises du domaine des activités commerciales et industrielles sont toutefois confrontées à des prétentions émanant de tiers. Dans la mesure où cela est compatible avec les IFRS, des provisions sont constituées pour répondre à de telles prétentions. En outre, le domaine est couvert par des assurances de grande portée si cela s'avère économiquement pertinent.

J.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles

Le SCI des activités commerciales et industrielles, de conception homogène, opère à trois niveaux: entreprise – processus – informatique. Le concept déterminant décrit la configuration technique et organisationnelle du SCI; il est utilisé par toutes les entreprises du domaine. Le domaine des activités commerciales et industrielles se réfère aux dispositions légales de l'art. 728a CO; il a défini comme suit les objectifs à remplir par le SCI: sécurité au plan de la qualité et de la cohérence des

données – fiabilité du reporting financier – respect du droit applicable et des directives – protection du patrimoine – efficacité de l'exploitation. On ambitionne un degré de maturité 3 du SCI (1 étant le niveau le plus faible, 5 le plus élevé), avec définition des contrôles, mise en place, documentation et communication aux collaborateurs. Les divergences par rapport au standard sont par principe détectées et corrigées. Le SCI repose de façon homogène sur le modèle COSO; il est orienté risques. En l'occurrence, les risques élevés et les risques moyens réguliers définis selon la matrice de risques (fréquence de survenance/ampleur du sinistre) sont minimisés par des contrôles. Les risques suivants doivent être couverts en priorité: risques liés aux performances économiques des 5 à 7 processus commerciaux les plus importants – risques liés au personnel – risques liés à la technique d'information et à la gestion financière, ainsi que d'autres risques pertinents. Les risques liés à la conjoncture et au secteur économique, ainsi que les risques liés à la stratégie d'entreprise, ne sont pas couverts par le SCI, mais dans le cadre du processus de gestion des risques. L'Administration/le Conseil d'administration assume la responsabilité totale du SCI; la Direction est chargée de la mise en œuvre et de la surveillance du système. Pour chaque entreprise, un manager du SCI est désigné, lequel assure le fonctionnement opérationnel et, au moins une fois par an, fait un compte rendu sur l'existence et le fonctionnement du SCI à l'attention de la Direction et du Conseil d'administration.

J.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) de l'activité Services financiers

J.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général

La gestion des risques est une tâche centrale de chaque banque. Elle comprend la détection, l'évaluation, la gestion et la surveillance de tous les risques découlant de l'activité commerciale. Le Conseil d'administration est responsable de la définition de la politique en matière de risques, dont l'adéquation est régulièrement vérifiée et le cas échéant adaptée. La politique en matière de risques traite de façon approfondie toutes les catégories de risques. En l'occurrence, une politique spécifique en matière de risques a été formulée respectivement pour les risques liés aux crédits, les risques liés aux marchés financiers, la gestion Actif-Passif (risques liés à la structure du bilan), les risques opérationnels ainsi que les risques juridiques et les risques de conformité. La politique en matière de risques définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. Pour chaque type de risque, les limites globales et les niveaux de compétence spécifiques sont définis.

En raison de leur activité particulière, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour la gestion des risques, notamment ancrées dans la Loi sur les banques et dans les circulaires de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. En l'occurrence, il existe en particulier des prescriptions quantitatives portant sur le montant minimal des fonds propres, la prévoyance en termes de liquidités, ainsi que la répartition des risques.

La Direction est responsable de la mise en place de systèmes adéquats pour surveiller les risques, assurer leur gestion en conformité avec les objectifs et pour respecter les prescriptions. À cet effet, les instruments de gestion des risques sont constamment développés et adaptés.

Le Conseil d'administration est informé chaque trimestre de l'évolution des risques et du respect des limites spécifiques fixées, sur la base d'un «Risk Report» complet.

La mise en œuvre opérationnelle et la surveillance de la politique en matière de risques incombent à l'entité «Risk Management», sous la direction du Chief Risk Officer, qui fait partie de la Direction de la banque. Sa tâche centrale est de gérer les risques financiers, notamment les risques en matière de crédit, les risques liés aux marchés financiers et la gestion Actif-Passif.

Pour chaque catégorie de risques, l'entité «Risk Management» établit chaque mois un Risk Report complet à l'attention de l'organe responsable, le «Risk Council», ainsi que du Conseil d'administration. Le Risk Report constate le respect des limites définies, fait état des risques engagés sous leurs divers aspects et signale les évolutions notables. Le Risk Council discute et évalue la situation momentanée de la banque en matière de risques et décide d'éventuelles mesures visant à réduire ces risques.

J.2.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le secteur Services financiers est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques liés au marché financier.

Le secteur Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. Il considère la gestion des risques comme l'une de ses compétences centrales. Dans le cadre de son activité et pour toutes ses décisions, la sécurité et l'évaluation des risques ont une importance prioritaire. La stratégie, la culture et les processus adoptés en matière de risques sont basés sur la sécurité et l'évaluation des risques. Les risques sont pris en relation raisonnable avec le chiffre d'affaires. L'objectif suprême est de limiter les risques par la mise en œuvre de lignes directrices politiques et de structures limitatives permettant de protéger la banque de toutes contraintes inattendues.

Le risque de crédit ou risque de contrepartie dans le secteur Services financiers concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (p. ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque. Un règlement détaillé fixe les compétences, qui sont échelonnées en fonction des types de crédit et des instances.

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Les opérations de crédit sont principalement réalisées avec des garanties. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Pour plus de 90% du total des opérations hypothécaires, le montant du crédit est inférieur à 75% de la valeur vénale du bien estimée avec prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et, d'autre part, le risque de refinancement. La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. En l'occurrence, il assure notamment aussi le respect des valeurs de référence prescrites par la législation bancaire pour les liquidités à court et à moyen terme. La surveillance et la gestion des risques de liquidité à moyen et à long terme ont lieu dans le cadre des réunions mensuelles du Risk Council.

Les risques liés au marché financier dans le secteur Services financiers portent principalement sur les dangers et les incertitudes concernant les fluctuations de prix, y compris les variations de taux d'intérêts.

Dans le cœur d'activité traditionnel que représentent les opérations hypothécaires, qui se répercutent fortement sur le bilan, les variations de taux d'intérêts peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation des taux d'intérêt sont effectuées de manière centralisée par un logiciel spécifique. De plus, les effets sur la structure du bilan, sur la valeur et sur les revenus sont consignés et comparés sur une base mensuelle. Le secteur Services financiers a principalement recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux risques, en se basant sur ses attentes en termes de taux d'intérêts.

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénarii sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est comptabilisé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

J.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité

On appelle risques juridiques et risques de conformité (compliance) les risques qui découlent de l'environnement juridique et réglementaire de l'entreprise. Il s'agit en l'occurrence en premier lieu de risques de responsabilité et de défaillance, de risques réglementaires, ainsi que de risques de comportement. La gestion de ces risques est assurée par l'entité «Service juridique & Compliance», qui est directement subordonnée au Chief Risk Officer.

Les risques de conformité (compliance) sont des risques juridiques, des risques pour la réputation et des risques de perte qui résultent du non-respect de normes juridiques et éthiques. Le responsable Compliance assure que l'activité commerciale est en accord avec les prescriptions en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Il est responsable du contrôle des exigences et des évolutions réglementaires du législateur, de l'autorité de surveillance et autres organisations; en outre, il veille à ce que les consignes soient ajustées aux évolutions réglementaires et soient respectées. Pour la surveillance et le respect des prescriptions en matière de blanchiment d'argent, on utilise une application informatique spéciale qui permet d'identifier les entrées et les sorties inhabituelles de valeurs ainsi que les écarts par rapport aux modèles de transactions des clients, et de faire suivre ces informations aux personnes compétentes pour traitement. Les responsabilités et les mesures de respect de l'obligation de diligence des banques (VSB) sont clairement réglementées. Leur mise en œuvre est constamment surveillée par le département «Service juridique & Compliance».

Pour prévenir les risques juridiques dans le cadre des relations avec les clients et les partenaires en affaires, on utilise autant que possible des documents contractuels normalisés. L'examen juridique des nouveaux produits et contrats fait donc partie des tâches préventives de l'entité «Service juridique & Compliance».

L'entité «Service juridique & Compliance» assure également la saisie, le traitement et la surveillance de tous les cas de droit en suspens. En cas de besoin, on a recours aux spécialistes du service juridique de la Fédération des coopératives Migros ou à des consultants juridiques externes.

Par ailleurs, l'entité «Service juridique & Compliance» rédige chaque trimestre, à l'attention du Risk Council, un rapport complet sur les litiges juridiques en instance ou menaçants, ainsi que sur les éventuelles infractions réglementaires. En cas de nécessité, des provisions ad hoc sont constituées pour les cas de droit.

J.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) de l'activité Services financiers

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de la Banque Migros a été élaboré en accord avec les prescriptions réglementaires pertinentes formulées dans la circulaire «Surveillance et contrôle interne» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.

Ainsi, le SCI comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui, à tous les niveaux de l'institution, constituent la base permettant d'atteindre les objectifs de politique commerciale ainsi qu'une exploitation dans les règles. En l'occurrence, le contrôle interne n'englobe pas seulement des activités de contrôle a posteriori, mais aussi des activités de planification et de gestion. Un contrôle interne efficace comprend notamment des activités de contrôle intégrées aux processus de travail, des procédures de gestion des risques et de contrôle du respect des normes applicables (Compliance), un contrôle des risques indépendant de la gestion des risques, ainsi que la fonction de contrôle de conformité. Le service d'audit interne vérifie et évalue le contrôle interne, contribuant ainsi à son amélioration constante.

La mise en œuvre concrète de la circulaire «Surveillance et contrôle interne» est réglementée par une consigne bancaire générale, qui transmet la responsabilité du contrôle des processus et de la mise en œuvre de mesures de contrôle adéquates à l'entité «Sécurité des processus et sécurité informatique», qui est directement subordonnée au Chief Risk Officer.

Toutes les mesures de contrôle et règles de comportement s'appliquent de façon homogène comme des instructions contraignantes pour toute la banque; elles sont également mises à la disposition des collaborateurs et des cadres compétents sur l'Intranet. Dans ces instructions SCI sont définis un certain nombre de critères, notamment: objet du contrôle, but, périodicité, instances responsables, ressources, procédure, étendue du contrôle, obligation de documentation et conservation. Les contrôles réalisés doivent être consignés dans un dossier avec date, visa et mention de contrôle, afin de pouvoir en assurer le suivi. Dans les entités locales de l'organisation, des responsables SCI sont désignés et doivent remettre chaque trimestre un compte rendu d'exécution matérielle et formelle des contrôles.

K. Compte de création de valeur

mio. CHF	Activités commerciales et industrielles ²	
	2010	2009
UTILISATION		
à l'attention des collaborateurs ¹	4'765.0	4'762.0
à l'attention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culturel)	114.9	114.1
à l'attention des bailleurs de fonds	111.9	87.4
à l'attention de l'État :	952.2	988.6
↳ impôts ¹	161.5	202.2
↳ taxe sur la valeur ajoutée	167.7	166.9
↳ droits de douane/émoluments/ taxes	623.0	619.5
à l'attention de l'entreprise (autofinancement) ¹	714.3	756.0
Création de valeur nette	6'658.3	6'708.1

¹ Avant effet de prévoyance.

² Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

Le **compte de création de valeur du groupe Migros** dans les activités commerciales et industrielles indique **la valeur ajoutée réalisée par le groupe pour la Société**. En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe et donc des emplois, et doit fournir à l'État les prestations requises.

Avec 71.6%, la majeure partie de la création de valeur va aux **collaborateurs**. Comparativement à l'année précédente, les charges de personnel ont légèrement augmenté de 0.1%. La création de valeur pour les collaborateurs se situe dans l'ensemble au-dessus de la part de 71.0% de l'année précédente. Cela s'explique par la légère diminution de la création de valeur nette et de la hausse de la part dévolue aux collaborateurs pour leurs prestations. 82'079 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles.

Les prestations fournies dans le cadre du «**Pour-cent culturel Migros**», un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie, obtiennent environ 1.7% de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

Aux **bailleurs de fonds**, 1.7% (contre 1.3% lors du précédent exercice) ont été versés sous forme d'intérêts. L'augmentation comparativement à l'année précédente s'explique, dans une situation financière toujours stable, par le très bas niveau des intérêts et les modifications qui en résultent au jour de référence du marché des valeurs sur les couvertures des taux d'intérêts. L'**État** obtient 14.3% (contre 14.7% en 2009) en impôts, droits de douane et taxes. La part dévolue à l'État en diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'évolution correspondante du résultat dans les activités commerciales et industrielles du groupe Migros; d'autre part, comparativement à l'année précédente, par l'effet de la modification de la pondération de la répartition des facteurs des filiales respectives sur les taux fiscaux applicables.

L'orientation conséquente de la chaîne de création de valeur sur l'évolution dynamique du marché assure le **pérennité du groupe** et sa **capacité d'innovation**. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.

Joerg Zulauf
Département Finances

Comptes annuels consolidés 2010 du groupe Migros

	Page
Comptes annuels du groupe Migros	28
Compte de résultat du groupe Migros	31
Compte de résultat global du groupe Migros	32
Bilan du groupe Migros	33
Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros	34
Tableau de financement du groupe Migros	36
Annexe aux comptes annuels du groupe Migros	38
1. Informations sur le groupe Migros	38
2. Bases de présentation des comptes	38
3. Récapitulatif des principales normes comptables	41
4. Gestion des risques	56
5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction	84
6. Information sectorielle	85
Notes sur le compte de résultat	89
7. Résultat des opérations des Services financiers	89
8. Autres produits d'exploitation	90
9. Charges de matières et de services	90

Compte de résultat du groupe Migros

mio. CHF	Notes	2010	2009
Produits nets des livraisons et services		23'809.7	23'701.1
Autres produits d'exploitation	8	270.7	257.3
Produits avant produits des opérations des services financiers		24'080.4	23'958.4
Produits d'intérêts et de commissions ainsi que bénéfices (nets) sur instruments financiers des opérations des services financiers	7	959.9	988.5
Total des produits	6	25'040.3	24'946.9
Charges de matières et de services	9	14'550.7	14'455.8
Charges des intérêts et commissions ainsi que pertes de valeur sur les opérations des services financiers	7	371.8	426.5
Charges de personnel	10	4'934.9	4'931.7
Amortissements	27-29	1'139.5	1'125.3
Autres charges d'exploitation	11	2'867.2	2'854.5
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance		1'176.2	1'153.1
Effet de prévoyance avant impôts	10	50.5	171.1
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat		1'226.7	1'324.2
Produits financiers	12	13.0	64.2
Charges financières	12	- 112.5	- 96.2
Résultat des sociétés associées et coentreprises	13	- 8.5	- 25.2
Résultat avant impôts sur le résultat		1'118.7	1'267.0
Impôts sur le résultat	14	226.9	285.4
Bénéfice du groupe Migros		891.8	981.6
Information complémentaire			
Effet de prévoyance après impôts		40.2	135.3
Bénéfice avant effet de prévoyance		851.6	846.3
Attribution du bénéfice du groupe Migros			
Bénéfice attribuable aux coopérateurs		891.0	985.8
Bénéfice/(perte) attribuable aux intérêts non contrôlants		0.8	- 4.2
Bénéfice du groupe Migros		891.8	981.6

Compte de résultat global du groupe Migros

mio. CHF	Notes	2010	2009
Bénéfice du groupe Migros		891.8	981.6
Actifs financiers disponibles à la vente		82.0	152.1
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture		- 9.5	16.7
Écarts de change concernant des filiales étrangères du groupe		- 10.5	- 4.4
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		- 1.0	- 2.3
Impôts sur les autres éléments du résultat global		- 16.0	- 33.4
Autres éléments du résultat global	<i>16</i>	45.0	128.7
Résultat global du groupe Migros		936.8	1'110.3
Attribution du résultat global du groupe Migros			
Résultat global attribuable aux coopérateurs		936.5	1'114.5
Résultat global attribuable aux intérêts non contrôlants		0.3	- 4.2
Résultat global du groupe Migros		936.8	1'110.3

Bilan du groupe Migros

mio. CHF	Notes	31.12.2010	31.12.2009
ACTIFS			
Liquidités	17	3'125.4	3'167.2
Créances envers les banques	18	178.5	383.3
Créances hypothécaires et autres créances clients	19	28'854.0	27'530.7
Créances de livraisons et prestations	20	580.1	524.4
Autres créances	20	145.2	194.1
Stocks	21	2'042.2	2'056.0
Actifs financiers	22-26	3'337.1	3'369.0
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	13	94.5	96.7
Immeubles de placement	27	293.5	300.8
Immobilisations corporelles	28	11'602.1	11'236.7
Immobilisations incorporelles	29	1'275.2	1'207.4
Actifs sur avantages du personnel	38	561.8	482.1
Créances d'impôt courant sur le résultat		30.9	1.2
Actifs d'impôt différé sur le résultat	14	28.9	29.4
Autres actifs	30	218.1	226.2
		52'367.5	50'805.2
Actifs non-courants détenus en vue de la vente	31	7.0	-
TOTAL ACTIFS		52'374.5	50'805.2
PASSIFS			
Dettes envers les banques	32	737.1	1'063.5
Dépôts clients et dettes envers les clients	33	24'300.9	23'080.1
Autres dettes financières	34	1'771.0	1'887.5
Dettes de livraisons et prestations	35	1'659.0	1'671.1
Autres dettes	35	1'043.6	954.9
Provisions	36	111.6	113.1
Titres de créances émis	37	6'309.3	6'525.2
Dettes sur avantages du personnel	38	520.1	527.2
Dettes d'impôt courant sur le résultat		140.3	195.4
Passifs d'impôt différé sur le résultat	14	1'487.6	1'423.8
Passifs liés aux actifs non-courants détenus en vue de la vente	31	-	-
Total Dettes		38'080.5	37'441.8
Capital des coopératives	39	20.9	20.8
Réserves de bénéfices		14'175.9	13'291.6
Écarts de change		-40.9	-28.5
Autres réserves		122.6	64.7
Capitaux propres attribuables aux coopérateurs		14'278.5	13'348.6
Intérêts non contrôlants		15.5	14.8
Total Capitaux propres		14'294.0	13'363.4
TOTAL PASSIFS		52'374.5	50'805.2

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros

mio. CHF	Notes	Attribuables aux coopérateurs							Intérêts non contrôlants	Total
		Capital social	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Autres Reserves					
					Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie	Capitaux propres des coopérateurs			
Capitaux propres au 01.01.2009		20.6	12'306.2	- 22.9	- 48.3	- 21.3	12'234.3	19.7	12'254.0	
Bénéfice du groupe Migros			985.8				985.8	- 4.2	981.6	
Autres éléments du résultat global	16			- 5.6	119.6	14.7	128.7		128.7	
Résultat global du groupe Migros			985.8	- 5.6	119.6	14.7	1'114.5	- 4.2	1'110.3	
Autres variations des capitaux propres										
Variations du capital des coopératives	39	0.2					0.2		0.2	
Dividendes aux intérêts non contrôlants								- 0.9	- 0.9	
Variations du taux de détention			- 0.4				- 0.4	0.2	- 0.2	
Total des autres variations des capitaux propres		0.2	- 0.4				- 0.2	- 0.7	- 0.9	
Capitaux propres au 31.12.2009		20.8	13'291.6	- 28.5	71.3	- 6.6	13'348.6	14.8	13'363.4	

¹ Dans les Réserves de bénéfices figure un montant de CHF 6.0 millions réservé pour le Pour-cent culturel.
Voir Note annexe 15.

mio. CHF	Notes	Attribuables aux coopérateurs							Intérêts non contrôlants	Total
		Capital social	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Autres Reserves		Capitaux propres des coopérateurs			
					Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie				
Capitaux propres au 01.01.2010		20.8	13'291.6	- 28.5	71.3	- 6.6	13'348.6	14.8	13'363.4	
Bénéfice du groupe Migros			891.0				891.0	0.8	891.8	
Autres éléments du résultat global	16			- 12.4	64.7	- 6.8	45.5	- 0.5	45.0	
Résultat global du groupe Migros			891.0	- 12.4	64.7	- 6.8	936.5	0.3	936.8	
Autres variations des capitaux propres										
Variations du capital des coopératives	39	0.1					0.1	0.0	0.1	
Dividendes aux intérêts non contrôlants								- 1.2	- 1.2	
Variations du taux de détention ²			- 6.7				- 6.7	1.6	- 5.1	
Total des autres variations des capitaux propres		0.1	- 6.7				- 6.6	0.4	- 6.2	
Capitaux propres au 31.12.2010		20.9	14'175.9	- 40.9	136.0	- 13.4	14'278.5	15.5	14'294.0	

¹ Dans les Réserves de bénéfices figure un montant de CHF 8.2 millions réservé pour le Pour-cent culturel. Voir Note annexe 15.

² Variation des taux de participation de Vacando AG de 80% à 100% ainsi que modification du contrat de Travel Holding Company AG, qui entraîne la suppression des intérêts non contrôlant.

Tableau de financement du groupe Migros

mio. CHF	Notes	2010	2009
Résultat avant impôts sur le résultat		1'118.7	1'267.0
Amortissements, pertes de valeur (nets)	27–29	1'139.5	1'125.3
Pertes de valeur sur actifs financiers (nettes)		- 3.6	8.8
(Bénéfices)/ Pertes sur cessions d'actifs immobilisés		- 6.2	- 24.1
(Bénéfices)/ Pertes sur cessions d'actifs financiers		- 14.7	- 28.7
Résultat des sociétés associées et coentreprises	13	8.5	25.2
Augmentation/(Diminution) des provisions		- 2.7	- 7.2
Variation des actifs et passifs d'exploitation			
↳ (Augmentation)/Diminution des créances envers les banques		204.8	- 291.5
↳ (Augmentation)/Diminution des créances hypothécaires et autres créances clients		- 1'323.3	- 1'053.8
↳ (Augmentation)/Diminution des stocks		31.4	41.5
↳ (Augmentation)/Diminution des actifs financiers		184.2	- 44.5
↳ (Augmentation)/Diminution des autres actifs		- 50.2	- 98.5
↳ Augmentation/(Diminution) des dettes envers les banques		- 306.7	- 216.1
↳ Augmentation/(Diminution) des dépôts clients et dettes envers les clients		1'220.8	1'966.2
↳ Augmentation/(Diminution) des autres dettes		76.6	- 92.2
Impôts sur le résultat payés		- 278.1	- 167.8
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		1'999.0	2'409.6
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		- 1'377.4	- 1'389.2
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		27.3	78.0
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		- 42.2	- 90.0
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles		3.8	1.2
Acquisitions d'actifs financiers		- 832.2	- 702.7
Produits de la vente d'actifs financiers		851.7	530.7
Acquisitions de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités acquises		- 88.0	- 7.4
Produits de la vente de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités cédées		–	0.5
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		- 7.8	- 29.2
Produits de la vente d'entreprises associées et coentreprises		–	6.5
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		- 1'464.8	- 1'601.6

mio. CHF	Notes	2010	2009
Émissions d'emprunts obligataires		-	-
Remboursements et rachats d'emprunts obligataires		-	-
Émissions d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		449.3	738.8
Remboursements d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		-668.3	-1'248.2
Émissions d'autres dettes financières		58.2	176.9
Remboursements d'autres dettes financières		-423.9	-453.1
Dividendes versés aux intérêts non contrôlants		-1.2	-0.9
Augmentation du capital des coopératives		0.4	0.5
Diminution du capital des coopératives		-0.3	-0.3
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-585.8	-786.3
Variation de liquidités		-51.6	21.7
Liquidités en début d'année		3'167.2	3'148.8
Effets de la variation des taux de change		9.8	-3.3
Liquidités en fin d'année		3'125.4	3'167.2
Font partie des liquidités :			
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques		2'067.6	1'959.5
Actifs financiers d'une échéance initiale de 90 jours au maximum		1'057.8	1'207.7
Total Liquidités	17	3'125.4	3'167.2
Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation contient :			
Les intérêts perçus		847.8	917.5
Les intérêts versés		-402.4	-457.3
Les dividendes reçus		6.4	6.2

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros

1. Informations sur le groupe Migros

Le groupe Migros (ci-après également le «groupe» ou «Migros») est la plus importante entreprise de commerce de détail en Suisse. Parallèlement à son activité de base, le commerce de détail par le canal des coopératives et le commerce de marchandises (p. ex. Denner, Globus), les entreprises du groupe opèrent dans divers autres secteurs d'activité. Elles fournissent notamment des prestations dans les secteurs de l'industrie et du commerce de gros (marques distributeur Migros; p. ex. Chocolat Frey), des Services financiers (Banque Migros), ou encore des voyages (groupe Hotelplan). En outre, Migros s'engage activement en faveur de la culture, des activités sociales, des loisirs, de la formation et de l'économie. Les principales activités du groupe Migros sont présentées dans l'information sectorielle, en note annexe 6. Une liste des entreprises du groupe figure à la note annexe 48.

Le groupe Migros est une fédération de coopératives composée de 10 coopératives régionales indépendantes qui détiennent collectivement le capital social de la Fédération des coopératives Migros (FCM). La FCM coordonne les activités et détermine la stratégie du groupe Migros. Étant une fédération, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous une direction unique. Les comptes du groupe Migros ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière, ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique.

En vertu des dispositions légales et statutaires des 10 coopératives et de la FCM, les comptes du groupe Migros présentent des différences par rapport aux comptes annuels consolidés d'un groupe doté d'une structure de holding traditionnelle. Ainsi, les comptes du groupe ne sont pas établis à partir de la FCM en tant que société mère, mais constituent un regroupement des comptes annuels des 10 coopératives et des autres entreprises du groupe Migros. La somme du capital social des 10 coopératives est présentée comme capital du groupe.

La FCM a son siège social à 8005 Zurich (Suisse), Limmatstrasse 152.

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été approuvés par l'administration le 10 mars 2011. L'assemblée des délégués a pris connaissance des comptes du groupe Migros le 26 mars 2011.

Les comptes du groupe sont présentés en allemand, français et anglais. La version originale en allemand a force de loi.

2. Bases de présentation des comptes

Conformité avec les IFRS

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces dernières comprennent celles publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), les International Accounting Standards (IAS), ainsi que les interprétations de l'International Financial Interpretations Committee (IFRSIC) et du Standard Interpretations Committee (SIC).

Principales estimations et jugements réalisés par la direction

L'établissement des comptes annuels du groupe Migros en conformité avec les IFRS implique le recours à des estimations et à des jugements réalisés par la direction, qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs, les produits et les charges, ainsi que sur les informations sur les actifs et passifs éventuels de l'exercice. Bien que ces estimations aient été effectuées par la direction sur la base de sa meilleure connaissance de la situation actuelle du groupe Migros et des différentes mesures envisageables, il se peut que la réalité, à laquelle il a été finalement parvenu, diffère des estimations. Les domaines d'activité particulièrement affectés par l'incertitude des estimations ou par les jugements réalisés par la direction sont présentés à la note annexe 5.

Présentation par ordre décroissant de liquidité

Les opérations des Services financiers contribuent pour plus de la moitié au total du bilan du groupe Migros. Pour tenir compte des spécificités de l'activité des Services financiers et de son importance, le bilan du groupe Migros est présenté par ordre décroissant de liquidité et non pas en rubriques à court terme d'une part et à long terme d'autre part. Les produits financiers (produits d'intérêts et de commissions ainsi que bénéfices sur instruments financiers) et les charges financières (charges d'intérêts et de commissions, et pertes de valeur) des opérations des Services financiers, ainsi que les flux de trésorerie qui en découlent, sont présentés dans les rubriques d'exploitation. Les produits financiers et les charges financières des entreprises hors Services financiers sont présentés en tant que produits financiers ou charges financières.

Dates de clôture divergentes

L'exercice du groupe Migros correspond en principe à l'année civile. Cependant, le sous-groupe Hotelplan est consolidé dans les comptes du groupe sur la base de sa clôture au 31 octobre. Il n'est établi aucune clôture intermédiaire. Les opérations significatives du sous-groupe Hotelplan entre le 31 octobre et le 31 décembre sont cependant prises en compte dans les comptes du groupe Migros.

Modifications des normes comptables

Les comptes annuels du groupe Migros sont basés sur toutes les normes et interprétations publiées, dans la mesure où celles-ci s'appliquent aux activités du groupe et sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 ou ont fait l'objet d'une application anticipée par le groupe. Ci-après figurent les normes et interprétations publiées ou modifiées préalablement à l'établissement des comptes du groupe mais dont les effets ne sont pas encore entrés en vigueur à cette date:

(a) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010:

En janvier 2008, l'IASB a publié une révision de la norme IFRS 3 «Regroupements d'entreprises» (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009). Les principales modifications comprennent un modèle d'acquisition à quatre niveaux, pour les transactions, le droit de choisir entre la méthode précédente des majorités et la nouvelle méthode «full-goodwill», la comptabilisation par compte de résultat des coûts de transaction, l'adaptation par compte de résultat des paiements de prix d'achat conditionnels, ainsi que la nouvelle évaluation des participations déjà détenues lors des transitions successives. Le groupe Migros a tenu compte de ces modifications à titre prospectif pour les regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2010. Les regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est antérieure à cette date n'ont pas été adaptés. Les effets sur les résultats et la situation financière du groupe Migros ne sont pas significatifs en raison de l'importance et de la conception des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu en 2010.

En raison du remaniement de la réglementation applicable aux regroupements d'entreprises, l'IAS 27 «États financiers consolidés et individuels» a également subi des modifications. De cette manière, tous les effets découlant de transactions avec intérêts non contrôlants doivent être comptabilisés dans les capitaux propres, dans la mesure où aucun changement de contrôle n'est intervenu (applicable pour l'année commerciale commençant ou après le 1^{er} juillet 2009). Plus aucune

adaptation du goodwill et aucune comptabilisation ultérieure de bénéfices (badwill) n'auraient lieu. Cette norme règle aussi la procédure d'une perte de contrôle. Dans un tel cas, les parts doivent être réévaluées à leur juste valeur. Les bénéfices ou pertes résultant accidentellement de cette nouvelle évaluation doivent être comptabilisés par compte de résultat. Au cours de l'année commerciale, ni transactions avec intérêts non contrôlants, ni pertes de contrôle importantes ne se sont produites.

Dans le cadre du processus annuel d'amélioration publié par l'IASB, des modifications mineures ont été apportées aux normes applicables à la nouvelle année commerciale débutant au 1^{er} janvier 2010. Elles n'ont entraîné aucune répercussion importante sur le résultat du groupe Migros.

(b) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui sont appliquées par le groupe par anticipation:

Au mois de novembre 2009, l'IASB a publié une révision des normes IFRIC 14 / IAS 19 sur les «charges payées d'avance dans le cadre d'exigences de financement minimal» selon laquelle les versements facultatifs de l'employeur dans un régime de prévoyance avec excédent de couverture donnent forcément lieu à un avantage économique. Cette révision entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le groupe Migros a déjà appliqué par anticipation les prescriptions d'IFRIC 14 dans les états financiers 2009. Même pour l'année en revue, il ne résulte de cette application aucune répercussion sur les comptes du groupe.

(c) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010 et qui ne sont pas appliquées par anticipation par le groupe Migros:

En novembre 2009, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 9 «Classement et évaluation des instruments financiers», ce qui a permis de clore la première partie du projet de remplacement en trois étapes de la norme IAS 39. Conformément à cette nouvelle norme, il n'existe plus que deux catégories d'évaluation des actifs financiers et non plus quatre comme auparavant. Outre le classement et l'évaluation obligatoires des instruments financiers dans ces deux catégories, cette norme règle entre autres de nouveau les prescriptions relatives aux produits dérivés et aux reclassements éventuels. En octobre 2010, l'IFRS 9 a été complétée par les prescriptions applicables aux dettes financières pour le bilan. La réglementation existante IAS 39 a été reprise dans une large mesure. Les modifications résultent seulement de l'application de l'option de juste valeur. Les modifications résultant de la variation du risque de crédit pour les entreprises figurant au bilan doivent être comptabilisées sous Autres éléments du résultat global. Ces innovations entraînent aussi des adaptations dans plusieurs autres standards, en particulier l'IFRS 7 «Informations à fournir sur les instruments financiers». La norme IFRS 9 doit être appliquée avec les autres remaniements annoncés dans le projet de remplacement d'IAS 39 au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application par anticipation est admise. Ces innovations causées par le remplacement de l'IAS 39 auront des répercussions, en particulier sur l'inscription au bilan et dans le rapport financier des actifs du groupe Migros. Toutefois, ces répercussions ne pourront être évaluées plus précisément qu'une fois le projet de l'IASB entièrement achevé.

Au mois de novembre 2009, la norme IAS 24 «Informations relatives aux parties liées» a été amendée. Cet amendement a permis d'intégrer dans la norme l'exception partielle concernant les informations à fournir pour les entreprises liées au gouvernement, de préciser la définition d'une partie liée et de clarifier le fait que les devoirs de publication concernent aussi les contrats en suspens et non inscrits au bilan. Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. On ne prévoit aucune incidence significative de cette révision sur les comptes du groupe Migros.

Aucun effet important n'est attendu des modifications de normes réalisées dans le contexte du processus annuel d'amélioration de mai 2010, et applicables au début de l'année commerciale après le 1^{er} juillet 2010 ou le 1^{er} janvier 2011.

En octobre 2010, l'IASB a publié les modifications apportées à l'IFRS 7 en matière d'«Instructions pour les transferts d'actifs financiers». Celles-ci prévoient des informations à fournir afin de présenter la forme et les risques liés aux actifs financiers transférés pour des engagements encore existants. On peut partir du principe que ces modifications applicables à l'année commerciale débutant le 1^{er} juillet 2011 ou après cette date n'entraîneront aucune répercussion importante pour le groupe Migros.

(d) Normes et interprétations nouvelles ou modifiées sans pertinence sur les comptes du groupe:

Révision de l'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » dans le domaine « Paiement fondé sur des actions au sein du groupe » (entrant en vigueur dès le 1^{er} janvier 2010): Il n'existe aucun « paiement fondé sur des actions » au sein du groupe Migros.

Remaniement de la norme IAS 32 sur le « Classement des droits de souscription émis » en monnaie étrangère (entrée en vigueur à partir du 1^{er} février 2010): Dans le groupe Migros, aucun droit préférentiel de souscription n'est émis dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle.

Remaniement de l'IAS 12 « Impôts sur le résultat: réalisation en raison d'actifs latents » (entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2012): Le remaniement concerne les dettes ou exigences fiscales résultant d'immeubles de placement qui seront inscrits au bilan selon le « Modèle de juste valeur ». Au sein du groupe Migros, les immeubles de placements ne sont pas inscrits au bilan selon le « Modèle de juste valeur », mais selon le « Cost model ».

IFRIC 16 « Couverture d'investissements nets dans une activité à l'étranger » (en vigueur dès octobre 2008; modification dès le 1^{er} juillet 2010): Cette interprétation comporte une mise au point, dans la mesure où l'instrument de couverture peut être détenu par chaque entreprise du groupe et non seulement directement par la maison mère. Désormais, il est clairement fixé que la couverture des investissements nets peut aussi se produire au sein d'autres filiales du groupe. Dans le groupe Migros, aucun investissement net dans des activités à l'étranger n'est couvert par Hedge Accounting.

IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires » (en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2009): En tant que fédération de coopératives, le groupe Migros n'effectue pas de distributions directes à des propriétaires.

IFRIC 18 « Transferts d'actifs de clients » (en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2009): Cette interprétation concerne les situations où une entreprise reçoit de la part d'un client des actifs que l'entreprise doit utiliser pour raccorder un client à un réseau ou pour garantir au client un accès durable à un approvisionnement en biens ou en services; elle affecte donc spécifiquement le secteur de l'approvisionnement en énergie. Le groupe Migros ne fournit aucune prestation d'approvisionnement de ce type pour laquelle des clients mettent des actifs à disposition.

IFRIC 19 « Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres » (entrée en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2010): Les entités du groupe Migros n'éliminent habituellement pas de dettes envers des tiers avec des instruments de capitaux propres.

Les normes et interprétations nouvelles ou modifiées qui n'ont pas été appliquées par anticipation et qui entrent en vigueur après le 1^{er} janvier 2010 seront appliquées à partir de l'exercice 2011 ou au-delà.

3. Récapitulatif des principales normes comptables

Les principales normes comptables utilisées dans l'établissement des présents comptes du groupe sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de manière constante à toutes les années présentées.

Bases d'établissement des comptes

Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en Francs suisses (CHF). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis à la centaine de milliers de francs la plus proche. Les montants inférieurs à CHF 0.05 million sont présentés par « CHF 0.0 » et les montants nuls sont présentés par « - ». Les comptes du groupe ont été établis selon le principe du coût historique. Les exceptions à ce principe sont décrites dans les normes comptables ci-après. Ainsi, les instruments financiers dérivés et certaines catégories d'actifs financiers sont notamment comptabilisés à leur juste valeur.

Principes de consolidation

(a) Filiales

Une filiale est consolidée par intégration globale si le groupe Migros a la possibilité de diriger la politique financière et opérationnelle de la société, ce qui est en général le cas avec une participation directe ou indirecte supérieure à 50% des droits de vote. Pour déterminer si Migros contrôle une société, les droits de vote potentiels pouvant être présentement exercés ou convertis sont pris en compte. Les filiales acquises au cours de l'exercice sont intégrées dans les comptes annuels du groupe Migros à partir de la date de prise de contrôle effective, et toutes les sociétés vendues le sont jusqu'à la cession du contrôle.

Les acquisitions de filiales sont traitées comptablement selon la méthode de l'acquisition («Purchase Method» ou «Acquisition Method»). Il convient de différencier les cas suivants:

Les acquisitions d'entreprises et les adaptations de prix d'achat d'acquisitions d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2010: le coût d'une acquisition selon la dénommée «Purchase Method» se compose de la juste valeur à la date de prise de contrôle des actifs acquis, des passifs contractés ou assumés et des instruments de capitaux propres émis, ainsi que de tous les coûts directement imputables au regroupement d'entreprises. Les actifs identifiés et acquis lors de l'achat de la société, ainsi que les passifs et passifs éventuels assumés, sont évalués lors de la première consolidation à leur juste valeur, indépendamment des éventuels intérêts non contrôlants. Si les coûts d'acquisition sont supérieurs à la juste valeur de la quote-part de l'actif net de la société acquise par le groupe Migros, cette différence est traitée comme goodwill. Dans le cas contraire, si les coûts d'acquisition sont inférieurs à la juste valeur de la quote-part de l'actif net de la filiale acquise, la différence est comptabilisée directement par résultat.

Achats d'entreprises ayant eu lieu à partir du 1^{er} janvier 2010: la première comptabilisation s'effectue généralement comme indiqué ci-dessus. À la différence de la «Purchase Method» précédente, les coûts d'acquisition accessoires (coûts de conseil, etc.) sont comptabilisés selon la nouvelle «Acquisition Method» selon les comptes de résultat. Il en va de même des adaptations de prix d'achat ultérieures qui ne sont plus corrigées par le goodwill mais comptabilisées dans les comptes de résultat. Pour le calcul du goodwill ou du bénéfice résultant d'acquisition d'entreprises, le droit de choisir pour les transactions permet de décider si elles sont traitées comme les acquisitions d'entreprises réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 selon la méthode des majorités ou si, selon la «Full Goodwill Method», elles seront ajoutées aux intérêts non contrôlants existantes des parts supprimées. Pour l'acquisition d'entreprises par étapes, le transfert de contrôle des participations gardées et réévaluées, ainsi qu'une éventuelle différence par compte de résultat, sont comptabilisés (les variations de valeurs comptabilisées précédemment dans les autres éléments du résultat global seront recyclées par compte de résultat).

Les transactions internes au groupe, les créances et les dettes ainsi que les bénéfices/pertes intermédiaires non réalisés sont éliminés lors de l'établissement des comptes annuels du groupe Migros.

(b) Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par deux ou plusieurs parties en vertu d'un accord contractuel. Elles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette méthode est expliquée au paragraphe c) Sociétés associées, ci-après.

(c) Sociétés associées

Dans les sociétés associées, le groupe Migros exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, ce qui est en général le cas avec une participation directe ou indirecte comprise entre 20 et 50% des droits de vote. Ces sociétés sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, puis selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill payé pour des sociétés associées est inclus dans la valeur comptable de chacune des participations concernées. La part du groupe dans les bénéfices et les pertes de l'exercice des sociétés associées est comptabilisée par résultat et est présentée distinctement dans le compte de résultat du groupe. Si la quote-part de pertes est égale ou supérieure à la valeur de la participation dans la société associée, les pertes excédentaires ne sont pas comptabilisées, sauf en présence d'obligations le prévoyant. Les gains

et les pertes latents découlant de transactions avec des sociétés associées sont éliminés proportionnellement au taux de participation.

(d) Intérêts non contrôlants et transactions avec intérêts non contrôlants

Les intérêts non contrôlants représentent la quote-part de bénéfices ou de pertes, ainsi que d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues en intégralité par le groupe. Les intérêts non contrôlants sont présentés distinctement dans le compte de résultat, dans l'état du résultat global et dans les capitaux propres du groupe. Les transactions non contrôlants seront comptabilisées avec le capital, pour autant qu'aucune perte de contrôle n'en résulte. Dans ce cas, le goodwill ne sera pas adapté et les bénéfices ou pertes ne seront pas comptabilisés. En cas de perte de contrôle d'une autre entreprise, la différence résultante sera comptée proportionnellement à la majorité ou aux intérêts non contrôlants et comptabilisée par compte de résultat à la juste valeur.

Information sectorielle

Les informations sur les secteurs opérationnels sont publiées sur la même base que celles qui sont utilisées pour le reporting interne aux principaux décideurs opérationnels. Dans le groupe Migros, la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros est l'organe regroupant les principaux décideurs opérationnels et qui vérifie l'affectation des ressources et l'évaluation des performances.

Conversion de monnaies étrangères

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque filiale établit ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique primaire où elle opère. Les comptes annuels du groupe Migros sont établis en Francs suisses (CHF), qui est la monnaie de présentation du groupe Migros.

(b) Conversion de la monnaie de transaction en monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies fonctionnelles aux cours en vigueur à la date des transactions ou aux cours moyens mensuels, si ceux-ci en représentent une approximation raisonnable. Les gains et les pertes de change sur ces transactions, ainsi que sur la conversion à la date de clôture des éléments monétaires de la monnaie étrangère vers la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisés par résultat. Les écarts de change sur opérations de couverture des flux de trésorerie font exception à cette règle et sont directement comptabilisés en capitaux propres dans les Autres réserves via les Autres éléments du résultat global.

Les écarts de change sur éléments non monétaires (p. ex. actions) classés dans la catégorie «disponibles à la vente» sont comptabilisés directement par capitaux propres dans les Autres réserves également via les Autres éléments du résultat global.

(c) Conversion de la monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation

Les comptes annuels de toutes les filiales qui ne sont pas établis en CHF (aucune filiale n'ayant la monnaie fonctionnelle d'un pays à hyperinflation) sont convertis comme suit en monnaie de présentation:

- les actifs et les passifs aux cours en vigueur en fin d'année (cours à la date de clôture); et
- les charges et les produits aux cours moyens de l'année.

Les écarts de change en résultant sont directement comptabilisés en capitaux propres dans la rubrique Écarts de change via les Autres éléments du résultat global.

L'écart de change existant dans les capitaux propres lors de la vente d'une filiale étrangère fait partie intégrante du résultat de cession, lui-même comptabilisé par résultat.

Les goodwill et ajustements de justes valeurs sur acquisitions d'entreprises étrangères sont traités comme des actifs ou des passifs de ces sociétés étrangères et sont convertis de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation aux cours en vigueur à la date de clôture.

Comptabilisation des produits

Les produits correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens et de services. Ils sont présentés nets de taxes sur les ventes ou sur les biens et services, de remises commerciales et rabais, ainsi que de dettes sur programmes de fidélisation de la clientèle. Les transactions entre sociétés du groupe, ainsi que les bénéfices et pertes en résultant, sont éliminés. Les produits sont comptabilisés quand leur montant peut être évalué avec fiabilité, s'il est probable que l'entreprise tirera un avantage économique de la transaction et si les critères spécifiques mentionnés ci-dessous sont remplis.

(a) Produits de l'activité de commerce de détail et ventes de marchandises

Les produits de l'activité de commerce de détail sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (vente au client). Les produits des ventes de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultat si les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

(b) Produits de l'activité voyages

Les produits de l'activité voyages sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (début du voyage du client).

(c) Produits des Services financiers

Les produits de commissions et les autres services des Services financiers sont comptabilisés dans la période appropriée dès que la prestation correspondante a été fournie. Les produits d'intérêts sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que les actifs financiers, sont comptabilisés dans leur période de référence. Pour les produits d'intérêts sur instruments financiers à taux fixe (à l'exception des instruments financiers «évalués à la juste valeur par compte de résultat»), on utilise la méthode du taux d'intérêt effectif.

(d) Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Prestations relevant du Pour-cent culturel

Les prestations fournies dans le cadre du «Pour-cent culturel Migros» correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie; elles sont imputées aux Autres charges d'exploitation. Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5% (FCM: 0.33%) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Selon les IFRS, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance. Des provisions sont donc uniquement constituées pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». A celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes. Des indications complémentaires sur les prestations relevant du Pour-cent culturel et sur la Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel figurent à la note annexe 15.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les dépôts à vue sous forme de comptes de chèques postaux et bancaires, ainsi que les actifs financiers équivalents de trésorerie ayant une échéance d'origine inférieure à 90 jours. L'évaluation initiale s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, puis au coût amorti (Amortised Cost).

Créances envers les banques

Les créances envers les banques comprennent les créances sur papiers monétaires, ainsi que les créances envers les banques d'émission et les banques commerciales ayant une échéance d'origine supérieure à 90 jours. La comptabilisation initiale des créances envers les banques s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes occasionnés lors de leur entrée au bilan et pouvant leur être directement rattachés. L'évaluation subséquente des créances envers les banques s'effectue au coût amorti. Les éventuels agios ou disagios, tout comme les coûts de transaction externes, sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. En l'absence d'agios, de disagios et de coûts de transaction externes, l'évaluation s'effectue à la valeur nominale, respectivement après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Créances hypothécaires et autres créances clients

Les créances hypothécaires et autres créances clients sont des prêts qui sont directement accordés aux débiteurs par les Services financiers. Ces prêts sont comptabilisés quand les fonds parviennent aux débiteurs. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances accordées ou acquises sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes devant être directement rattachés à leur acquisition. L'évaluation subséquente des créances hypothécaires et autres créances clients s'effectue au coût amorti. Les éventuels agios ou disagios, tout comme les coûts de transactions externes, sont amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts amortis correspondent aux coûts d'acquisition établis à l'évaluation initiale, diminués des remboursements de capital, majorés ou diminués de l'amortissement des agios, disagios et coûts de transaction, ainsi que des éventuelles pertes de valeur ou pertes pour irrécouvrabilité.

Les créances hypothécaires et autres créances clients font l'objet de tests réguliers de pertes de valeur. Les engagements de prêts sont évalués individuellement, en tenant compte de la qualité de l'emprunteur, de sa situation financière, de son historique de paiements, de l'existence d'éventuels garants et, le cas échéant, de la valeur de réalisation d'éventuelles garanties. Toutes les créances hypothécaires et autres créances clients ne présentant pas de risque de contrepartie sont classées économiquement en portefeuilles homogènes, faisant l'objet de tests forfaitaires de perte de valeur et dont les pertes de valeur éventuelles sont déterminées sur la base des statistiques de défaillance. S'il existe des raisons objectives de penser que l'intégralité du montant dû tel que prévu aux conditions contractuelles initiales ou que la contrevaletur d'une créance ne pourra pas être perçue, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients sont présentées dans le compte de résultat à la rubrique Produits d'intérêts et de commissions, ainsi qu'à la rubrique Pertes de valeur des opérations des Services financiers. Sur présentation d'une attestation de perte ou lorsqu'un abandon de créances est consenti, la décomptabilisation de la créance s'effectue par compensation avec la perte de valeur correspondante.

Créances de livraisons et prestations et Autres créances

Lors de leur évaluation initiale, les créances de livraisons et prestations et autres créances sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. Ensuite, l'évaluation s'effectue selon la méthode du taux d'intérêt effectif au coût amorti diminué des éventuelles dépréciations. Les dépréciations sont comptabilisées par résultat dans les Autres charges d'exploitation.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation. Pour les stocks principaux, l'évaluation se fonde sur la méthode du coût moyen pondéré. Les coûts de production englobent les frais généraux de production basés sur une utilisation normale des capacités de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas comptabilisés à l'actif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts de vente directs et, le cas échéant, des coûts d'achèvement.

Les bénéfices et pertes cumulés sur opérations de couverture des flux de trésorerie liés aux achats de marchandises, comptabilisés en capitaux propres dans les Autres réserves sont transférés dans les coûts d'acquisition des stocks à la réception de la marchandise ayant fait l'objet de la couverture.

Autres actifs financiers

Le groupe Migros classe ses actifs financiers dans les catégories: «évalués à la juste valeur par compte de résultat», «détenus jusqu'à l'échéance», «disponibles à la vente» et «prêts». La classification dépend du but dans lequel un actif financier est acquis. La direction effectue la classification lors de l'acquisition et la vérifie à chaque clôture.

(a) évalués à la juste valeur par compte de résultat

La catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat» distingue deux sous-catégories: les actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux qui sont définis (désignés) comme «évalués à la juste valeur par compte de résultat» lors de l'acquisition. Les instruments financiers dérivés sont également placés dans cette catégorie s'ils ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des titres productifs d'intérêts et des titres de participation (actions) qui ont été acquis par le groupe avec une intention de revente à court terme. Les actifs financiers sont affectés (désignés) à la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat» si leur gestion et la mesure de leur performance à la juste valeur s'effectuent conformément à la gestion des risques ou à la stratégie d'investissement, qu'il s'agit d'un actif financier qui comporte un instrument financier dérivé incorporé (p. ex. obligation convertible) ou que l'actif financier partage un risque avec un autre actif financier (ou avec une dette financière) et que les variations contraires de leur juste valeur s'annulent réciproquement.

(b) détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «détenus jusqu'à l'échéance» comprend des titres productifs d'intérêts pour lesquels le groupe Migros a la possibilité et l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Le groupe Migros n'a pas détenu d'actifs financiers de cette catégorie ni à la date de clôture du bilan, ni lors du précédent exercice.

(c) disponibles à la vente

Les titres productifs d'intérêts et les titres de participation (actions) qui ne sont pas affectés à une autre catégorie sont classés comme «disponibles à la vente». Sont également classés dans cette catégorie les titres de participations minoritaires pour lesquelles le groupe Migros n'exerce pas d'influence notable ni n'en détient le contrôle.

(d) prêts

La catégorie «prêts» comprend les créances productives d'intérêts envers des fondations liées, des organismes de droit public et autres tiers, dont l'échéance d'origine est supérieure à 90 jours. Elle ne contient ni les créances hypothécaires et autres créances clients des Services financiers, ni les créances envers les banques.

Tous les actifs financiers, à l'exception des «prêts», sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe Migros a contracté l'obligation d'achat ou de vente de l'actif. La comptabilisation des «prêts» s'effectue à la date du versement. Les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction externes. Pour la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat», les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lors de l'acquisition. Les actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits à percevoir leurs flux de trésorerie sont arrivés à expiration ou que tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier ont été substantiellement transférés à un tiers. Les actifs financiers des catégories «évalués à la juste valeur par compte de résultat» et «disponibles à la vente» sont ensuite évalués à leur juste valeur, et ceux des catégories «prêts» et «détenus jusqu'à l'échéance» le sont au coût amorti, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et pertes (réalisés et non réalisés), y compris les produits d'intérêts et de dividendes sur actifs financiers de la catégorie «évalués à la juste valeur par compte de résultat», sont comptabilisés par compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les variations de juste valeur d'actifs financiers monétaires (p. ex. titres productifs d'intérêts) de la catégorie «disponibles à la vente» sont réparties en: (a) Effets de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, (b) Variations de la juste valeur et (c) Écarts de change. Les effets de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif et les écarts de change sont comptabilisés par compte de résultat, les variations de la juste valeur en capitaux propres dans les Autres réserves via les Autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires (p. ex. actions) de la catégorie «disponibles à la vente» sont directement comptabilisées en capitaux propres dans les Autres réserves également via les Autres éléments du résultat global.

Quand des actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» sont vendus ou font l'objet de pertes de valeur, leurs variations cumulées de juste valeur, comptabilisées en capitaux propres dans les Autres réserves, sont transférées au compte de résultat. Les produits d'intérêts sur actifs financiers «disponibles à la vente» sont comptabilisés en produits d'intérêts. Les produits de dividendes des actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» sont comptabilisés en compte de résultat lorsque le droit à percevoir le paiement est établi.

Les gains et pertes liés aux variations de cours, ainsi que les produits d'intérêts et de dividendes des actifs financiers, sont présentés au compte de résultat comme suit: (a) dans les Produits d'intérêts et de commissions, ainsi que bénéfiques (nets) sur instruments financiers des opérations des Services financiers s'il s'agit d'actifs financiers des Services financiers et (b) dans les Produits financiers s'il s'agit d'actifs financiers relevant des autres activités.

La détermination de la juste valeur des actifs financiers cotés est basée sur le cours de bourse officiel (cours d'achat) obtenu sur un marché actif. Un marché est actif quand il est le lieu de transactions régulières entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale («arm's length transactions»). En l'absence de marché actif ou s'il s'agit d'actifs financiers non cotés, une méthode d'évaluation reconnue est appliquée. Parmi les méthodes d'évaluation reconnues figurent les comparaisons avec des transactions récentes sur le marché, la juste valeur d'un autre actif financier identique en substance, ainsi que les calculs de flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options. Sont exclus de cette disposition les instruments de capitaux propres non cotés dont la juste valeur ne peut être déterminée avec fiabilité, ainsi que les instruments financiers dérivés qui d'une part se réfèrent à de tels instruments de capitaux propres et d'autre part prévoient la livraison de tels instruments non cotés. Ces instruments de capitaux propres non cotés et ces instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût après déduction de leur diminution de valeur.

À chaque clôture, le groupe Migros détermine s'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou qu'un groupe d'actifs financiers aient pu perdre de la valeur de façon durable. Les indications objectives de perte de valeur durable comprennent notamment de graves difficultés financières d'un débiteur, une rupture de contrat due p. ex. à une cessation ou à un retard de paiement des intérêts ou du capital, ou encore un assainissement financier. Pour les actifs financiers non

monétaires (p. ex. actions) relevant de la catégorie «disponibles à la vente», les éléments suivants constituent une indication objective de perte de valeur:

- diminution substantielle de la juste valeur d'au moins 20% en-dessous du coût d'acquisition, ou
- diminution de la juste valeur en-dessous du coût d'acquisition sur une période ininterrompue couvrant deux clôtures consécutives du bilan.

Si la nécessité d'une diminution de valeur est constatée sur la base de ces indications, la perte cumulée, comptabilisée par capitaux propres dans les Autres réserves, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle, est transférée au compte de résultat en tant que perte de valeur (Impairment loss). Les pertes de valeur sur actifs financiers non monétaires qui ont été comptabilisées par résultat ne peuvent faire l'objet d'une reprise par compte de résultat mais doivent être directement comptabilisées par capitaux propres dans les Autres réserves. Les reprises de pertes de valeur sur actifs financiers monétaires sont comptabilisées par compte de résultat.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur le jour de la prise d'effet du contrat, puis sont réévalués à leur juste valeur à la clôture du bilan. Le traitement des variations de juste valeur dépend du fait qu'un instrument financier dérivé soit désigné ou non comme instrument de couverture (Hedge Accounting). Le groupe Migros applique la comptabilité de couverture aux cas suivants: (a) Couverture du risque lié à la variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé (Couverture des justes valeurs – Fair Value Hedge) ou (b) Couverture du risque de fluctuation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif comptabilisé ou du risque lié à une transaction attendue dans le futur (Couverture des flux de trésorerie – Cash Flow Hedge).

Au début de chaque transaction de couverture, le groupe Migros documente le lien entre l'instrument de couverture et le risque couvert, ainsi que les objectifs et les stratégies de chacune des opérations de couverture correspondantes. L'efficacité de la couverture est régulièrement réappréciée à partir de la prise d'effet du contrat.

La juste valeur des différents instruments financiers dérivés qui sont utilisés pour la comptabilité de couverture est présentée à la note annexe 25. La variation des réserves liées aux opérations de couverture des flux de trésorerie est présentée dans le tableau de variation des capitaux propres, ainsi que dans l'annexe 16 comme composante des Autres éléments du résultat global.

(a) Couvertures des justes valeurs (Fair Value Hedge)

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés répondant aux critères de comptabilité de couverture des justes valeurs sont comptabilisées par compte de résultat avec celles de l'élément couvert (actif ou passif), attribuables au risque couvert; la valeur comptable de l'élément couvert comptabilisé au coût amorti est ajustée en conséquence.

Quand un instrument de couverture ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture des justes valeurs, la valeur de l'instrument comptabilisée à cette date est utilisée comme base pour déterminer un nouveau taux d'intérêt effectif pour l'élément couvert sur lequel reposera l'amortissement pendant l'échéance résiduelle.

Les titres de créances à taux fixe (emprunts sur cédules hypothécaires) émis par les Services financiers du groupe Migros, et qui sont soumis au risque de variation de la juste valeur en raison des modifications des taux d'intérêt, sont couverts par des swaps de taux d'intérêt.

(b) Couvertures des flux de trésorerie

La partie efficace d'une variation de la juste valeur d'un instrument financier dérivé désigné pour les opérations de couverture des flux de trésorerie est comptabilisée par capitaux propres dans les Autres réserves sans effet sur le résultat via les Autres éléments du résultat global. La partie inefficace d'une opération de couverture est comptabilisée directement par résultat.

Les variations cumulées de juste valeur, comptabilisées en capitaux propres dans les Autres réserves, sont transférées au compte de résultat dans la période où la transaction prévue ayant fait l'objet de la couverture est comptabilisée par résultat (p. ex. quand l'achat ou la vente prévu a eu lieu). Le gain ou la perte de couverture sur l'instrument financier dérivé est présenté au compte de résultat, à la même rubrique que l'élément couvert.

Quand un instrument de couverture est vendu ou exercé, ou s'il ne répond plus aux critères de comptabilité de couverture, les variations cumulées de juste valeur restent en capitaux propres dans les Autres réserves des Capitaux propres jusqu'à ce que l'élément couvert attendu soit intervenu. Si celui-ci ne doit plus intervenir, les variations cumulées de juste valeur figurant en capitaux propres dans les Autres réserves sont transférées au compte de résultat. Le gain ou la perte de couverture sur instruments financiers dérivés destinés à couvrir des actifs non financiers, p. ex. l'achat de stocks en monnaies étrangères, est transféré des Autres réserves des capitaux propres aux coûts d'acquisition de l'actif non financier lorsque l'élément couvert intervient.

Les achats prévus de stocks en monnaies étrangères, soumis au risque de variation de la juste valeur en raison des modifications du cours de change, sont couverts par des opérations de change à terme. Les ventes prévues de fioul du groupe Migros soumises au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des prix du marché sont couvertes par des transactions à terme sur marchandises (Commodity Futures). Les prêts renouvelables à taux variable inclus dans les Dettes envers les banques soumis au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des taux d'intérêt sont couverts par des swaps de taux d'intérêt.

(c) Instruments financiers dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien qu'ils soient mis en œuvre en tant que couvertures dans le cadre de la stratégie de gestion des risques du groupe Migros. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés qui ne satisfont pas aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisées par résultat.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés les uns avec les autres s'il existe à une date donnée un droit de compenser les montants comptabilisés et s'il est envisagé de procéder aux paiements sur une base nette et de procéder simultanément au remboursement d'un passif et à la réalisation de l'actif correspondant.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur coût d'achat ou de construction et sont amortis linéairement par compte de résultat en fonction de leur durée d'utilité estimée sur les durées suivantes:

Bâtiments	20 à 67 ans
Agencements et installations d'exploitation fixes	5 à 20 ans

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés à l'actif uniquement lorsqu'ils concernent des immeubles de placement nouveaux ou transformés constituant des actifs qualifiés. Les actifs qualifiés sont des actifs qui nécessitent une longue période de préparation pour être utilisables. Les immeubles de nature mixte sont classés soit en immeubles de placement soit en immobilisations corporelles selon les surfaces occupées par leur propriétaire. La juste valeur des immeubles de placement présentée à la note annexe 27 a été établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés (Discounted-Cash-Flow - DCF). La juste valeur d'un bien immobilier est déterminée à partir de la somme des produits nets actualisés que l'on s'attend à recevoir à compter de la date de clôture (avant impôts, intérêts versés, amortissements et remboursements de dettes). En règle générale, il n'est pas fait appel aux services d'experts externes pour la détermination des justes valeurs.

Pour l'évaluation selon la méthode DCF, les flux financiers sont modélisés sur une période de 10 ans. Au-delà de cette période, on fait l'hypothèse d'une rente perpétuelle (valeur résiduelle). Il n'y est procédé à aucune modélisation explicite de l'inflation (méthode implicite). La valeur actualisée des flux financiers futurs est calculée à la date de clôture. Le taux d'actualisation reflète les attentes de rendements locatifs devant être atteints durablement et avec un risque raisonnable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de bâtiments nécessaires à l'exploitation (p. ex. points de vente, centrales d'exploitation, entrepôts), d'agencements et installations d'exploitation, de machines (p. ex. dispositifs de chargement, systèmes de manutention et d'entreposage), ainsi que d'autres immobilisations corporelles (p. ex. mobilier, véhicules et installations informatiques).

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements cumulés. Les coûts d'acquisition comprennent également tous les coûts attribuables à l'achat. Si des composantes d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ces composantes sont comptabilisées et amorties comme des immobilisations distinctes. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées d'utilité économique estimées ci-après:

Bâtiments	20 à 53 ans
Installations d'exploitation, machines	5 à 30 ans
Mobilier, véhicules	5 à 10 ans
Installations informatiques	3 à 7 ans

Les durées d'utilité économique estimées sont revues chaque année et ajustées le cas échéant.

Les terrains qui sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles ne sont pas amortis. Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles existantes sont uniquement comptabilisées à l'actif s'il est probable qu'elles généreront un avantage économique supplémentaire. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés à l'actif uniquement lorsqu'ils concernent des immeubles de placement nouveaux ou transformés constituant des actifs qualifiés. Les actifs qualifiés sont des actifs qui nécessitent une longue période de préparation pour être utilisables.

Le test de perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue au niveau du plus petit groupe identifiable d'actifs ou des Unités Génératrices de Trésorerie (CGUs, Cash-Generating Units) qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur si des événements ou une modification de la conjoncture d'une coopérative indiquent que la valeur comptable ne serait, le cas échéant, plus recouvrable. En outre, pour d'éventuelles pertes de valeur des centres commerciaux, il est tenu compte de certaines considérations spécifiques, dans la mesure où les critères d'évaluation sous-jacents qui ont motivé la décision d'investissement ne pourront être atteints de façon durable. Les Unités Génératrices de Trésorerie des entreprises industrielles du secteur Industrie & commerce de gros correspondent soit aux domaines d'activité soit aux entreprises. Les tests de perte de valeur des entreprises du secteur Commerce de marchandises sont pratiqués au niveau des réseaux de distribution ou des entreprises.

Les gains et les pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés par différence entre le montant net de la cession et la valeur comptable du bien, et figurent aux Autres produits d'exploitation ou Autres charges d'exploitation.

Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)

(a) Le groupe Migros en tant que preneur de contrats de location

Contrats de leasing financier:

Les contrats de location d'immeubles, d'installations et d'autres immobilisations corporelles, dans lesquels le groupe Migros accepte en substance tous les risques et avantages inhérents à la propriété, sont classés et traités comme des contrats de leasing financier. Au commencement du contrat, la juste valeur du bien pris en leasing financier, ou la valeur actualisée des paiements au titre du leasing si celle-ci lui est inférieure, est comptabilisée en immobilisation corporelle. Chaque paiement au titre du leasing est scindé entre amortissements et intérêts. La composante d'amortissements est déduite de la dette de leasing financier actualisée figurant dans les Autres dettes financières. Les immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat de leasing.

Contrats de location simple:

Les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges au compte de résultat, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

(b) Le groupe Migros en tant que bailleur de contrats de location

Les immeubles de placement qui sont donnés en location dans le cadre de contrats de location simple figurent au bilan du groupe Migros à la rubrique Immeubles de placement.

Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Un goodwill est créé lors de l'acquisition d'une filiale ou d'une entreprise associée respectivement une coentreprise. Il correspond à l'excédent des coûts d'acquisition, plus les intérêts non contrôlants éventuelles existantes par rapport à la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiés de la société acquise par le groupe Migros, à la date d'acquisition. Le goodwill provenant de l'achat d'une filiale est comptabilisé dans les Immobilisations incorporelles et fait l'objet chaque année d'un test de perte de valeur. Le goodwill créé lors de l'acquisition d'une entreprise associée ainsi qu'une coentreprise fait partie intégrante de la valeur comptable de la participation correspondante et le test de valeur s'effectue par conséquent sur l'intégralité de la valeur comptable de la participation. Tout goodwill comptabilisé de façon distincte est comptabilisé au bilan à son coût d'acquisition diminué des éventuelles pertes de valeur (Impairment). Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors de périodes ultérieures. Lors de la cession d'une société, le goodwill correspondant fait partie du résultat de cession.

Pour les besoins du test de perte de valeur des goodwill, ceux-ci sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (CGU, UGT) ou à un groupe d'Unités Génératrices de Trésorerie. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ces conditions s'appliquent dans le secteur du Commerce de détail par le canal des coopératives, au niveau de la coopérative, dans le secteur du Commerce de marchandises, au niveau du réseau de distribution ou de l'entreprise, dans le secteur Industrie & commerce de gros, au niveau du domaine d'activité ou de l'entreprise, et dans le secteur Voyages, au niveau de l'entité organisationnelle ou de l'entreprise. Dans les autres domaines d'activité ne figure aucun goodwill significatif.

(b) Logiciels et développements informatiques

Les licences de logiciel acquises sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition, lequel se compose du prix d'achat et des frais de mise en service (paramétrage, etc.). Les coûts internes et externes de développement d'applications informatiques spécifiques à l'entreprise sont comptabilisés à l'actif en Immobilisations incorporelles s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité sur plusieurs années. Tous les autres coûts de développement et de maintenance informatiques sont comptabilisés en charges. Les logiciels comptabilisés

à l'actif sont amortis selon leur plan d'amortissement établi en fonction des durées d'utilité attendues (3 à 10 ans).

(c) Marques, licences, brevets, droits d'édition

Les marques, licences, brevets et droits d'édition sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition de marques, licences, brevets et droits d'édition acquis dans le cadre de l'achat d'une filiale correspondent à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles comptabilisées à l'actif dans cette catégorie ont une durée d'utilité déterminable et sont amorties selon leur plan d'amortissement (5–25 ans).

Pertes de valeur des actifs non financiers

Les actifs non financiers ayant une durée d'utilité indéterminée (p. ex. goodwill) ne sont pas amortis selon un plan d'amortissement, mais sont soumis chaque année à un test de perte de valeur (Impairment test). Les actifs non financiers à durée d'utilité finie et qui sont amortis selon leur plan d'amortissement sont soumis à un test de perte de valeur s'il existe des indices objectifs de perte de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée par résultat si la valeur recouvrable (Recoverable amount) est inférieure à la valeur comptable de l'actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le produit net de la vente (produit de la vente estimé diminué de tous les coûts directs liés à la cession) et la valeur d'utilité (valeur actualisée des entrées et sorties de trésorerie susceptibles de découler de l'usage). Pour les besoins du test de perte de valeur des goodwill et des immobilisations corporelles, ceux-ci sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes.

Les pertes de valeur sur actifs non financiers comptabilisées lors de périodes précédentes sont vérifiées chaque année (à l'exception des pertes de valeur sur goodwill) pour établir si elles doivent faire l'objet d'une reprise.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants (ou groupes d'actifs non courants) sont classés comme actifs non courants détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. L'évaluation d'actifs non courants détenus en vue de la vente s'effectue au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont présentés au bilan de manière distincte.

Les activités abandonnées sont des activités qui ont été soit vendues, soit classées comme détenues en vue de la vente. Elles sont présentées au bilan et au compte de résultat de manière distincte.

Dettes envers les banques

Les dettes envers les banques sont évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dépôts clients et dettes envers les clients

Les dépôts clients et les dettes envers les clients se composent de dettes envers les clients sous forme d'épargne et d'investissement (comptes d'épargne, comptes de particuliers, comptes de placement et comptes de prévoyance), ainsi que de comptes courants et de fonds à terme. Les dépôts clients et les dettes envers les clients proviennent exclusivement de l'activité des Services financiers. Ils sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Autres dettes financières

Les rubriques du bilan ci-après figurent dans les Autres dettes financières:

(a) Contrats de leasing financier

Voir le paragraphe «Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)».

(b) Instruments financiers dérivés

Figurent dans cette rubrique les valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés. Voir le paragraphe «Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture».

(c) Autres dettes financières

Sont comptabilisées dans les Autres dettes financières les dettes financières qui ne constituent pas des dettes envers les banques ni ne proviennent de l'activité des Services financiers; y figurent notamment les comptes de placement du personnel et les emprunts. En font notamment partie les comptes de placement du personnel ainsi que les emprunts. Les Autres dettes financières sont évaluées au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dettes de livraisons et prestations et Autres dettes

Les dettes de livraisons et prestations, ainsi que les Autres dettes, sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour garanties, restructurations, contrats déficitaires et autres contentieux juridiques sont comptabilisées si le groupe Migros a une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé qui entraînera une sortie de ressources probable pouvant être estimée avec fiabilité. Des provisions ne peuvent être constituées pour les pertes futures. Si l'obligation ne peut pas être estimée de manière suffisamment fiable, elle est mentionnée comme passif éventuel. L'évaluation repose sur la meilleure estimation possible des dépenses attendues. En cas d'effet significatif des taux d'intérêt, la provision est actualisée. Les provisions pour restructurations sont constituées uniquement sur présentation d'un plan détaillé et après annonce publique.

Titres de Créances émis

Les titres de Créances émis comprennent les emprunts émis sur le marché des capitaux, les emprunts de l'activité des Services financiers émis sur cédulas hypothécaires, les obligations de caisse émises, ainsi que les placements privés. Les titres de Créances émis sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de transaction. La différence entre les coûts d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) est comptabilisée sur l'échéance au compte de résultat en charges d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel du groupe Migros comprennent toutes formes de rémunérations qui sont octroyées en échange de services rendus ou du fait de circonstances particulières. Les avantages du personnel englobent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi (pensions), les autres avantages à long terme, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail.

(a) Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont les avantages qui seront réglés dans les douze mois suivant la fin de la période, comme les salaires, les traitements, les cotisations aux assurances sociales, les congés payés, les heures supplémentaires, ainsi que les avantages non monétaires dont bénéficient les membres du personnel en activité. Les avantages à court terme sont rattachés aux périodes correspondantes.

(b) Avantages postérieurs à l'emploi (pensions)

Concernant les conditions d'affiliation et l'étendue des prestations, les accords de prévoyance du groupe Migros sont conçus en fonction des situations locales. En règle générale, le financement est supporté conjointement par l'employeur et les employés. En Suisse, la majeure partie des employés est assurée en matière de prévoyance professionnelle (vieillesse, invalidité, décès) dans le cadre de régimes de prévoyance à prestations définies (Caisse de pension Migros, Caisse de pension du groupe Globus, etc.). À l'étranger, la prévoyance vieillesse est pour l'essentiel assurée par des régimes généraux et obligatoires à cotisations définies.

Les principales prestations découlant de cette prévoyance sont des rentes versées postérieurement à l'emploi.

L'obligation au titre des régimes de prévoyance à prestations définies figurant au bilan correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture, plus les éventuels gains actuariels non comptabilisés après déduction de la juste valeur des actifs des régimes, d'éventuelles pertes actuarielles non encore comptabilisées, ainsi que des coûts d'éventuels services rendus non encore comptabilisés. Les obligations au titre de prestations définies sont chaque année calculées par des actuaires indépendants selon la «méthode des unités de crédit projetées» (Projected Unit Credit Method).

La fraction des gains et pertes actuariels devant être comptabilisés correspond aux gains et pertes actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent et dépassant le plus élevé des montants suivants: 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à cette date (avant déduction des actifs des régimes) et 10% de la juste valeur des actifs des régimes à cette date.

Le coût des services passés, résultant par exemple de l'amélioration de prestations, qui augmentent les droits actuels des employés (Vested benefits) sont immédiatement comptabilisés par résultat. Si le droit à l'amélioration des prestations n'est acquis que dans le futur, le coût des services passés est comptabilisé par résultat de manière linéaire sur la durée restant à courir d'acquisition des droits (Vesting period).

Les cotisations à des régimes de prévoyance à cotisations définies qui existent sur une base contractuelle, légale ou volontaire sont directement comptabilisées par résultat. Une fois les cotisations dues payées, le groupe n'a plus d'obligation à remplir.

(c) Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme du personnel sont des prestations qui sont dues au moins douze mois après la date de clôture. Dans le groupe Migros, il s'agit principalement de primes d'ancienneté. Ces prestations sont déterminées selon les règles actuarielles. Le montant comptabilisé au bilan correspond à la valeur actuelle des dettes calculées de cette manière.

(d) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail comprennent par exemple des indemnités et des prestations découlant de plans sociaux. Ces indemnités sont comptabilisées en charges au compte de résultat dès la fin du contrat de travail.

Passifs d'impôts sur le résultat

Les impôts courants sur le résultat sont comptabilisés dans la période correspondante sur la base du résultat de l'exercice de chacune des sociétés consolidées tel qu'il figure dans les comptes individuels locaux.

Les impôts différés sur le résultat sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles d'évaluations fiscales, respectivement fiscalement déductibles, entre les valeurs fiscales et les valeurs IFRS, selon la méthode du report variable (Liability method). En revanche, il n'y a pas de comptabilisation d'impôt différé sur le résultat lorsqu'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif résultant d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et pour laquelle la comptabilisation n'a aucune incidence sur les résultats comptables ou imposables. Les impôts différés sur le résultat sont évalués sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Il est alors fait usage des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportées sont uniquement comptabilisés s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées.

Des impôts différés sur le résultat ne sont pas comptabilisés sur les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des sociétés associées si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et si celles-ci ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Capitaux propres

(a) Capital social des coopératives

Le capital social des coopératives se compose du capital social des 10 coopératives.

(b) Réserves de bénéfices

Les réserves de bénéfices regroupent les bénéfices thésaurisés du groupe Migros et le résultat de l'exercice.

(c) Écarts de change

Les écarts de change comprennent les écarts de change liés aux conversions dans la monnaie de présentation (CHF) des comptes annuels des filiales étrangères qui ne sont pas établis en francs suisses.

(d) Autres réserves

Les Autres réserves englobent les variations de la juste valeur des actifs financiers «disponibles à la vente», ainsi que des instruments financiers dérivés utilisés pour des opérations de couverture de flux de trésorerie.

(e) Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'on sait avec certitude que les conditions requises seront remplies et que le groupe Migros les recevra. Les subventions liées à des actifs sont déduites de leur coût d'acquisition ou de construction. Les amortissements réduits permettent ainsi d'en tenir compte au compte de résultat sur la durée d'utilité de ces actifs. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au compte de résultat en diminution des charges liées qu'elles sont censées compenser et dans la même période ou, si celles-ci ne peuvent être déterminées avec précision, comme Autres produits.

4. Gestion des risques

4.1 Gestion des risques dans le groupe Migros

Le groupe Migros possède un système de gestion des risques. Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification stratégique et financière du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste système de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les principaux risques sont identifiés; la probabilité de leur survenance et leurs incidences financières sont évaluées par les entités. Les résultats sont compilés dans un rapport sur les risques pour chaque entité et sont discutés chaque année au sein du conseil d'administration resp. de l'administration. Les entreprises les plus grosses du groupe Migros prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière systématique. Les risques financiers ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les rapports sur les risques des différentes entreprises sont rassemblés par Domaine d'activité stratégique dans un rapport final et sont en règle générale complétés par une analyse/évaluation descendante des risques. Le rapport final établi pour chaque Domaine d'activité stratégique est discuté par l'administration. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel des stratégies des domaines d'activité et des entreprises.

Des informations plus détaillées sur la gestion des risques financiers peuvent être trouvées dans la note annexe 4.2 ci-dessous.

4.2 Gestion des risques financiers et gestion des fonds propres

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers du groupe Migros, subdivisés en catégories, à la date respective de clôture du bilan.

Instruments financiers par catégories

31.12.2010	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes	Total
	Détention à des fins de transaction	Désignation				
Actifs financiers						
Liquidités	–	–	–	–	3'125.4	3'125.4
Créances envers les banques	–	–	–	–	178.5	178.5
Créances hypothécaires et autres créances clients	–	–	–	–	28'854.0	28'854.0
Créances de livraisons et prestations	–	–	–	–	580.1	580.1
Autres créances	–	–	–	–	145.2	145.2
Actifs financiers	259.5	121.8	2'748.5	1.0	206.3	3'337.1
Total Actifs financiers	259.5	121.8	2'748.5	1.0	33'089.5	36'220.3
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–	–	–	–	737.1	737.1
Dépôts clients et dettes envers les clients	–	–	–	–	24'300.9	24'300.9
Autres dettes financières	134.1	–	–	14.9	1'622.0	1'771.0
Dettes de livraisons et prestations	–	–	–	–	1'659.0	1'659.0
Autres dettes ¹	–	–	–	–	722.5	722.5
Titres de créances émis	–	–	–	–	6'309.3	6'309.3
Total Dettes financières	134.1	–	–	14.9	35'350.8	35'499.8

31.12.2009	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes	Total
	Détention à des fins de transaction	Désignation				
Actifs financiers						
Liquidités	–	–	–	–	3'167.2	3'167.2
Créances envers les banques	–	–	–	–	383.3	383.3
Créances hypothécaires et autres créances clients	–	–	–	–	27'530.7	27'530.7
Créances de livraisons et prestations	–	–	–	–	524.4	524.4
Autres créances	–	–	–	–	194.1	194.1
Actifs financiers	358.3	269.1	2'363.9	1.5	376.2	3'369.0
Total Actifs financiers	358.3	269.1	2'363.9	1.5	32'175.9	35'168.7
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–	–	–	–	1'063.5	1'063.5
Dépôts clients et dettes envers les clients	–	–	–	–	23'080.1	23'080.1
Autres dettes financières	48.7	–	–	8.2	1'830.6	1'887.5
Dettes de livraisons et prestations	–	–	–	–	1'671.1	1'671.1
Autres dettes ¹	–	–	–	–	631.6	631.6
Titres de créances émis	–	–	–	–	6'525.2	6'525.2
Total Dettes financières	48.7	–	–	8.2	34'802.1	34'859.0

¹ Hors passifs transitoires.

Dans le cadre de leurs activités opérationnelles, les entreprises du groupe Migros sont exposées à de multiples risques financiers, dont les plus importants résultent des variations des cours de monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des marchandises (produits de base) et des cours des actions, ainsi que du risque de crédit et du risque de liquidité.

En matière de gestion des risques financiers, le groupe Migros distingue deux domaines: les activités commerciales et industrielles (Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres) et l'activité Services financiers (Banque Migros). La gestion des risques financiers de ces deux domaines est structurée de manière distincte; chacun d'entre eux étant placé sous la surveillance des organes compétents. Dans les tableaux qui suivent concernant la gestion des risques financiers, les montants sont présentés bruts, c'est à dire y compris les transactions entre les deux domaines. Le service en charge du contrôle de la gestion des risques dépend au plan fonctionnel de la direction des différentes entreprises. La responsabilité d'un contrôle indépendant des risques incombe au conseil d'administration.

4.2.1 Gestion des risques financiers dans les activités commerciales et industrielles

La responsabilité de la gestion des risques dans les activités commerciales et industrielles se situe à plusieurs niveaux de direction:

- La gestion des risques financiers fonctionne selon des principes et des directives homogènes qui ont été définis par la direction du groupe.
- Le conseil d'administration des différentes sociétés du groupe est responsable de la stratégie, de la surveillance et du contrôle de ces sociétés, ainsi que de la gestion des risques financiers, y compris de la détermination de la tolérance de l'entité en matière de risques.
- La direction des différentes entités est responsable de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la surveillance de la gestion des risques financiers, notamment de la tolérance aux risques définie par le conseil d'administration.

Les entreprises de commerce de détail (coopératives Migros, Denner, grands magasins Globus, etc.), les entreprises industrielles et les entreprises de services remplissent des fonctions de gestion de trésorerie qui sont indépendantes les unes des autres.

Des simulations sont effectuées pour pouvoir estimer les incidences des différentes conditions de marché. Ces calculs sont présentés avec les différents risques liés au marché.

Les risques sont surveillés en permanence. En conformité avec la politique interne en matière de risques, le groupe recourt à des instruments dérivés afin de couvrir et de gérer certains risques. Dans les activités commerciales et industrielles, le groupe Migros ne s'engage dans aucune transaction financière qui, au moment de sa conclusion, comporte un risque qui ne peut être évalué.

Risques liés au marché

(a) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que groupe de commerce de détail déployant l'essentiel de ses activités en Suisse, Migros achète une part importante de ses marchandises à l'étranger et en monnaies étrangères. Le groupe exerce en outre des activités à l'étranger en monnaies étrangères (p. ex. dans le domaine des voyages).

C'est la raison pour laquelle des fluctuations de cours de change – principalement par rapport à l'euro, au dollar US et à la livre sterling – peuvent avoir une influence considérable sur le compte de résultat, surtout sous la forme de risques de transactions sur achats de biens et de services en monnaies étrangères et, dans une mesure limitée, sous la forme de risques de conversion des comptes des sociétés étrangères du groupe (Hotelplan).

Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères. Il est admis une certaine volatilité des résultats liée aux fluctuations de cours de change, dans la mesure où celle-ci reste comprise dans une plage de tolérance clairement définie. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la FCM. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par les activités commerciales et industrielles. Les instruments de couverture utilisés sont essentiellement des transactions à terme sur devises.

Les risques liés aux monnaies étrangères sont surveillés en permanence au niveau des différentes sociétés; ces dernières communiquent régulièrement leurs expositions en devises au service de la trésorerie de la FCM. Celui-ci calcule l'exposition et le risque sur monnaies étrangères sur la base d'une fluctuation hypothétique des variables de risque inhérentes au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères

31.12.2010

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	1'178.9	77.0	10.0	47.6	19.5	1'333.0
Créances envers les banques	172.5	7.2	-	-	-	179.7
Créances de livraisons et prestations	480.2	85.3	0.7	11.2	3.1	580.5
Autres créances	119.0	19.4	1.3	1.6	4.0	145.3
Autres actifs financiers	994.4	161.4	28.2	5.1	4.8	1'193.9
Total Actifs financiers	2'945.0	350.3	40.2	65.5	31.4	3'432.4
Dettes financières						
Dettes envers les banques	- 704.0	- 4.2	-	- 0.2	0.0	- 708.4
Autres dettes financières	- 1'644.9	- 67.3	- 21.3	- 19.5	- 3.7	- 1'756.7
Dettes de livraisons et prestations	- 1'438.3	- 176.8	- 22.2	- 10.8	- 10.9	- 1'659.0
Autres dettes	- 584.4	- 28.3	- 0.4	- 38.4	- 2.1	- 653.6
Titres de créances émis	- 648.3	-	-	-	-	- 648.3
Total Dettes financières	- 5'019.9	- 276.6	- 43.9	- 68.9	- 16.7	- 5'426.0
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	- 2'074.9	73.7	- 3.7	- 3.4	14.7	- 1'993.6
Dérivés sur monnaies étrangères ¹	- 331.7	283.0	141.0	- 155.6	30.6	- 32.7
Bilan par monnaies étrangères après couverture	- 2'406.6	356.7	137.3	- 159.0	45.3	- 2'026.3

31.12.2009

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total Actifs financiers	3'150.7	279.2	29.6	64.0	30.6	3'554.1
Total Dettes financières	- 5'423.2	- 294.1	- 21.1	- 31.7	- 13.7	- 5'783.8
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	- 2'272.5	- 14.9	8.5	32.3	16.9	- 2'229.7
Dérivés sur monnaies étrangères ¹	- 694.8	578.2	130.3	- 53.7	34.7	- 5.3
Bilan par monnaies étrangères après couverture	- 2'967.3	563.3	138.8	- 21.4	51.6	- 2'235.0

¹ Incluant la couverture des achats et ventes futurs en devises étrangères.

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si, au 31 décembre 2010, la notation de l'EUR avait été de 5% supérieure au CHF (31.12.2009: 5%), le résultat avant impôts aurait été inférieur de 2.1 millions CHF (31.12.2009: supérieur de 8.1 millions CHF). Les Autres réserves (capitaux propres) auraient augmenté de 19.9 millions CHF (31.12.2009: 20.1 millions CHF). Si le cours avait été inférieur du même pourcentage, la répercussion sur le résultat avant impôts et les Autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

Si, au 31 décembre 2010, la notation de l'USD avait été de 5% supérieure au CHF (31.12.2009: 5%), le résultat avant impôts aurait été supérieur de 1.1 million CHF (31.12.2009: 1.2 million CHF). Les Autres réserves (capitaux propres) auraient augmenté de 5.8 millions CHF (31.12.2009: 5.7 millions CHF). Si le cours avait été inférieur du même pourcentage, la répercussion sur le résultat avant impôts et les Autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

Si, au 31 décembre 2010, la notation du GBP avait été de 5% supérieure au CHF (31.12.2009: 5%), le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1.4 million CHF (31.12.2009: supérieur de 2.3 millions CHF). Les Autres réserves (capitaux propres) auraient été inférieures de 6.6 millions CHF (31.12.2009: 3.3 millions CHF). Si le cours avait été inférieur du même pourcentage, la répercussion sur le résultat avant impôts et les Autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les activités commerciales et industrielles sont exposées à ces risques. Les dépôts à vue, les placements sur le marché monétaire, les placements obligataires ainsi que les instruments financiers dérivés sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions négatives sur la situation et la performance financières. Il existe également des risques de taux d'intérêt inhérents au financement. Celui-ci est constitué par des crédits «roll-over» à taux variables octroyés par des banques nationales et internationales, par des emprunts à taux fixes contractés sur le marché des capitaux, ainsi que par les placements du personnel rémunérés à taux variables.

Les activités commerciales et industrielles se financent sur le marché des capitaux dans une très large mesure par l'intermédiaire de la FCM et par les comptes de placement du personnel. Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est principalement géré par le biais du rapport entre les financements externes à taux fixes et à taux variables. Si besoin est, les risques de taux d'intérêt en découlant sont couverts par des instruments financiers appropriés.

Le risque de taux d'intérêt est géré sur la base d'une simulation, qui présente les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur les produits financiers, sur les charges financières et, le cas échéant, sur les Autres réserves (capitaux propres).

Bilan par risque de taux d'intérêt

31.12.2010 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Actifs financiers						
Liquidités	1'182.4	–	–	–	150.6	1'333.0
Créances envers les banques	79.7	100.0	–	–	–	179.7
Créances de livraisons et prestations	33.5	–	–	–	547.0	580.5
Autres créances	11.5	1.8	–	–	132.0	145.3
Autres actifs financiers	273.4	189.0	253.4	167.7	310.4	1'193.9
Total Actifs financiers	1'580.5	290.8	253.4	167.7	1'140.0	3'432.4
Dettes financières						
Dettes envers les banques	- 516.0	- 62.1	- 107.1	- 22.3	- 0.9	- 708.4
Autres dettes financières	- 1'469.9	- 61.8	- 81.8	- 140.0	- 3.2	- 1'756.7
Dettes de livraisons et prestations	–	–	–	–	- 1'659.0	- 1'659.0
Autres dettes	- 246.2	- 0.6	–	–	- 406.8	- 653.6
Titres de créances émis	–	- 199.4	- 448.9	–	–	- 648.3
Total Dettes financières	- 2'232.1	- 323.9	- 637.8	- 162.3	- 2'069.9	- 5'426.0
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	- 651.6	- 33.1	- 384.4	5.4	- 929.9	- 1'993.6
Dérivés de taux d'intérêt	550.0	200.0	- 750.0	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	- 101.6	166.9	- 1'134.4	5.4	- 929.9	- 1'993.6

31.12.2009 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Total Actifs financiers	1'866.4	254.0	236.1	197.7	999.9	3'554.1
Total Dettes financières	- 2'643.9	- 760.9	- 222.4	- 82.7	- 2'073.9	- 5'783.8
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	- 777.5	- 506.9	13.7	115.0	- 1'074.0	- 2'229.7
Dérivés de taux d'intérêt	300.0	250.0	- 350.0	- 200.0	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	- 477.5	- 256.9	- 336.3	- 85.0	- 1'074.0	- 2'229.7

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2010 avait été supérieur de 0.25% (25 points de base), le résultat avant impôts aurait été supérieur de 6.5 millions CHF (31.12.2009: 4.0 millions CHF). En cas de baisse de 0.25% du niveau des taux d'intérêt du marché au 31. décembre 2010, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 6.5 millions CHF (31.12.2009: 4.0 millions CHF). En 2010, le résultat avant impôts a été plus sensible à l'évolution des taux d'intérêt du marché en raison de la plus forte couverture contre les taux d'intérêts élevés.

Une modification du niveau des taux d'intérêt aurait également des répercussions sur les Autres réserves (capitaux propres) en raison de la variation de la juste valeur des obligations à taux fixe de la catégorie «disponibles à la vente» et des swaps de taux d'intérêt de la catégorie «couverture des flux de trésorerie» («Cash Flow Hedge»).

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2010 avait été supérieur de 0.25%, les Autres réserves (capitaux propres) auraient été inférieures de 3.6 millions CHF (31.12.2009: 4.0 millions CHF). En cas de baisse de 0.25% du niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2010, les Autres réserves (capitaux propres) auraient été supérieures de 3.6 millions CHF (31.12.2009: 4.0 millions CHF). Malgré le volume plus grand de titres de créances (obligations), le capital propre a été moins sensible en 2010 aux fluctuations des taux d'intérêt du marché car la part des titres de créance à intérêts variables a été augmentée.

(c) Risques liés au prix des actions

La FCM n'achète que peu d'actions pour placer ses liquidités. Ces actions sont soit évaluées «à la juste valeur par compte de résultat», soit classées comme «disponibles à la vente». Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat et le montant des Autres réserves (capitaux propres). Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation qui présente les effets des variations du cours des actions sur le compte de résultat ainsi que sur les capitaux propres. À de rares exceptions près, les placements en actions des activités commerciales et industrielles sont cotés en bourse. La sensibilité des risques liés au prix des actions est calculée en faisant varier les indices comme suit:

Indice	2010			2009		
	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation capitaux propres ¹	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation capitaux propres ¹
Swiss Market Index	4.31%	CHF +1.8 Mio.	CHF +10.8 Mio.	5.84%	CHF +2.4 Mio.	CHF +8.6 Mio.
MSCI World	4.82%	CHF +0.8 Mio.	CHF 0.0 Mio.	6.71%	CHF +0.9 Mio.	CHF 0.0 Mio.

¹ Autres réserves ou autres éléments du résultat global.

Si les marchés actions avaient eu au 31 décembre 2010 une cotation supérieure telle que la variation supposée des deux indices, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 2.6 millions CHF (31.12.2009: supérieur de 3.3 millions CHF) et les Autres réserves (capitaux propres) supérieures de 10.8 millions CHF (31.12.2009: 8.6 millions CHF). Si la cotation des indices avait été inférieure des mêmes pourcentages, la répercussion sur le résultat et les Autres réserves (capitaux propres) aurait été inverse.

En raison d'une volatilité plus faible des deux indices, le résultat a été moins sensible aux variations du prix des actions en 2010. En ce qui concerne la valeur des actions de la catégorie «Disponibles à la vente», les Autres réserves (capitaux propres) ont été plus sensibles à l'évolution du marché des actions en raison de l'augmentation du volume d'actions.

(d) Risques liés au prix des marchandises

Les activités commerciales et industrielles sont exposées aux risques liés au prix des marchandises sur leurs stocks opérationnels dans la branche des combustibles et carburants (Migrol). Ces risques ainsi que le risque qui pèse sur les commandes client à terme sont éliminés dans leur quasi-totalité par une couverture sur des bourses d'opérations à terme.

Risques de crédit

Les risques de crédit englobent le risque de solvabilité pour les titres de créances usuellement traités sur le marché, le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme, ainsi que, dans une moindre mesure, le risque de crédit sur les créances de livraisons et prestations exigibles. Le risque de crédit maximal correspond aux montants inscrits au bilan. Pour les opérations hors bilan (garanties de financement, promesses irrévocables de crédit), le risque de crédit correspond au montant figurant sous Risque de liquidité.

Le groupe réduit le risque de solvabilité en n'achetant en principe que des obligations de débiteurs notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse. Dans certains cas, des obligations de débiteurs faisant l'objet d'une notation inférieure sont également achetées; toutefois, l'achat n'intervient qu'après une analyse approfondie et après une appréciation positive des risques éventuels. Afin d'éviter le cumul des risques, le portefeuille obligataire est largement diversifié.

Le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme est réduit en sélectionnant en tant que contreparties exclusivement des banques

et établissements financiers, ou également, pour les fonds à terme, des entreprises (de droit public) qui sont notées au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse.

Un système de limitation sévère limite l'exposition par contrepartie; ce système est ajusté en continu sur la base de l'évolution de la notation et des Credit Default Swap-Spreads, ainsi que de l'évolution générale du marché.

Les activités commerciales et industrielles du groupe Migros sont exposées sur le plan opérationnel à un risque de crédit très faible car les transactions avec les clients s'effectuent majoritairement au comptant. Les créances existantes de livraisons et prestations sont principalement des créances des entreprises industrielles, ainsi que des créances découlant des activités de voyages, de combustibles et de carburants. La solvabilité des nouveaux clients est établie selon leur taille par une évaluation détaillée; les créances exigibles font ensuite l'objet d'une surveillance permanente.

Analyse du risque de crédit sur créances envers les banques et actifs financiers qui, à la date de clôture du bilan, ne sont ni échus ni dépréciés individuellement

mio. CHF	Notation investissement ¹		Notation hors investissement		sans notation		Total	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Créances envers les banques	179.7	418.7	-	-	-	-	179.7	418.7
Actifs financiers								
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	113.7	179.5	-	-	0.0	-	113.7	179.5
↳ Disponibles à la vente	505.5	347.2	-	-	22.5	20.0	528.0	367.2
↳ Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	1.0	1.5	-	-	-	-	1.0	1.5
↳ Prêts	-	-	-	-	206.7	380.0	206.7	380.0
Total	799.9	946.9	-	-	229.2	400.0	1'029.1	1'346.9

¹ S&P: Classes AAA à BBB / Moody's : Classes Aaa à Baa3 ou notations équivalents de grandes banques suisses.

Il existe certaines sûretés pour les créances et actifs financiers ci-dessus.

Analyse des instruments financiers qui, à la date de clôture du bilan, sont échus mais n'ont pas encore été dépréciés individuellement

mio. CHF	Échus depuis				Total	
	31.12.2010	< 3 mois	31.12.2010	> 3 mois	31.12.2010	31.12.2009
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-
Créances de livraisons et prestations	101.0	99.4	11.4	8.7	112.4	108.1
Autres créances	2.0	4.6	0.5	2.9	2.5	7.5
Actifs financiers						
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	-	-	-	-	-	-
↳ Disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
↳ Prêts	-	-	-	-	-	-
Total	103.0	104.0	11.9	11.6	114.9	115.6

Il existe certaines sûretés pour les créances et actifs financiers ci-dessus.

Analyse des instruments financiers dépréciés individuellement à la date de clôture du bilan

mio. CHF	Montant brut		Dépréciations		Valeur comptable après dépréciations	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-
Créances de livraisons et prestations	19.6	20.4	- 12.7	- 14.0	6.9	6.4
Autres créances	8.3	8.4	- 8.0	- 8.4	0.3	0.0
Actifs financiers						
↳ Disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
↳ Prêts	3.2	6.4	- 2.4	- 4.1	0.8	2.3
Total	31.1	35.2	- 23.1	- 26.5	8.0	8.7

Il existe certaines sûretés pour les créances et actifs financiers ci-dessus.

Risques de liquidité

Les sociétés commerciales et industrielles sont elles-mêmes responsables de la gestion de leurs liquidités. Le placement des liquidités et la prise d'emprunts visant à couvrir des besoins de liquidités à court terme ou à financer des investissements peuvent être opérés de manière centralisée auprès de la FCM, qui joue le rôle de banque interne. Cette fonction de banque interne permet à la FCM de contrôler la majeure partie des flux de liquidités au sein du groupe.

Afin d'être en mesure de satisfaire en tout temps aux besoins de liquidités qui en résultent, la FCM détient en réserve suffisamment de liquidités et de titres réalisables à très court terme. De surcroît, la solvabilité des activités commerciales et industrielles leur permet de se procurer des liquidités pour leurs activités de financement à des conditions favorables sur les marchés nationaux et internationaux financiers et monétaires.

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)

31.12.2010 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	1'333.0	–	–	–	1'333.0
Créances envers les banques	179.3	0.4	–	–	179.7
Créances de livraisons et prestations	578.7	0.7	1.1	–	580.5
Autres créances	119.5	22.4	3.4	0.0	145.3
Autres actifs financiers					
Cashflows nets sur swap de taux d'intérêts	0.0	-0.4	-0.2	–	-0.6
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	445.8	858.4	22.2	–	1'326.4
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-423.7	-821.1	-21.6	–	-1'266.4
Titres de créances	3.1	59.4	455.7	204.7	722.9
Autres	109.2	89.4	282.7	18.2	499.5
Total Autres actifs financiers	134.4	185.7	738.8	222.9	1'281.8
Total Actifs financiers	2'344.9	209.2	743.3	222.9	3'520.3
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	-87.8	-125.9	-489.2	-20.9	-723.8
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	-2.7	-10.9	-58.8	-218.4	-290.8
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	-1.6	-13.7	-44.5	–	-59.8
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	508.6	897.5	54.5	–	1'460.6
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-540.2	-950.1	-61.7	–	-1'552.0
Autres	-1'425.3	-1.7	-47.0	-18.7	-1'492.7
Total Autres dettes financières	-1'461.2	-78.9	-157.5	-237.1	-1'934.7
Dettes de livraisons et prestations	-1'618.1	-39.8	-1.1	–	-1'659.0
Autres dettes	-516.8	-135.7	-1.0	-0.1	-653.6
Titres de créances émis	-1.8	-216.3	-474.5	–	-692.6
Garanties financières	-0.0	–	-44.2	-48.1	-92.3
Engagements de crédits irrévocables	–	–	-6.2	–	-6.2
Total Dettes financières	-3'685.7	-596.6	-1'173.7	-306.2	-5'762.2

Les montants ne peuvent pas être rapprochés avec les chiffres du bilan car dans le risque de liquidité, les flux de trésorerie sont présentés non actualisés, pour leur montant nominal, en fonction des durées contractuelles résiduelles, et intègrent en plus des flux de trésorerie futurs définis contractuellement.

31.12.2009 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	1'236.2	–	–	–	1'236.2
Créances envers les banques	365.8	53.5	–	–	419.3
Créances de livraisons et prestations	520.6	3.2	1.9	–	525.7
Autres créances	162.5	31.5	0.2	–	194.2
Autres actifs financiers					
Cashflows nets sur swap de taux d'intérêts	0.0	1.5	0.6	–	2.1
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	178.2	92.5	–	–	270.7
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-175.4	-90.5	–	–	-265.9
Titres de créances	256.1	171.5	260.0	263.5	951.1
Autres	101.2	61.6	167.2	6.1	336.1
Total Autres actifs financiers	360.1	236.6	427.8	269.6	1'294.1
Total Actifs financiers	2'645.2	324.8	429.9	269.6	3'669.5
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	-89.8	-297.3	-699.2	–	-1'086.3
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	-0.8	-6.7	-35.6	-70.6	-113.7
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	-0.8	-9.3	-13.0	-3.5	-26.6
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	402.0	385.4	63.6	–	851.0
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-408.2	-389.3	-63.8	–	-861.3
Autres	-1'722.0	-4.6	-8.9	-13.7	-1'749.2
Total Autres dettes financières	-1'729.8	-24.5	-57.7	-87.8	-1'899.8
Dettes de livraisons et prestations	-1'637.1	-33.2	0.0	-0.9	-1'671.2
Autres dettes	-397.2	-118.7	-0.5	-0.3	-516.7
Titres de créances émis	-1.9	-16.3	-91.5	-601.0	-710.7
Garanties financières	-0.1	-0.1	-59.5	-51.7	-111.4
Engagements de crédits irrévocables	–	–	–	–	–
Total Dettes financières	-3'855.9	-490.1	-908.4	-741.7	-5'996.1

Juste valeur des instruments financiers

Une partie des actifs et passifs financiers est évaluée à la juste valeur. En fonction des données du marché mentionnées dans l'évaluation à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous. Ces niveaux sont définis de la manière suivante:

- Niveau 1: la juste valeur est basée sur des prix cotés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2: la juste valeur ne résulte pas de prix cotés conformément au niveau 1 mais est basée sur des informations du marché observables directement (par exemple sous forme de prix) ou indirectement (par exemple: déduites des prix).
- Niveau 3: la juste valeur est déterminée à l'aide de données du marché non observables.

Tous les instruments financiers qui sont directement et régulièrement négociés en bourse ou qui font régulièrement l'objet de transactions sur le marché sont classés dans le niveau 1. Dans le domaine des instruments financiers dérivés, les contrats de pétrole brut négociés publiquement et détenus à des fins de couverture dans les activités de combustibles et de carburants sont classés dans le niveau 1. Tous les instruments financiers qui ne sont pas directement négociés en bourse et dont la juste valeur repose majoritairement sur des données du marché observables (par exemple sur les prix du marché d'instruments similaires cotés) sont classés dans le niveau 2. Tous les produits dérivés négociés hors cote («over-the-counter»), parmi lesquels on compte en principe les couvertures de monnaies étrangères et de taux d'intérêt du groupe Migros, sont donc classés dans ce niveau. Les instruments financiers classés dans le niveau 3 et dont la juste valeur repose majoritairement sur des données du marché non observables incluent les participations minoritaires dans le groupe Migros qui ne sont pas cotées pour leur grande majorité, et dont la juste valeur est déterminée en particulier à l'aide de méthodes d'approximation «Discounted Cash Flow».

31.12.2010

mio. CHF

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Évalué à la juste valeur par compte de résultat¹				
Titres de créances	16.7	28.1	–	44.8
Titres de participations	69.8	7.1	0.1	77.0
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat	86.5	35.2	0.1	121.8
Disponibles à la vente				
Titres de créances	495.5	10.0	22.5	528.0
Titres de participations	251.5	–	16.4	267.9
Total Actifs financiers disponibles à la vente	747.0	10.0	38.9	795.9
Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	0.0	68.9	–	68.9
Pour comptabilité de couverture	1.0	–	–	1.0
Total Instruments financiers dérivés	1.0	68.9	–	69.9
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur	834.5	114.1	39.0	987.6
Dettes financières évaluées à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	–	- 119.7	–	- 119.7
Pour comptabilité de couverture	–	- 14.9	–	- 14.9
Total Dettes financières évaluées à la juste valeur	–	- 134.6	–	- 134.6

¹ Hors instruments financiers dérivés de la catégorie «Évalués à la juste valeur par compte de résultat». Ces produits dérivés sont mentionnés séparément dans ce tableau au paragraphe «Instruments financiers dérivés».

31.12.2009

mio. CHF	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Évalué à la juste valeur par compte de résultat¹				
Titres de créances	151.4	20.7	–	172.1
Titres de participations	92.2	4.4	0.5	97.1
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat	243.6	25.1	0.5	269.2
Disponibles à la vente				
Titres de créances	336.0	10.0	21.3	367.3
Titres de participations	148.0	–	9.7	157.7
Total Actifs financiers disponibles à la vente	484.0	10.0	31.0	525.0
Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	–	7.4	–	7.4
Pour comptabilité de couverture	0.7	0.8	–	1.5
Total Instruments financiers dérivés	0.7	8.2	–	8.9
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur	728.3	43.3	31.5	803.1

Dettes financières évaluées à la juste valeur

Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	- 1.0	- 40.7	–	- 41.7
Pour comptabilité de couverture	–	- 8.2	–	- 8.2
Total Dettes financières évaluées à la juste valeur	- 1.0	- 48.9	–	- 49.9

¹ Hors instruments financiers dérivés de la catégorie «Évalués à la juste valeur par compte de résultat». Ces produits dérivés sont mentionnés séparément dans ce tableau au paragraphe «Instruments financiers dérivés».

Instruments financiers niveau 3

Durant l'exercice 2010, aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 n'a été enregistré. Pendant l'année, les opérations suivantes concernant les instruments financiers classés dans le niveau 3 ont été constatées:

mio. CHF	Actifs financiers			Total
	Évalué à la juste valeur par compte de résultat Titres de participations	Disponible à la vente Titres de créances	Disponible à la vente Titres de participations	
État au 1^{er} janvier 2010	0.5	21.3	9.7	31.5
Bénéfice / (perte) comptabilisé				
↳ dans le compte de résultat	0.0	0.5	–	0.5
↳ dans les autres éléments du résultat global	–	0.7	1.2	1.9
Entrées	0.0	–	9.0	9.0
Sorties	- 0.4	–	- 3.5	- 3.9
Transfers vers niveau 3	–	–	–	–
Transfers de niveau 3	–	–	–	–
Écarts de change	–	–	–	–
État au 31 décembre 2010	0.1	22.5	16.4	39.0
Bénéfice / (perte) comptabilisé dans le compte de résultat concernant des instruments financiers détenus à la fin de la période	0.0	0.6	–	0.6

Durant l'exercice 2009, aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 n'a été enregistré. Pendant l'année, les opérations suivantes concernant les instruments financiers classés dans le niveau 3 ont été constatées:

mio. CHF	Actifs financiers			Total
	Évalué à la juste valeur par compte de résultat Titres de participations	Disponible à la vente Titres de créances	Disponible à la vente Titres de participations	
État au 1^{er} janvier 2009	1.8	20.0	9.3	31.1
Bénéfice / (perte) comptabilisé				
↳ dans le compte de résultat	0.0	0.5	–	0.5
↳ dans les autres éléments du résultat global	–	0.8	0.5	1.3
Entrées	–	–	0.2	0.2
Sorties	- 1.3	–	- 0.3	- 1.6
Transfers vers niveau 3	–	–	–	–
Transfers de niveau 3	–	–	–	–
Écarts de change	–	0.0	–	0.0
État au 31 décembre 2009	0.5	21.3	9.7	31.5
Bénéfice / (perte) comptabilisé dans le compte de résultat concernant des instruments financiers détenus à la fin de la période	0.0	0.5	–	0.5

Les rubriques suivantes sont comptabilisées au bilan non pas à la juste valeur mais au coût amorti (Amortised Cost):

Juste valeur des instruments financiers qui sont comptabilisés au bilan au coût amorti

mio. CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Actifs financiers				
Créances envers les banques	179.7	418.7	179.7	418.7
Autres actifs financiers				
↳ Prêts	206.3	376.2	208.4	382.3
Total Actifs financiers	386.0	794.9	388.1	801.0
Dettes financières				
Dettes envers les banques	708.4	1'069.4	708.4	1'096.9
Autres dettes financières ¹	1'622.0	1'830.6	1'624.3	1'830.9
Titres de créances émis	648.3	646.0	684.5	678.3
Total Dettes financières	2'978.7	3'546.0	3'017.2	3'606.1

¹ Hors instruments financiers dérivés.

4.2.2 Gestion des fonds propres dans les activités commerciales et industrielles

Pour la gestion de leurs fonds propres, les activités commerciales et industrielles s'orientent en fonction des exigences des agences de notation et des banques de crédit pour respecter la notation actuelle. En l'occurrence, les ratios suivants sont définis comme objectifs à long terme:

- un ratio dettes financières nettes/capitaux propres ajustés de 30% au maximum et
- un ratio capitaux propres ajustés/total du bilan d'au moins 40%.

Ratios sur la base des IFRS

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Dettes envers les banques	708.4	1'069.4
Autres dettes portant intérêts	1'994.3	2'006.9
Titres de créances émis	648.3	646.0
Total Dettes financières	3'351.0	3'722.3
Liquidités	1'333.0	1'236.2
Actifs financiers	1'001.3	858.8
Total Liquidités et actifs équivalents de trésorerie	2'334.3	2'095.0
Dettes financières nettes	1'016.7	1'627.3
Total Capitaux propres (hors intérêts non contrôlants)	12'397.0	11'620.2
Élimination Autres réserves	- 51.9	- 8.5
Total Capitaux propres ajustés	12'345.1	11'611.7
Ratio Dettes financières nettes / Capitaux propres ajustés	8.2%	14.0%
Total du bilan	19'973.1	19'564.0
Ratio Capitaux propres ajustés / Total du bilan	61.8%	59.4%

Le ratio entre les dettes financières nettes et les capitaux propres ajustés a diminué de 5.8% à 8.2% en raison d'une augmentation des capitaux propres ajustés et d'une baisse des dettes financières. Pour la même raison, le ratio entre les capitaux propres ajustés et le total du bilan a augmenté de 2.4% à 61.8%.

4.2.3 Gestion des risques financiers dans l'activité Services financiers (Banque Migros)

La prise de risques fait partie des activités d'une banque, qui se rémunère par des primes de risque correspondantes. La gestion des risques en connaissance de cause est donc une composante essentielle de la réussite d'une banque. C'est pourquoi l'activité Services financiers considère la gestion des risques financiers comme l'une de ses compétences centrales. En outre, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour chaque type de risque, dont le respect est contrôlé en permanence par l'autorité de surveillance.

L'activité Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente en matière de risques; elle concentre son activité sur des domaines présentant des risques plutôt modérés.

Les fondements de la politique de la banque en matière de risques sont définis dans le règlement d'organisation et détaillés dans les attributions de compétence et dans les directives.

L'organe suprême compétent pour la gestion des risques financiers est le conseil d'administration, qui détermine les compétences et les limites. En outre, il définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. La Direction informe de manière approfondie le conseil d'administration sur l'évolution de tous les risques dans le cadre de ses réunions trimestrielles.

Au sein de la Direction, le Chief Risk Officer est responsable de la gestion des risques financiers au quotidien. Il dirige le Risk Office, autorité indépendante qui surveille le respect des compétences en matière de crédit et les limites définies pour les risques; de plus, il est responsable de la mesure et du reporting des risques.

Au niveau opérationnel, le Risk Council assume la responsabilité globale de la gestion des risques financiers. Composé des membres de la Direction ainsi que de spécialistes, le Risk Council est informé sur l'évolution de tous les risques par le Risk Office, dans le cadre de réunions mensuelles. Selon le profil des risques et selon l'évolution estimée du marché, le Risk Council, dans le cadre de ses compétences, peut décider d'encourir des risques supplémentaires ou ordonner la couverture de risques existants.

Risques de crédit

Le risque de crédit ou risque de contrepartie concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (p. ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque.

Pour limiter le risque de crédit, il existe une procédure d'autorisation échelonnée pour l'octroi de nouveaux crédits. Dans le cadre de la procédure de prise de décision pour les crédits, on distingue entre la compétence propre d'une succursale et celle du siège ou du conseil d'administration, selon une attribution distincte des compétences. La procédure d'autorisation repose sur une séparation claire entre la demande et l'autorisation de crédit (principe du «double contrôle»). En raison de l'importance de l'activité hypothécaire, la majorité des opérations peuvent être décidées en compétence propre. Les voies décisionnelles internes sont courtes. L'instance de crédit centralisée vérifie que tous les crédits octroyés sont bien conformes à la politique définie en matière de crédit et respectent les directives bancaires correspondantes.

Le risque de crédit maximal pour l'activité Services financiers correspond au montant des créances et des actifs financiers comptabilisés au bilan. Pour les opérations hors bilan, le risque de crédit se présente comme suit:

Opérations hors bilan

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Garanties financières	171.5	174.0
Promesses irrévocables de crédit	484.6	395.6
Total Opérations hors bilan	656.1	569.6

Les prêts accordés dans le cadre de l'activité Services financiers sont principalement des crédits hypothécaires, garantis par des biens immobiliers. Ces biens immobiliers ne peuvent être réalisés qu'en cas de défaillance définitive de l'emprunteur.

Pour évaluer les biens immobiliers, on part du principe que la valeur vénale correspond au maximum au prix d'achat (base de nantissement pour le financement). On procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale, en s'appuyant sur ses propres évaluations et sur des expertises d'architectes de confiance, et en partant toujours de valeurs prudentes (terrains, bâtiments, taux de capitalisation, etc.). Les différents biens gagés sont évalués au moyen d'un formulaire standardisé pour les estimations de valeur vénale. Concernant les logements individuels occupés par leur propriétaire (maisons individuelles, appartements), la banque se base sur la valeur réelle. Pour certains cas spécifiques, comme les biens «coup de cœur», les valeurs vénales sont revues à la baisse. Quant aux immeubles de placement (immeubles d'habitation et immeubles de bureaux), on se base en principe sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des spécificités du bien (région, situation, état, structure locative, montant des loyers par rapport à l'environnement). Pour les immeubles de placement, la valeur réelle est uniquement déterminée à des fins de corroboration. Si l'on constate un écart significatif entre ces deux valeurs, la valeur réelle étant plus faible, on détermine une valeur moyenne selon la pondération suivante: deux à trois fois la valeur de rendement et une à deux fois la valeur réelle. Concernant les biens commerciaux et industriels, on se base également sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est augmenté dans les secteurs d'activité exposés à un risque accru.

Analyse de la qualité des créances hypothécaires et des autres créances clients

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Analyse des créances hypothécaires et des autres créances clients qui, à la date de clôture du bilan, ne sont ni échues ni dépréciées individuellement

Répartition des créances clients par niveaux de notation (type de sûreté)

Niveau de notation interne	Créances hypothécaires (part en%)		Autres créances clients (part en%)		Total (cumulé)	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
1	2.3	2.2	2.9	2.8	2.3	2.2
2	14.9	14.8	6.5	10.5	14.1	14.4
3	37.0	36.4	22.7	23.9	35.6	35.2
4	23.1	24.0	28.8	27.8	23.6	24.4
5	19.2	18.1	30.2	26.5	20.3	18.9
6	2.7	3.4	8.0	6.6	3.2	3.7
7	0.4	0.6	0.5	1.5	0.5	0.7
8	0.4	0.5	0.4	0.4	0.4	0.5
9	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-
Total en %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total en mio. CHF	25'910.3	24'754.5	2'777.6	2'588.8	28'687.9	27'343.3

Conformément à l'estimation de la banque, les niveaux de notation 1 à 5 correspondent à une estimation ayant qualité de valeur d'investissement (Investment Grade).

Marges de prudence sur crédits octroyés

Les Services financiers réalisent des opérations de crédit majoritairement avec des garanties. C'est le cas pour plus de 90% des prêts accordés aux clients. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Pour plus de 90% du total des opérations hypothécaires, le montant du crédit est inférieur à 75% de la valeur vénale du bien estimée avec prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Identification des risques de défaillance

Les engagements comportant un risque accru (dépassements de limites, non-paiements des intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers. La succursale qui gère le compte est en principe responsable du suivi.

Le cas échéant, selon le montant du crédit et la complexité de la situation, il est fait appel à l'autorité de crédit du siège. Les succursales commentent mensuellement au siège les listes de dépassements et semestriellement les listes de risques de crédit. L'évaluation des dépréciations des créances douteuses s'effectue en fonction de la valeur liquidative (valeur de réalisation estimée) des garanties fournies. L'estimation de la valeur vénale du bien est alors réactualisée, soit en interne soit en externe, avec une visite sur site. De ce prix du marché estimé sont ensuite déduits les décotes habituelles, les frais d'entretien et les charges de liquidation restant à encourir.

Analyse du risque de crédit sur créances envers les banques et actifs financiers qui, à la date de clôture du bilan, ne sont ni échus ni dépréciés individuellement

mio. CHF	Notation investissement ¹		Notation hors investissement		sans notation		Total	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers								
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	57.7	128.7	-	28.0	-	-	57.7	156.7
↳ Disponibles à la vente	1'873.4	1'770.3	-	-	-	-	1'873.4	1'770.3
↳ Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	1'931.1	1'899.0	-	28.0	-	-	1'931.1	1'927.0

¹ S&P: Classes AAA à BBB / Moody's: Classes Aaa à Baa3

Analyse des instruments financiers qui, à la date de clôture du bilan, sont échus mais n'ont pas encore été dépréciés individuellement

mio. CHF	< 3 mois		> 3 mois		Échus depuis		Juste valeur de la sûreté ¹	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances hypothécaires	9.5	24.7	65.4	115.0	74.9	139.7	74.9	139.7
Autres créances clients	-	-	52.6	62.7	52.6	62.7	26.3	25.7
Actifs financiers								
↳ Évalués à la juste valeur par compte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
↳ Disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	9.5	24.7	118.0	177.7	127.5	202.4	101.2	165.4

¹ La sûreté est un gage immobilier.

Les Services financiers considèrent des créances de crédit comme douteuses si, sur la base des informations dont ils disposent et de la situation, il apparaît improbable que le débiteur puisse faire face à ses engagements futurs. Les créances de crédit sont classées comme douteuses au plus tard lorsque les paiements en capital et/ou les intérêts et commissions correspondants définis contractuellement sont impayés depuis 90 jours ou davantage.

Des dépréciations individuelles liées aux risques de crédit sont pratiquées selon les principes suivants:

- Les créances de crédit sont évaluées individuellement à leur valeur liquidative en tenant compte de la solvabilité du débiteur et des garanties existantes.
- Dès que le remboursement de la créance de crédit n'est plus assuré par les versements attendus, la perte présumée est couverte par des dépréciations égales à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable attendue.

Un contrôle de solvabilité de toutes les créances douteuses est effectué au moins deux fois par an et conduit si nécessaire à des dépréciations. Une dépréciation des créances douteuses ne pourra être reprise que si la solvabilité s'est améliorée au point que le respect des échéances de remboursement du capital et du paiement des intérêts, conformément aux conditions contractuelles, peut être présumé.

Analyse des instruments financiers dépréciés individuellement à la date de clôture du bilan

mio. CHF	Montant brut		Dépréciations		Valeur comptable après dépréciations		Juste valeur de la sûreté ¹	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances hypothécaires	86.5	72.1	- 48.6	- 49.7	37.9	22.4	14.9	22.4
Autres créances clients	83.2	69.3	- 46.6	- 47.7	36.6	21.6	54.9	16.7
Actifs financiers								
↳ Disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	169.7	141.4	- 95.2	- 97.4	74.5	44.0	69.8	39.1

¹ La sûreté est un gage immobilier.

Opérations interbancaires/Opérations commerciales

Les Services financiers gèrent les risques de contrepartie et les risques de défaillance sur opérations commerciales et interbancaires en fixant des limites de crédit pour chaque contrepartie; là aussi, parallèlement à d'autres critères, ils se basent en premier lieu sur la notation (Rating). Les paramètres de gestion déterminants pour les risques de crédit sont soumis pour discussion au Risk Council sur une base mensuelle.

Concentration des risques

Conformément à la Loi sur les banques, les engagements de crédits qui dépassent 10% des fonds propres d'une banque doivent être signalés à l'autorité de surveillance. Sur l'exercice comme sur l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'engagements de ce type imposant une déclaration.

Les Services financiers opèrent pour l'essentiel dans le domaine hypothécaire. Il en résulte pour la banque une concentration des risques sur le marché suisse de l'immobilier. Toutefois, cette concentration des risques est fortement réduite par la structure du portefeuille de crédits. Ainsi, plus de 90% de ce portefeuille porte sur la construction résidentielle, le montant moyen des crédits s'élevant à seulement 0.4 million CHF.

Risques liés au marché

Les risques liés au marché financier sont principalement les dangers et les incertitudes associés aux fluctuations de prix, y compris aux modifications de taux d'intérêt. À ceux-là peuvent aussi être ajoutés les changements de volatilité et de corrélation des produits de base et des produits dérivés, ainsi que les modifications éventuelles de dividendes. À partir de certains ordres de grandeur, la liquidité commerciale peut en outre avoir une influence sur la formation des prix, et donc modifier le risque de fluctuation. Le risque lié au marché et le risque commercial dépendent pour l'essentiel du comportement des acteurs du marché.

(a) Risques de taux d'intérêt

Dans le cœur d'activité traditionnel que représentent les opérations sur différences d'intérêts, les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. Le Risk Office mesure et surveille de manière systématique les risques de variation des taux d'intérêt. En s'appuyant sur ces évaluations ainsi que sur l'estimation de l'évolution des taux d'intérêt dans le futur, le Risk Council prend la responsabilité de la gestion des risques de taux d'intérêt. Cette exposition aux risques est gérée principalement par le recours à des swaps de taux d'intérêt.

L'estimation des effets des variations de taux d'intérêt sur le résultat repose sur une simulation dynamique des produits, basée sur différents scénarii. En l'occurrence, le principal scénario prend comme point de départ un décalage parallèle de la courbe des taux de 1% sur six mois.

Selon ce scénario, une augmentation de 1% (100 points de base) du niveau des taux d'intérêt entraînerait une baisse du résultat avant impôts de 74 millions CHF (31.12.2009: 48 millions CHF). En cas de diminution du niveau des taux d'intérêt de 1%, le résultat avant impôts augmenterait de 74 millions CHF (31.12.2009: 48 millions CHF). En 2010, le résultat s'est montré plus sensible à la variation des taux d'intérêt du marché qu'en 2009, car l'exposition aux risques a augmenté en raison de la hausse plus que proportionnelle des prêts à taux fixe à la clientèle.

Une modification du niveau d'intérêt aurait également un impact sur la juste valeur des obligations à taux fixe de la catégorie «disponibles à la vente», et donc sur les Autres réserves (capitaux propres).

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2010 avait été supérieur de 1%, les Autres réserves (capitaux propres) auraient été inférieures de 58 millions CHF (31.12.2009: 62 millions CHF). Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2010 avait été inférieur de 1%, les Autres réserves (capitaux propres) auraient été supérieures de 58 millions CHF (31.12.2009: 62 millions CHF). En 2010, les Autres réserves se sont montrées moins sensibles à la variation des taux d'intérêt du marché qu'en 2009 car la sensibilité aux taux d'intérêts des titres de créances (obligations) a diminué.

(b) Risques liés au prix des actions

Les actions sont négociées de manière centralisée, par une équipe de spécialistes. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénarii sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est comptabilisé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation qui présente les effets des variations du cours des actions sur le compte de résultat, ainsi que sur les capitaux propres. À quelques exceptions près, les placements en actions réalisés par les Services financiers sont cotés en bourse.

Si le prix des actions au 31 décembre 2010 avait été supérieur de 10%, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 1 million CHF (31.12.2009: 1 million CHF). Si le prix des actions au 31 décembre 2010 avait été inférieur de 10%, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1 million CHF (31.12.2009: 1 million CHF).

L'influence d'une variation du cours des actions sur le résultat est inchangée en 2010 par rapport à 2009 en raison de la stabilité du stock d'actions.

Étant donné qu'aucune action cotée de la catégorie «disponibles à la vente» n'est détenue par les Services financiers à la date de clôture, aucune analyse de sensibilité sur les Autres réserves (capitaux propres) ne peut être effectuée.

(c) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que banque de détail opérant uniquement en Suisse, les Services financiers dans le cadre de leur activité ne sont que peu confrontés aux risques liés aux monnaies étrangères. Les principales positions en monnaies étrangères découlent uniquement de placements en titres en monnaies étrangères, de billets en portefeuille, ainsi que des comptes de particuliers gérés en euros.

L'exposition maximale admissible aux risques liés aux monnaies étrangères est définie pour chaque devise dans le règlement d'organisation et dans les directives respectives en matière de limitation. Le service Opérations de change et opérations sur le marché monétaire est responsable de la couverture des risques liés aux monnaies étrangères sur le marché. Les instruments de couverture utilisés sont essentiellement des transactions à terme sur devises.

L'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères est calculée chaque mois par le Risk Office et communiquée au Risk Council.

Le calcul de l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères repose sur une variation hypothétique du cours des devises, appliquée au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2010**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	1'288.2	764.2	129.8	26.2	88.6	2'297.0
Créances envers les banques	-	-	-	-	-	-
Créances hypothécaires et autres créances clients	28'854.4	9.5	7.9	0.0	0.5	28'872.3
Autres créances	0.0	-	-	-	-	0.0
Autres actifs financiers	2'065.5	59.1	15.3	-	3.3	2'143.2
Total Actifs financiers	32'208.1	832.8	153.0	26.2	92.4	33'312.5
Dettes financières						
Dettes envers les banques	-28.4	-2.0	-0.8	-0.2	-15.5	-46.9
Dépôts clients et dettes envers les clients	-23'655.4	-863.9	-173.1	-27.6	-81.4	-24'801.4
Autres dettes financières	-14.4	-	-	-	-	-14.4
Autres dettes	-74.7	-0.1	-	-	-	-74.8
Titres de créances émis	-5'661.1	-	-	-	-	-5'661.1
Total Dettes financières	-29'434.0	-866.0	-173.9	-27.8	-96.9	-30'598.6
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	2'774.1	-33.2	-20.9	-1.6	-4.5	2'713.9
Dérivés sur monnaies étrangères	-252.6	83.3	132.8	14.0	22.5	-
Bilan par monnaies étrangères après couverture	2'521.5	50.1	111.9	12.4	18.0	2'713.9

31.12.2009

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total Actifs financiers	31'310.5	741.7	112.4	23.9	55.3	32'243.8
Total Dettes financières	-28'467.2	-978.5	-151.4	-31.0	-76.5	-29'704.6
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	2'843.3	-236.8	-39.0	-7.1	-21.2	2'539.2
Dérivés sur monnaies étrangères	-128.3	37.8	63.7	9.2	17.6	-
Bilan par monnaies étrangères après couverture	2'715.0	-199.0	24.7	2.1	-3.6	2'539.2

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'euro par rapport au CHF au 31 décembre 2010 avait été supérieur de 5%, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 3 millions CHF (31.12.2009: inférieur de 10 millions CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse. En raison de la position nette plus basse, la répercussion sur le bénéfice de l'année 2010 est moins forte sur les notations élevées de l'EUR comparativement au CHF.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2010 avait été supérieur de 5%, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 6 millions CHF (31.12.2009: 1 million CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse. En raison de la position nette plus élevée, la répercussion sur le bénéfice de l'année 2010 est plus forte sur les notations élevées du USD comparativement au CHF.

Étant donné qu'aucune opération de couverture en devises étrangère n'est détenue par les Services financiers pour la couverture des flux de trésorerie, aucune analyse de sensibilité sur les Autres réserves (capitaux propres) ne peut être effectuée.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et d'autre part le risque de flux de trésorerie. Ce dernier entraîne l'incapacité d'une entreprise à faire face à ses engagements financiers, en raison de l'insuffisance des possibilités de refinancement.

La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. Les paramètres à moyen et à long terme sont analysés et surveillés dans le cadre de la Gestion Actif-Passif (Asset & Liability Management).

Le Risk Council est informé chaque mois de la situation dans le cadre du reporting de bilan; de plus, il reçoit chaque trimestre des évaluations et des données comparatives relatives aux objectifs fixés par la législation bancaire à respecter.

Pour garantir une liquidité appropriée, le législateur a prescrit des niveaux de liquidités minimaux à court et à moyen terme. Ces directives sont toujours respectées.

Respect du niveau de liquidités minimum imposé par la législation bancaire:

mio. CHF	Liquidités à court terme		Liquidités à moyen terme	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Liquidités imputables	358.9	892.6	2'505.7	3'013.1
Liquidités requises	148.2	138.7	1'314.2	1'245.9
Excédent de liquidités	210.7	753.9	1'191.5	1'767.2
Degré de couverture	242.2%	543.5%	190.7%	241.8%

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)

31.12.2010 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	2'297.0	–	–	–	2'297.0
Créances envers les banques	–	–	–	–	–
Créances hypothécaires et autres créances clients	9'998.9	3'465.0	13'330.0	3'786.8	30'580.7
Autres créances	0.0	–	–	–	0.0
Autres actifs financiers					
Cashflows nets sur swap de taux d'intérêts	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	154.9	103.3	–	–	258.2
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	- 151.5	- 101.0	–	–	- 252.5
Titres de créances	152.9	211.6	1'291.7	435.9	2'092.1
Autres	212.1	–	–	–	212.1
Total Autres actifs financiers	368.4	213.9	1'291.7	435.9	2'309.9
Total Actifs financiers	12'664.3	3'678.9	14'621.7	4'222.7	35'187.6
Dettes financières					
Dettes envers les banques	- 27.0	–	- 21.6	–	- 48.6
Dépôts clients et dettes envers les clients	- 24'826.3	- 6.3	- 17.3	–	- 24'849.9
Autres dettes financières					
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	- 0.9	- 2.7	- 14.2	–	- 17.8
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	151.5	101.0	–	–	252.5
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	- 156.2	- 104.1	–	–	- 260.3
Autres	–	–	–	–	–
Total Autres dettes financières	- 5.6	- 5.8	- 14.2	–	- 25.6
Autres dettes	- 74.8	–	–	–	- 74.8
Titres de créances émis	- 727.8	- 584.7	- 2'259.9	- 2'521.0	- 6'093.4
Garanties financières	- 171.5	–	–	–	- 171.5
Engagements de crédits irrévocables	- 484.6	–	–	–	- 484.6
Total Dettes financières	- 26'317.6	- 596.8	- 2'313.0	- 2'521.0	- 31'748.4

31.12.2009

mio. CHF

	Échéances à				
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	Total
Actifs financiers					
Liquidités	2'478.6	–	–	–	2'478.6
Créances envers les banques	–	–	–	–	–
Créances hypothécaires et autres créances clients	9'086.4	3'219.1	12'694.1	4'049.5	29'049.1
Autres créances	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers					
Cashflow nets sur swap de taux d'intérêts	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	77.7	51.7	–	–	129.4
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-77.0	-51.3	–	–	-128.3
Titres de créances	353.3	133.7	1'099.2	512.5	2'098.7
Autres	262.6	–	–	–	262.6
Total Autres actifs financiers	616.6	134.1	1'099.2	512.5	2'362.4
Actifs financiers	12'181.6	3'353.2	13'793.3	4'562.0	33'890.1
Dettes financières					
Dettes envers les banques	-39.1	–	–	–	-39.1
Dépôts clients et dettes envers les clients	-22'726.5	-1'023.9	-38.6	–	-23'789.0
Autres dettes financières					
Cashflows nets sur swaps de taux d'intérêt	-0.9	-2.5	-13.6	–	-17.0
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	76.4	51.0	–	–	127.4
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	-77.0	-51.3	–	–	-128.3
Autres	–	–	–	–	–
Total Autres dettes financières	-1.5	-2.8	-13.6	–	-17.9
Autres dettes	-118.1	–	–	–	-118.1
Titres de créances émis	-1'274.7	-751.9	-2'538.8	-2'057.1	-6'622.5
Garanties financières	-331.3	–	–	–	-331.3
Engagements de crédits irrévocables	-242.2	–	–	–	-242.2
Total Dettes financières	-24'733.4	-1'778.6	-2'591.0	-2'057.1	-31'160.1

Juste valeur des instruments financiers

Une partie des actifs et passifs financiers est évaluée à la juste valeur.

En fonction des données du marché mentionnées dans l'évaluation à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous. Au sujet des autres détails sur la définition et le contenu de ces niveaux, se reporter aux explications correspondantes dans le domaine des activités commerciales et industrielles (paragraphe 4.2.1).

31.12.2010

mio. CHF	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Évalué à la juste valeur par compte de résultat¹				
Titres de créances	52.1	–	–	52.1
Titres de participations	19.5	105.4	7.9	132.8
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat	71.6	105.4	7.9	184.9
Disponibles à la vente				
Titres de créances	1'785.5	87.9	–	1'873.4
Titres de participations	–	–	79.2	79.2
Total Actifs financiers disponibles à la vente	1'785.5	87.9	79.2	1'952.6
Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	–	5.7	–	5.7
Pour comptabilité de couverture	–	–	–	–
Total Instruments financiers dérivés	–	5.7	–	5.7
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur	1'857.1	199.0	87.1	2'143.2
Dettes financières évaluées à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	–	- 14.4	–	- 14.4
Pour comptabilité de couverture	–	–	–	–
Total Dettes financières évaluées à la juste valeur	–	- 14.4	–	- 14.4

¹ Hors instruments financiers dérivés de la catégorie «Évalués à la juste valeur par compte de résultat». Ces produits dérivés sont mentionnés séparément dans ce tableau au paragraphe «Instruments financiers dérivés».

31.12.2009

mio. CHF

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers évalués à la juste valeur				
Évalué à la juste valeur par compte de résultat¹				
Titres de créances	155.7	–	–	155.7
Titres de participations	34.1	144.7	15.2	194.0
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat	189.8	144.7	15.2	349.7
Disponibles à la vente				
Titres de créances	1'683.6	86.7	–	1'770.3
Titres de participations	–	–	68.6	68.6
Total Actifs financiers disponibles à la vente	1'683.6	86.7	68.6	1'838.9
Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	–	1.1	–	1.1
Pour comptabilité de couverture	–	–	–	–
Total Instruments financiers dérivés	–	1.1	–	1.1
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur	1'873.4	232.5	83.8	2'189.7
Dettes financières évaluées à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés				
Détention à des fins de transaction	–	-7.0	–	-7.0
Pour comptabilité de couverture	–	–	–	–
Total Dettes financières évaluées à la juste valeur	–	-7.0	–	-7.0

¹ Hors instruments financiers dérivés de la catégorie «Évalués à la juste valeur par compte de résultat». Ces produits dérivés sont mentionnés séparément dans ce tableau au paragraphe «Instruments financiers dérivés».

Instruments financiers niveau 3

Durant l'exercice 2010, aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 n'a été enregistré. Pendant l'année, les opérations suivantes concernant les instruments financiers classés dans le niveau 3 ont été constatées:

mio. CHF	Actifs financiers		Total
	Évalué à la juste valeur par compte de résultat Titres de participations	Disponible à la vente Titres de participations	
État au 1^{er} janvier 2010	15.2	68.6	83.8
Bénéfice / (perte) comptabilisé			
↳ dans le compte de résultat	0.1	–	0.1
↳ dans les autres éléments du résultat global	–	3.4	3.4
Entrées	–	7.2	7.2
Sorties	-6.9	–	-6.9
Transfers vers niveau 3	–	–	–
Transfers de niveau 3	-0.5	–	-0.5
Écarts de change	–	–	–
État au 31 décembre 2010	7.9	79.2	87.1
Bénéfice / (perte) comptabilisé dans le compte de résultat concernant des instruments financiers détenus à la fin de la période	0.0	–	0.0

Durant l'exercice 2009, aucun transfert significatif entre les niveaux 1 et 2 n'a été enregistré. Pendant l'année, les opérations suivantes concernant les instruments financiers classés dans le niveau 3 ont été constatées:

mio. CHF	Actifs financiers		Total
	Évalué à la juste valeur par compte de résultat Titres de participations	Disponible à la vente Titres de participations	
État au 1^{er} janvier 2009	32.7	38.3	71.0
Bénéfice / (perte) comptabilisé			
↳ dans le compte de résultat	-6.1	–	-6.1
↳ dans les autres éléments du résultat global	–	20.7	20.7
Entrées	–	9.6	9.6
Sorties	-11.4	–	-11.4
Transfers vers niveau 3	–	–	–
Transfers de niveau 3	–	–	–
Écarts de change	–	–	–
État au 31 décembre 2009	15.2	68.6	83.8
Bénéfice / (perte) comptabilisé dans le compte de résultat concernant des instruments financiers détenus à la fin de la période	-0.4	–	-0.4

Les rubriques suivantes sont comptabilisées au bilan non pas à la juste valeur mais au coût amorti (Amortised Cost):

Juste valeur des instruments financiers qui sont comptabilisés au bilan au coût amorti

mio. CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Actifs financiers				
Créances envers les banques	–	–	–	–
Créances hypothécaires et autres créances clients	28'872.3	27'575.5	30'042.8	28'469.5
Total Actifs financier	28'872.3	27'575.5	30'042.8	28'469.5
Dettes financières				
Dettes envers les banques	46.9	38.9	48.1	38.9
Dépôts clients et dettes envers les clients	24'801.4	23'661.4	24'891.0	23'643.6
Titre de créances émis	5'661.1	5'879.2	5'884.5	6'073.3
Total Dettes financières	30'509.4	29'579.5	30'823.6	29'755.8

4.2.4 Gestion de capital dans l'activité Services financiers

Les Services financiers axent principalement la gestion du capital sur les prescriptions de la législation bancaire relatives aux fonds propres. Celles-ci définissent un rapport minimal entre les actifs pondérés en fonction de leurs risques et les fonds propres imputables. Des fonds propres supplémentaires sont requis pour les passifs éventuels, ainsi que pour les risques liés au marché qui sont encourus. Les Services financiers ont pour objectif à long terme un excédent de couverture des fonds propres tels que requis par la législation d'au moins 40%.

Prescriptions en matière de couverture des fonds propres des Services financiers

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Fonds propres requis et imputables selon la législation bancaire		
Risques de crédit	1'198.9	1'133.7
Risques liés au marché	33.2	39.6
Risques non liés à une contrepartie	117.1	117.9
Risques opérationnels	84.1	81.1
Total Fonds propres requis	1'433.3	1'372.3
Capitaux propres selon les IFRS	2'607.5	2'456.1
Écarts par rapport à la Loi sur les banques ¹	-62.6	-29.2
Fonds propres imputables selon la législation bancaire	2'544.9	2'426.9
Excédent de fonds propres imputables	1'111.6	1'054.6
Excédent en % des fonds requis	77.6	76.8

¹ L'écart entre les capitaux propres selon les IFRS et les fonds propres imputables selon la législation bancaire résulte en premier lieu de la différence de traitement des impôts différés sur le résultat, ainsi que de l'imputabilité limitée des dépréciations forfaitaires, lesquelles ne sont imputables en tant que fonds propres supplémentaires qu'à due concurrence du «noyau dur des fonds propres».

5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction

La direction réalise couramment des estimations et des jugements, en se basant sur les expériences passées et sur d'autres facteurs, ainsi que sur les prévisions d'événements qui sont susceptibles de se produire de façon raisonnable dans les conditions données.

Les hypothèses et les valeurs estimées comportant le plus grand risque d'ajustement substantiel de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif lors des exercices suivants sont présentées ci-dessous. Sont également présentées les méthodes comptables qui, en raison du jugement de la direction, peuvent avoir un effet significatif sur les comptes du groupe.

(a) Juste valeur des actifs financiers et des instruments financiers

La juste valeur des actifs financiers et des instruments financiers qui ne sont pas négociés publiquement sur une place boursière (par exemple: participations non cotées ainsi que produits dérivés négociés hors cote «over-the-counter») est déterminée par des méthodes d'estimation reconnues. En l'occurrence, il s'agit de formuler des hypothèses qui reposent, dans la mesure du possible, sur des informations observables relatives au marché. La juste valeur de certains actifs financiers non cotés «disponibles à la vente» est déterminée par l'utilisation de la méthode de flux financiers actualisés («Discounted Cash Flow» DCF). Le calcul de la DCF se base sur les courbes de taux d'intérêt Bloomberg, en tenant compte des paramètres pertinents (notation, échéance, etc.).

(b) Pertes de valeur des actifs financiers «disponibles à la vente»

Pour établir une perte de valeur (impairment) qui n'est pas de nature temporaire, le groupe Migros suit les prescriptions d'IAS 39. Pour déterminer son jugement, la direction y intègre divers facteurs tels que l'évolution dans le temps et l'ampleur de la perte de valeur, le secteur d'activité, l'environnement technologique, l'évolution du Credit Default Swap-Spreads, etc. Cette procédure repose donc sur des estimations significatives qui tiennent compte des incertitudes. Contrairement à l'année précédente, lors de l'exercice de référence aucune dépréciation sur des actifs financiers de la catégorie «Disponibles à la vente» n'a été effectuée dans le domaine des activités commerciales et industrielles. Voir à ce sujet la note annexe 12 Produits financiers et charges financières.

(c) Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont définies sur la base des données techniques courantes et des expériences tirées du passé. Les durées d'utilité effectives peuvent cependant varier des durées d'utilité initialement définies suite à un changement technologique et selon la situation du marché. En cas de divergence, les durées d'utilité initialement définies sont ajustées.

(d) Pertes de valeur des immobilisations corporelles

Le fait qu'une immobilisation corporelle ou qu'une autre immobilisation ait pu perdre de la valeur est systématiquement vérifié s'il existe des indices concrets de surévaluation de la valeur comptable. Le test de perte de valeur est établi sur la base d'estimations et d'hypothèses de la direction concernant l'usage futur de cette immobilisation. Les valeurs effectivement réalisées peuvent être différentes de ces estimations. Concernant les projets d'investissements, des incertitudes peuvent exister sur les dépassements de devis et sur les objectifs de rentabilité. Voir la note annexe 28 Immobilisations corporelles.

(e) Pertes de valeur des goodwill

Le groupe vérifie au moins une fois par an si les goodwill ont pu perdre de la valeur. Pour ce faire, on procède à une estimation de la valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie (Cash Generating Units, CGU) auxquelles le goodwill a été affecté. Pour calculer la valeur d'utilité, la direction doit estimer les flux futurs de trésorerie attendus de ces CGUs. En outre, un taux d'actualisation approprié est retenu pour calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Voir la note annexe 29 Immobilisations incorporelles.

(f) Dettes de prévoyance du personnel

Les charges et dettes de prévoyance sont calculées chaque année par des actuaires indépendants, selon la «méthode des unités de crédit projetées» (Projected Unit Credit Method). Les calculs se basent sur différentes hypothèses actuarielles, notamment le rendement à long terme attendu des actifs des régimes de prévoyance, l'évolution prévue des salaires et des pensions, l'espérance de vie des collaborateurs assurés ou le taux d'actualisation s'appliquant aux obligations de prévoyance. Ces calculs étant à long terme, les hypothèses formulées sont associées à d'importantes incertitudes.

(g) Impôts sur le résultat

La groupe est imposable dans différents pays et cantons; ce qui requiert de procéder à des estimations lors du calcul de la provision pour impôts. C'est pourquoi des différences peuvent exister entre les résultats effectifs et les estimations des charges ou remboursements futurs d'impôts fondées sur les hypothèses formulées par la direction. Des provisions pour impôts sont constituées sur la base d'estimations appropriées pour tenir compte du montant et du risque de survenance de dettes incertaines.

(h) Actifs d'impôts différés

Des actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportées inutilisées sont comptabilisés à l'actif s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées. Pour établir si des actifs d'impôts différés ayant été comptabilisés à l'actif ont pu perdre de la valeur, des hypothèses sont formulées quant aux bénéfices futurs utilisables.

6. Information sectorielle

L'information sectorielle regroupe des informations sur les secteurs opérationnels, ainsi que des indications complémentaires par régions à l'échelle du groupe.

6.1 Délimitation des secteurs opérationnels

La définition des secteurs opérationnels du groupe Migros repose sur les entités de l'organisation pour lesquelles un rapport interne est remis à la direction générale de la Fédération des coopératives Migros, en sa qualité d'organe suprême de direction dépassant le cadre des secteurs. Ce rapport interne se base sur une subdivision du groupe Migros en cinq Domaines d'activités stratégiques, qui représentent respectivement des secteurs opérationnels soumis à une obligation de reporting en raison de leur matérialité. Il existe d'autres activités qui ne sont pas classées dans l'un de ces Domaines d'activités stratégiques mais qui sont des activités d'appui du groupe dans son ensemble; ces activités sont par principe des secteurs opérationnels autonomes. Toutefois, comme elles ne sont individuellement pas suffisamment significatives pour justifier une présentation dans un secteur distinct, elles sont regroupées au sein du secteur Autres. On aboutit donc aux six secteurs opérationnels suivants, qui se distinguent par les produits et services qu'ils produisent ou proposent:

– Commerce de détail par le canal des coopératives:

Toutes les activités des coopératives Migros (supermarchés/hypermarchés, commerce de gros, restauration, marchés spécialisés, installations de loisirs, écoles-clubs), les prestations de services des entreprises logistiques du groupe (transport de marchandises, entrepôt central), ainsi que les services de la Fédération des coopératives Migros (achats centralisés, etc.) y compris l'engagement global du groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel Migros.

– Commerce de marchandises:

Vente de biens et fourniture de services par Denner (commerce de détail discount), Globus (grands magasins, confection hommes), Interio (magasins d'ameublement), LeShop (commerce de détail par internet), Ex Libris (multimédias de loisirs), Office World et Iba (fournitures de bureau), Migrol et Migrolino (combustibles et carburants, Convenience Stores).

– Industrie & commerce de gros:

Production et vente de biens à l'intérieur comme à l'extérieur du groupe par les entreprises industrielles Migros.

– **Services financiers:**

Services de la Banque Migros dans le domaine des Services financiers.

– **Voyages:**

Organisation, réalisation et vente de voyages et de prestations de services touristiques liées par le groupe Hotelplan.

– **Autres:**

Activités commerciales de Limmatdruck (rédaction/édition, emballages) et de LiBAG (gestion d'immeubles).

6.2 Informations sur les secteurs opérationnels

Le rapport interne repose sur les méthodes comptables de la clôture IFRS du groupe, conformément à l'annexe 3, appliquée dans son intégralité.

Les performances des secteurs sont notamment jugées sur le résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance. Cela s'applique aussi au secteur Services financiers, étant donné que les produits et les charges des Services financiers font également partie de l'activité d'exploitation et contribuent donc au résultat avant résultat financier. Les transactions entre les secteurs s'effectuent par principe sur la base des prix du marché.

Concernant les actifs et les passifs sectoriels, le secteur Services financiers se distingue des cinq autres secteurs d'activités qui constituent ensemble les Activités commerciales et industrielles du groupe Migros. Tandis que pour le secteur des Services financiers on publie l'actif total et le passif total, le rapport interne des autres secteurs est axé sur une valeur nette qui englobe uniquement certains postes de l'actif et du passif. Cette valeur nette utilisée pour les actifs sectoriels (Net Operating Assets) comprend les stocks, les immeubles de placement, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, ainsi que les créances et dettes de livraisons et prestations. La valeur utilisée pour les dettes sectorielles (dette financière nette) résulte de la différence entre les dettes portant intérêts et les actifs financiers réalisables à court terme.

La définition des investissements sectoriels est identique pour tous les secteurs opérationnels; il s'agit respectivement des investissements dans les actifs à long terme, sous lesquels on comptabilise les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie de l'exercice et de l'exercice précédent comprennent surtout la constitution et la reprise de provisions sans contrepartie de trésorerie.

Informations par secteurs opérationnels

2010	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total Secteurs	Rapprochement ¹	Total Groupe Migros
2010									
mio. CHF									
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	15'329.3	6'045.7	1'045.2	965.7	1'504.5	149.9	25'040.3		25'040.3
↳ réalisés avec d'autres secteurs	353.9	47.2	4'083.6	1.7	0.2	201.6	4'688.2	-4'688.2	-
Total Produits	15'683.2	6'092.9	5'128.8	967.4	1'504.7	351.5	29'728.5	-4'688.2	25'040.3
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance									
	501.6	112.3	232.9	277.5	-12.3	70.9	1'182.9	-6.7	1'176.2
Effet de prévoyance									
	31.9	3.2	9.7	1.6	1.3	2.8	50.5	-	50.5
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	533.5	115.5	242.6	279.1	-11.0	73.7	1'233.4	-6.7	1'226.7
Actifs sectoriels									
	8'863.1	1'996.4	1'985.3	33'663.6	153.1	782.0	47'443.5	4'931.0	52'374.5
Passifs sectoriels ²									
	1'485.7	190.0	114.5	31'044.5	-73.2	431.2	33'192.7	4'887.8	38'080.5
Autres informations									
Investissements									
	1'039.5	171.3	135.3	31.5	16.1	96.5	1'490.2	-	1'490.2
Amortissements									
	722.2	134.9	180.2	36.1	25.2	39.2	1'137.8	-	1'137.8
Pertes de valeur ³									
	5.0	1.6	6.6	15.9	-	-	29.1	-	29.1
Reprises de pertes de valeur ³									
	-1.0	0.0	-7.4	-9.7	-0.5	-	-18.6	-	-18.6
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie									
	40.5	5.7	5.3	-	-0.6	1.7	52.6	-	52.6
2009									
mio. CHF									
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	15'356.0	5'831.1	943.6	992.0	1'630.8	193.4	24'946.9	-	24'946.9
↳ réalisés avec d'autres secteurs	339.2	38.6	4'078.2	0.9	0.3	192.4	4'649.6	-4'649.6	-
Total Produits	15'695.2	5'869.7	5'021.8	992.9	1'631.1	385.8	29'596.5	-4'649.6	24'946.9
Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et effet de prévoyance									
	514.7	156.4	218.1	216.7	-26.6	73.3	1'152.6	0.5	1'153.1
Effet de prévoyance									
	108.0	10.3	32.9	5.3	5.0	9.6	171.1	-	171.1
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	622.7	166.7	251.0	222.0	-21.6	82.9	1'323.7	0.5	1'324.2
Actifs sectoriels									
	8'637.5	1'839.8	2'009.3	32'607.8	109.3	734.7	45'938.4	4'866.8	50'805.2
Passifs sectoriels ²									
	2'064.7	155.3	194.8	30'141.9	-150.5	365.6	32'771.9	4'669.9	37'441.8
Autres informations									
Investissements									
	1'050.7	117.8	150.7	76.8	12.4	71.1	1'479.5	-	1'479.5
Amortissements									
	680.8	131.6	172.6	21.2	19.7	38.3	1'064.2	-	1'064.2
Pertes de valeur ³									
	52.7	-	9.1	37.0	-	2.3	101.2	-	101.2
Reprises de pertes de valeur ³									
	-	-0.2	-	-24.9	-0.3	-	-25.4	-	-25.4
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie									
	41.8	13.0	3.3	-	2.0	3.1	63.2	-	63.2

¹ Le rapprochement comprend l'élimination des relations entre les secteurs. Le rapprochement comporte d'autres positions uniquement pour les actifs sectoriels et les passifs sectoriels (voir aperçu ci-dessous).

² Dans les secteurs de l'Activité commerciale et industrielle, les passifs sectoriels constituent un montant net entre les dettes productives d'intérêts et les actifs financiers réalisables à court terme. Si ce montant est négatif cela signifie que les actifs financiers réalisables à court terme sont supérieurs aux dettes productives d'intérêts.

³ Y compris pertes de valeur et reprises de pertes de valeur sur créances et actifs financiers du secteur Services financiers.

Rapprochement des montants sectoriels avec ceux de la clôture

Rapprochement du résultat

2010	2009
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat Total Secteurs	
1'233.4	1'323.7
Éliminations	
-6.7	0.5
1'226.7	1'324.2
Résultat financier	
-108.0	-57.2
1'118.7	1'267.0

Rapprochement des actifs

2010	2009
Total Actifs sectoriels	
47'443.5	45'938.4
Dettes de livraisons et prestations	
1'659.0	1'671.1
Actifs non opérationnels	
8'642.0	8'597.5
Éliminations	
-5'370.0	-5'401.8
52'374.5	50'805.2

Rapprochement des passifs

2010	2009
Total Passifs sectoriels	
33'192.7	32'771.9
Actifs financiers réalisables à court terme	
3'071.9	2'905.9
Dettes ne portant pas intérêts	
4'297.8	4'252.7
Éliminations	
-2'481.9	-2'488.7
38'080.5	37'441.8

6.3 Informations par régions

Le groupe Migros opère surtout en Suisse, ainsi que dans les zones proches de la frontière de pays voisins. L'affectation des produits et des actifs aux régions Suisse et Étranger s'effectue en fonction du lieu d'implantation des installations de production et de la fourniture de services. En conséquence, la région Suisse comprend toutes les activités des entreprises Migros suisses, y compris leurs activités d'exportation vers l'étranger. La région Étranger englobe toutes les activités des entreprises du groupe Migros implantées à l'étranger. Il s'agit pour l'essentiel d'entreprises établies en Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie. L'actif à long terme présenté contient les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à la date de clôture respective du bilan.

Informations par régions

2010	2009		
	Suisse	Étranger	Total
Total Produits réalisés avec des tiers			
23'940.4	1'099.9	25'040.3	23'937.0
Actifs à long terme			
12'852.2	318.6	13'170.8	12'476.3

Notes sur le compte de résultat

7. Résultat des opérations des services financiers

mio. CHF	2010	2009
Produits d'intérêts		
Liquidités	9.7	7.5
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires et autres créances clients	769.6	805.5
Actifs financiers disponibles à la vente	45.0	43.7
Intérêts courus sur actifs financiers dépréciés	2.4	3.2
Total Produits d'intérêts	826.7	859.9
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-0.7	-1.1
Dépôts clients en dettes envers les clients	-189.7	-215.1
Titres de créances émis	-158.7	-182.3
Total Charges d'intérêts	-349.1	-398.5
Pertes de valeur¹		
Disponibles à la vente	-	-
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	-3.1	-18.5
Autres créances clients	-12.4	-17.7
Total Pertes de valeur¹	-15.5	-36.2
Reprises de pertes de valeur¹		
Disponibles à la vente	-	-
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	2.0	12.7
Autres créances clients	7.8	12.2
Total Reprises de pertes de valeur	9.8	24.9
Résultat des opérations sur intérêts	471.9	450.1
Produits de commissions		
Créances hypothécaires et autres créances clients	4.1	4.6
Opérations sur titres et placements	58.7	58.2
Autres opérations de service	27.8	26.5
Total Produits de commissions	90.6	89.3
Charges de commissions	-16.9	-16.7
Résultat de commissions	73.7	72.6
Résultat sur actifs financiers		
Bénéfices/(pertes) sur actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Détention à des fins de transaction	4.0	14.0
Bénéfices/(pertes) sur actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Désignation	-	-
Bénéfices/(pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-4.8
Produits de dividendes sur actifs financiers disponibles à la vente	2.0	1.5
Écarts de change, nets	36.5	28.6
Résultat des actifs financiers	42.5	39.3
Total Résultat des opérations des services financiers	588.1	562.0
Présentation dans les comptes annuels du groupe Migros sous :		
Produits d'intérêts et de commissions ainsi que bénéfices (nets) sur instruments financiers	959.9	988.5
Charges d'intérêts et de commissions ainsi que pertes de valeur	-371.8	-426.5
Total Résultat des opérations des services financiers	588.1	562.0

¹ Sur actifs financiers, créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que créances envers les banques.

8. Autres produits d'exploitation

mio. CHF	2010	2009
Contributions publicitaires	32.3	31.4
Prestations à soi-même comptabilisées à l'actif (immobilisations corporelles, logiciels)	17.6	15.4
Bénéfices sur cessions des		
↳ immeubles de placement	3.9	14.0
↳ immobilisations corporelles	5.9	12.0
↳ immobilisations incorporelles	-	-
↳ participations	-	0.0
Autres produits d'exploitation	211.0	184.5
Total Produits d'exploitation	270.7	257.3

Les autres produits d'exploitation englobent les produits issus d'activités secondaires régulières. Ces produits comprennent des subventions publiques accordées en liaison avec des aides à l'exportation d'un montant de 1.8 million CHF (2009: 4.2 millions CHF). Les autres formes d'aides publiques dont a directement bénéficié le groupe Migros s'élèvent à 0.2 million CHF (2009: 0.04 million CHF).

À la date de clôture, il n'existait ni condition non remplie ni autre éventualité relative à de l'aide publique qui ait été comptabilisée.

9. Charges de matières et de services

mio. CHF	2010	2009
Charges de matières et de services	14'467.0	14'370.7
Variation des stocks	83.7	85.1
Total Charges de matières et de services	14'550.7	14'455.8

Les charges de matières et de services comportent des subventions publiques au profit des industries Migros (principalement des remboursements de droits de douane et de la ristourne sur le lait), d'un montant de 8.4 millions CHF (2009: 10.7 millions CHF) comptabilisées en diminution de charges. À la date de clôture, il n'existait pas d'autre forme d'aides publiques dont aurait directement bénéficié le groupe Migros.

À la date de clôture, il n'existait ni condition non remplie ni autre éventualité relative à de l'aide publique qui ait été comptabilisée.

10. Charges de personnel

mio. CHF	Notes	2010	2009
Salaires et traitements		3'842.7	3'846.7
Charges de prévoyance sur la base des cotisations de l'employeur		440.9	441.5
Assurances sociales et autres prestations sociales		471.3	470.3
Autres charges de personnel		180.0	173.2
Total Charges de personnel sur la base des cotisations de l'employeur		4'934.9	4'931.7
Effet du plafonnement supprimé (effet de prévoyance)		- 50.5	- 171.1
Total Charges de personnel selon IFRS		4'884.4	4'760.6
Charges de prévoyance sur la base des cotisations de l'employeur		440.9	441.5
Effet du plafonnement supprimé (effet de prévoyance)		- 50.5	- 171.1
Total Charges de prévoyance selon IFRS	38	390.4	270.4

En 2010, les entreprises Migros ont consenti des augmentations de salaires – individuelles et au mérite – de 0.5% à 1.0% en accord avec les partenaires sociaux. Les charges pour salaires et traitements n'ont pas progressé dans les mêmes proportions que l'année précédente en raison du recul du développement des postes à plein temps en cours d'année (31.12.2010: 61'615; 31.12.2009: 61'734).

Le groupe Migros comptabilise les gains et pertes actuariels des régimes de prévoyance à prestations définies par compte de résultat selon la méthode dite du corridor. Dans cette approche, les charges de prévoyance selon IFRS comportent aussi des corrections de valeur liées aux excédents de couverture des régimes de prévoyance dans la mesure où ces excédents de couverture n'ont pas d'utilité économique pour l'employeur («effet de plafonnement» ou «asset ceiling»). Par le passé, les principales caisses de pension du groupe Migros affichaient généralement un excédent de couverture. Selon la méthode dite du corridor, cela a permis de faire correspondre largement les contributions versées par l'employeur aux charges de prévoyance selon l'IFRS.

En revanche, en raison de la crise financière, les caisses de pension du groupe Migros présentaient une sous-couverture à la fin de 2008, dont il résulte une suppression de l'effet de plafonnement. La reprise financière des caisses de pension en 2009 et 2010 a entraîné des excédents de couverture qui, à la fin de 2010, ont été imputées au profit économique du groupe Migros. La formation des valeurs recouvrables correspondantes a entraîné des charges de prévoyance accrues selon IFRS, qui restent néanmoins plus basses que les contributions réglementaires de l'employeur.

Les Autres charges de personnel contiennent pour l'essentiel des charges salariales pour travailleurs temporaires.

Les charges de personnel comportent des subventions publiques d'un montant de 0.3 million CHF (2009: 0.5 million CHF) comptabilisées en diminution de charges.

11. Autres charges d'exploitation

mio. CHF	2010	2009
Charges locatives et droits de superficie	550.8	530.8
Pertes sur cessions des		
↳ immeubles de placement	0.2	-
↳ immobilisations corporelles	3.4	2.2
↳ immobilisations incorporelles	-	0.0
↳ participations	2.6	0.5
Entretien	362.0	360.9
Énergie et consommables	456.5	448.3
Publicité	498.6	470.1
Administration	342.5	330.3
Autres charges d'exploitation	650.6	711.4
Total Autres charges d'exploitation	2'867.2	2'854.5

Les Autres charges d'exploitation comprennent notamment des charges pour des services liés à l'informatique, à la logistique et aux transports, ainsi que des taxes, droits, redevances et impôts sur le capital. La diminution de ces charges est causée notamment par l'achèvement d'un projet informatique (Banque Migros).

12. Produits financiers et charges financières

mio. CHF	2010	2009
Produits financiers		
Produits d'intérêts		
Liquidités	3.6	3.1
Créances envers les banques	1.9	3.9
Actifs financiers disponibles à la vente	11.8	13.0
Prêts	6.5	3.6
Intérêts courus sur actifs financiers dépréciés	-	-
Autres produits d'intérêts	2.0	9.3
Total Produits d'intérêts	25.8	32.9
Résultat des actifs financiers		
Bénéfices/(pertes) sur actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Détention à des fins de transaction	21.1	6.7
Bénéfices/(pertes) sur actifs financiers évalués à leur juste valeur par compte de résultat : Désignation	10.3	22.2
Bénéfices/(pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente	4.4	4.0
Produits de dividendes sur actifs financiers disponibles à la vente	3.0	3.1
Ecart de change, nets	-55.2	4.1
Total Résultat des actifs financiers	-16.4	40.1
Reprises de pertes de valeur des actifs financiers et des créances envers les banques		
Disponibles à la vente	-	3.5
Prêts	6.1	-
Créances envers les banques	-	-
Total Reprises de pertes de valeur des actifs financiers et des créances envers les banques	6.1	3.5
Pertes de valeur des actifs financiers et des créances envers les banques		
Disponibles à la vente	-	-11.7
Prêts	-2.8	-0.6
Créances envers les banques	-	-
Abandons de créances	0.3	0.0
Total Pertes de valeur des actifs financiers et des créances envers les banques	-2.5	-12.3
Total Produits financiers	13.0	64.2
Charges financières		
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-6.5	-9.4
Titres de créances émis	-20.5	-20.4
Autres dettes financières	0.0	-1.2
Leasings financiers	-17.1	-4.4
Ajustements de l'actualisation des provisions	-0.9	-
Autres charges d'intérêts	-63.0	-56.3
Total Charges d'intérêts	-108.0	-91.7
Autres charges financières	-4.5	-4.5
Total Charges financières	-112.5	-96.2

Les bas niveaux des taux d'intérêt sur les marchés financiers et monétaires ont entraîné une baisse des produits d'intérêts. De plus, la volatilité du cours des changes a fortement réduit le bénéfice résultant des actifs financiers. Les pertes sur le cours des changes, qui se montent à 55.2 millions CHF, sont partiellement compensées par les gains sur les instruments de couverture des monnaies figurant dans les gains réalisés sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat.

13. Sociétés associées et coentreprises

Participations dans des sociétés associées et coentreprises

mio. CHF	2010	2009
État au 1^{er} janvier	96.7	101.7
Entrées y compris part dans le résultat net	- 0.8	22.3
Part des autres éléments du résultat global	- 1.4	- 2.0
Reclassements	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-
Pertes de valeur	-	- 18.3
Sorties	-	- 7.0
Écarts de change	-	-
État au 31 décembre	94.5	96.7

Résultat des sociétés associées et coentreprises

mio. CHF	2010	2009
Part dans le résultat net	- 8.5	- 6.9
Pertes de valeur sur participations dans des sociétés associées et coentreprises	-	- 18.3
Autres	-	-
Total Résultat	- 8.5	- 25.2

Informations détaillées sur les différentes sociétés associées et coentreprises

mio. CHF	2010	2009
Actifs	680.8	615.1
Dettes	391.6	326.2
Chiffre d'affaires	908.3	759.4
Résultat	- 13.2	- 72.2

Les sociétés associées et les coentreprises sont mentionnées en annexe 48, Périmètre de consolidation du groupe Migros, avec leur pourcentage de détention actuel.

14. Impôts sur le résultat

mio. CHF	2010	2009
Charges d'impôts courants sur le résultat	195.5	259.5
Impôts courants sur le résultat d'exercices antérieurs	- 4.7	- 0.1
Total Impôts courants sur le résultat	190.8	259.4
Charges/(produits) d'impôts différés sur le résultat	48.5	36.4
Modification des taux d'impôt	- 12.4	- 10.4
Total Impôts différés sur le résultat	36.1	26.0
Total Impôts sur le résultat	226.9	285.4

Rapprochement entre la charge d'impôts attendue et la charge d'impôts effective

mio. CHF	2010	2009
Bénéfice comptable avant impôts sur le résultat	1'118.7	1'267.0
Taux d'impôt moyen pondéré	20.4%	20.9%
Impôts sur le résultat attendus	228.2	264.8
Origines des différences en plus / en moins		
↳ Charges fiscalement non déductibles	2.6	3.1
↳ Produits fiscalement non imposables (y compris produits des participations)	- 2.0	- 0.2
↳ Utilisation de pertes fiscales reportées non comptabilisées à l'actif	- 4.0	- 3.3
↳ Renonciation à la comptabilisation à l'actif d'impôts différés actifs sur pertes de l'exercice	13.8	37.0
↳ Pertes de valeur des goodwill non déductibles	-	-
↳ Impôts sur les plus-values immobilières (modèle zurichois)	-	- 1.8
↳ Modification des taux d'impôt	- 12.4	- 10.4
↳ Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	- 4.7	- 0.1
↳ Autres effets	5.4	- 3.7
Total Impôts effectifs sur le résultat	226.9	285.4
Taux effectif d'imposition sur le résultat	20.3%	22.5%

En 2010, les impôts sur le résultat attendus – calculés en multipliant le bénéfice avant impôts par le taux d'impôts applicable – diffèrent des impôts effectifs sur le résultat de 1.3 million CHF (année précédente: - 20.6 millions CHF). Cette variation nette s'explique par différentes causes nettes. Les charges ont considérablement augmenté car sur les pertes fiscales reportées des filiales en phase de démarrage, les actifs d'impôts différés n'ont pu être activés qu'en partie. Les réductions fiscales résultant au premier chef d'une autre pondération de séparation des facteurs applicables aux différentes sociétés que celle de l'année précédente exercent un effet compensatoire. Le taux fiscal pondéré des groupes est influencé en conséquence par une baisse de 20.9% à 20.4%.

Évolution des impôts différés passifs (nets)

mio. CHF	2010	2009
État au 1^{er} janvier	1'394.4	1'334.6
Variation du périmètre de consolidation	13.6	0.8
Comptabilisation par compte de résultat	36.1	26.0
Comptabilisation dans les autres éléments du résultat global ¹	16.0	33.4
Écarts de change	- 1.4	- 0.4
État au 31 décembre (net)	1'458.7	1'394.4

¹ Sur actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» et instruments financiers dérivés étenus à des fins de couverture.

Les impôts différés actifs et passifs comptabilisés au bilan du groupe se composent des rubriques suivantes:

mio. CHF	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Origines des impôts différés sur le résultat				
Liquidités	-	-	-	-
Créances	0.2	0.1	7.7	6.0
Stocks	0.0	0.0	126.4	129.5
Immobilisations corporelles	3.0	2.0	703.1	679.4
Immobilisations incorporelles	18.6	15.9	81.2	86.5
Actifs financiers	1.6	3.4	101.5	55.5
Pertes fiscales reportées	54.4	53.8	-	-
Autres actifs	0.0	0.2	63.0	65.9
Dettes de prévoyance	1.5	2.0	133.7	117.0
Dettes financières	34.5	21.2	3.0	1.8
Autres dettes	3.2	2.2	330.8	323.5
Total	117.0	100.8	1'550.4	1'465.1
Dépréciations	-25.3	-30.1	-	-
Compensation	-62.8	-41.3	-62.8	-41.3
Total Impôts différés au bilan	28.9	29.4	1'487.6	1'423.8

Les impôts différés passifs sur les autres dettes résultent principalement de la différence de traitement des dépréciations forfaitaires pratiquées par les Services financiers entre la législation bancaire et les IFRS.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés s'il existe un droit de compenser les créances d'impôts courants avec les dettes d'impôts courants, et si les impôts sur le résultat portent sur la même entité fiscale.

Les impôts différés passifs sur les bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont pas pris en compte car les versements de dividendes, provenant principalement de sociétés suisses, bénéficient de la réduction pour participation.

Composition des pertes fiscales reportées non encore utilisées pour lesquelles aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé:

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Échéance dans 1 an	2.2	7.6
Échéance dans 2 ans	0.5	8.9
Échéance dans 3 ans	1.7	4.5
Échéance dans 4 ans	43.9	2.7
Échéance dans 5 ans	105.9	13.8
Échéance dans 6 ans et plus	192.5	201.5
Imprescriptibles	84.5	75.8
Total des pertes fiscales reportées non utilisées	431.2	314.8

Les actifs d'impôt différé issus de pertes fiscales reportées ne peuvent être pris en compte que si des résultats imposables futurs seront suffisants pour imputer les pertes fiscales reportées. L'évaluation de leur comptabilisation à l'actif repose sur l'évolution attendue des affaires, ainsi que sur l'existence de possibilités d'économies fiscales. L'augmentation des pertes fiscales reportées non encore utilisées, pour lesquelles aucun impôt différé n'a été comptabilisé, s'explique par les futures pertes reportées des filiales en phase de démarrage. L'utilisation de ces pertes reportées est réévaluée chaque année.

15. Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques

Les prestations fournies dans le cadre du «Pour-cent culturel Migros» correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. Avec ses institutions, ses projets et ses activités, Migros permet à une population plus large d'accéder aux prestations culturelles et sociales. Les montants par domaine se répartissent comme suit:

mio. CHF	2010	2009
Culture	31.8	26.9
Formation	54.0	61.6
Société	7.7	9.0
Loisirs	12.2	8.2
Économie	2.8	2.5
Administration	6.4	5.9
Charges particulières	-	-
Total Charges à but culturels, sociaux et de politico-économiques	114.9	114.1

Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5% (FCM 0.33%) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Ainsi, une part des fonds est utilisée pour soutenir les écoles-clubs. Ces charges sont comprises dans les charges d'exploitation. Selon les IFRS, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance.

Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes.

Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel

mio. CHF	2010	2009
Charges minimales	116.2	116.7
Charges effectives	114.9	114.1
Excès (Insuffisance) des charges de l'exercice	- 1.3	- 2.6
Excès (Insuffisance) des charges sur la période de quatre ans	12.7	17.8
Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel au 31 décembre	- 8.2	- 6.0

Lors de l'exercice 2010, le montant des dépenses effectuées par le groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel est inférieur de 1.3 million CHF au minimum prévu par les statuts. La Fédération des coopératives Migros et quatre coopératives ont eu en 2010 de légères insuffisances de dépenses. Au 31.12.2010, une réserve de bénéfices du Pour-cent culturel a été constituée à l'échelle du groupe pour un montant de 2.2 millions CHF.

La réserve de bénéfices du Pour-cent culturel est une composante des réserves de bénéfices.

Notes sur le compte de résultat global

16. Autres éléments du résultat global

mio. CHF	2010	2009
Actifs financiers disponibles à la vente		
↳ Ajustements à la juste valeur	86.4	143.1
↳ Résultat de la vente comptabilisé dans le compte de résultat	- 4.4	0.8
↳ Ajustements de valeur transférées dans le compte de résultat	-	8.2
↳ Impôts différés	- 17.3	- 32.4
Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture		
↳ Ajustements à la juste valeur	- 38.7	17.9
↳ Ajustements à la juste valeur transférés dans le compte de résultat	7.8	- 10.7
↳ Transfert dans les coûts d'acquisition d'actifs non financiers	21.4	9.5
↳ Impôts différés	1.7	- 1.3
Écarts de change concernant des filiales étrangères du groupe		
↳ Écarts de change	- 10.5	- 4.4
↳ Écarts de change transférés dans le compte de résultat liés aux sorties (partielles) des filiales étrangères	-	-
↳ Impôts différés	-	-
Part des autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		
↳ Variation de la part des autres éléments du résultat global	- 1.0	- 2.3
↳ Impôts différés	- 0.4	0.3
Autres éléments du résultat global	45.0	128.7

La part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées inclut les écarts de change et les ajustements à la juste valeur des opérations de couverture des flux de trésorerie. Ces deux éléments sont présentés dans les positions correspondantes du tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Notes sur le bilan

17. Liquidités

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques	2'067.6	1'959.5
Fonds à terme avec échéance d'origine inférieure à 90 jours	1'057.8	1'207.7
Total Liquidités	3'125.4	3'167.2

18. Créances envers les banques

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Créances sur papiers monétaires	-	-
Créances envers les banques d'émission	-	-
Créances envers les banques commerciales	177.2	382.4
Créances issues d'opérations de rachats inversés ¹	-	-
Liquidités données en sûreté de titres empruntés	-	-
Autres créances envers les banques	1.3	0.9
Total Créances envers les banques (bruts)	178.5	383.3
Pertes de valeur	-	-
Total Créances envers les banques	178.5	383.3
¹ Couvertes par des actifs financiers d'une juste valeur de	-	-

Les créances du groupe Migros envers les banques sont détenues en liaison avec la gestion des liquidités; elles englobent notamment des fonds à terme d'une échéance d'origine supérieure à 90 jours.

La diminution des créances envers les banques commerciales est surtout liée à la stagnation du faible niveau des taux d'intérêt, qui a conduit à investir en grande partie les fonds rendus disponibles lors de l'exercice de référence sur des échéances inférieures à 90 jours.

19. Créances hypothécaires et autres créances clients

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Selon le type d'engagement		
Créances hypothécaires		
↳ Immeubles d'habitation	23'725.3	22'738.0
↳ Bâtiments administratifs et commerciaux	1'295.4	1'265.5
↳ Artisanat et industrie	782.2	737.7
↳ Autres créances hypothécaires	260.7	206.3
Autres créances clients	2'903.2	2'694.8
Total Créances hypothécaires et autres créances clients (bruts)	28'966.8	27'642.3
Pertes de valeur	- 112.8	- 111.6
Total Créances hypothécaires et autres créances clients	28'854.0	27'530.7
Selon le type de sûreté		
Couvertures hypothécaires	26'885.7	26'040.7
Couvertures par titres	-	-
Cautions ou autres couvertures	693.4	296.3
Sans couverture	1'387.7	1'305.3
Total Créances hypothécaires et autres créances clients (bruts)	28'966.8	27'642.3
Pertes de valeur	- 112.8	- 111.6
Total Créances hypothécaires et autres créances clients	28'854.0	27'530.7

Les créances hypothécaires et les créances clients dans les Services financiers ont augmenté de 1.3 milliard CHF en raison de la forte demande sur le marché immobilier suisse.

Variation des pertes de valeur cumulées

mio. CHF	2010			2009		
	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total
État au 1^{er} janvier	56.9	54.7	111.6	57.0	54.7	111.7
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Pertes de valeur	3.1	12.4	15.5	18.5	17.7	36.2
Reprises de pertes de valeur	-2.0	-7.8	-9.8	-12.7	-12.2	-24.9
Intérêts courus	-	-	-	-	-	-
Sorties	-0.5	-4.0	-4.5	-5.9	-5.5	-11.4
Écarts de change	-	-	-	-	-	-
État au 31 décembre	57.5	55.3	112.8	56.9	54.7	111.6

Les opérations de crédit des Services financiers sont pour l'essentiel effectuées sur une base garantie et sur le marché suisse de l'immobilier; l'octroi de crédits tient compte de marges de prudence sur le montant des prêts.

Actifs gagés ou nantis et actifs sous réserve de propriété

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Hypothèques gagées pour banque hypothécaire	5'477.5	4'931.3
Prêts de la banque hypothécaire	4'099.9	3'650.7

Créances de leasings financiers (bailleur)

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Echéances contractuelles		
jusqu'à un an	11.8	11.9
entre un et cinq ans	82.9	83.3
plus de cinq ans	23.7	23.8
Total Créances de leasings financiers ¹	118.4	119.0
Valeurs résiduelles non garanties au bénéfice du bailleur	-	-
Pertes de valeur cumulées pour paiements minimaux échus au titre de leasings financiers	-	-
Loyers conditionnels comptabilisés en produits au compte de résultat	-	-

¹ Inclus dans les Autres créances clients.

Dans le cadre de ses activités de crédit avec les sociétés, la Banque Migros effectue également des opérations de leasing financier, qui servent typiquement à financer des biens d'investissement dont le prix d'achat est compris entre 200'000 et 2 millions CHF. La durée du leasing est fonction de la durée d'utilité économique du bien d'investissement; elle est en général de trois à six ans. Après écoulement de la durée du leasing, les biens d'investissement sont repris par le preneur du leasing pour une valeur résiduelle symbolique.

20. Créances de livraisons et prestations et Autres créances

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Créances de livraisons et prestations	605.1	549.6
Autres créances	154.1	203.3
Total Créances de livraisons et prestations et Autres créances (bruts)	759.2	752.9
Dépréciations	- 33.9	- 34.4
Total Créances de livraisons et prestations et Autres créances	725.3	718.5

Les autres créances englobent notamment des demandes de restitution de taxes sur la valeur ajoutée, des créances d'impôts anticipés, des créances envers les sociétés de cartes de crédit et des cautions.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2010	2009
État au 1^{er} janvier	- 34.4	- 27.0
Variation du périmètre de consolidation	- 0.1	0.0
Dépréciations	- 8.2	- 17.9
Reprises de dépréciations	1.4	1.8
Intérêts courus	-	-
Sorties	5.4	8.6
Écarts de change	2.0	0.1
État au 31 décembre	- 33.9	- 34.4
Pertes sur créances comptabilisées dans les Autres charges d'exploitation	1.2	0.6
Créances gagées	-	-

21. Stocks

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Matières premières, fournitures et matériels d'exploitation	332.4	343.1
Produits en-cours	60.4	58.1
Produits finis	266.4	282.1
Marchandises pour la revente	1'363.4	1'353.1
Stocks obligatoires	19.6	19.6
Total Stocks	2'042.2	2'056.0
Stocks mis en gage	-	-

Il a été procédé à des dépréciations de stocks de marchandises pour un montant de 8.2 millions CHF (année précédente: 7.6 millions CHF); les reprises de pertes de valeur se sont élevées à 5.2 millions CHF (année précédente: 4.2 millions CHF).

22. Actifs financiers

mio. CHF	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts	Total
	Détention à des fins de transaction ¹	Désignation				
Notes	23/25	23	24	25	26	
État au 1^{er} janvier 2010	358.3	269.1	2'363.9	1.5	386.3	3'379.1
Variation du périmètre de consolidation	–	0.0	–	–	0.1	0.1
Entrées	4.0	101.8	483.2	–	247.2	836.2
Variations de valeur par compte de résultat	109.7	6.9	0.0	-0.4	0.0	116.2
Variations de valeur par capitaux propres	–	–	86.4	8.5	–	94.9
Reclassements						
↳ au sein des actifs financiers	–	–	–	–	–	–
↳ Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–	–
Sorties	-212.5	-256.0	-184.9	-8.6	-414.0	-1'076.0
Ecarts de change	–	0.0	-0.1	–	-9.7	-9.8
État au 31 décembre 2010	259.5	121.8	2'748.5	1.0	209.9	3'340.7
Pertes de valeur cumulées						
État au 1^{er} janvier 2010					-10.1	-10.1
Variation du périmètre de consolidation					–	–
Pertes de valeur					-2.8	-2.8
Reprises de pertes de valeur					6.1	6.1
Intérêts courus					–	–
Reclassements					–	–
Sorties					3.2	3.2
Ecarts de change					–	–
État au 31 décembre 2010					-3.6	-3.6
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2010	358.3	269.1	2'363.9	1.5	376.2	3'369.0
31 décembre 2010	259.5	121.8	2'748.5	1.0	206.3	3'337.1
Actifs financiers gagés						0.2

¹ Y compris instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

En 2010, il n'a été procédé à aucun reclassement au sein des actifs financiers.

D'autres détails relatifs aux valeurs des actifs financiers mentionnés au bilan figurent dans les annexes 23 à 25. D'autres indications relatives aux conséquences du résultat et du capital propre des actifs financiers figurent dans l'annexe 7 Résultat des opérations des Services financiers, l'annexe 12 Produits financiers et charges financières et l'annexe 16 Autres éléments du résultat global.

mio. CHF	Évalués à la juste valeur par compte de résultat		Disponibles à la vente	Instruments financiers dérivés pour comptabilité de couverture	Prêts	Total
	Détention à des fins de transaction ¹	Désignation				
Notes	23/25	23	24	25	26	
État au 1^{er} janvier 2009	354.2	166.3	2'143.4	2.2	366.2	3'032.4
Variation du périmètre de consolidation	–	-0.3	0.0	–	0.3	0.0
Entrées	140.6	343.7	224.1	0.0	134.2	842.6
Variations de valeur par compte de résultat	36.9	29.9	-0.2	–	3.9	70.5
Variations de valeur par capitaux propres	–	–	143.1	3.7	–	146.8
Reclassements						
↳ au sein des actifs financiers	–	–	–	–	–	–
↳ Actifs non courants détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–	–
Sorties	-173.5	-270.5	-146.2	-4.4	-114.3	-708.9
Ecarts de change	0.0	0.0	-0.3	–	-4.0	-4.3
État au 31 décembre 2009	358.3	269.1	2'363.9	1.5	386.3	3'379.1
Pertes de valeur cumulées						
État au 1^{er} janvier 2009					-10.0	-10.0
Variation du périmètre de consolidation					–	–
Pertes de valeur					-0.6	-0.6
Reprises de pertes de valeur					–	–
Intérêts courus					–	–
Reclassements					–	–
Sorties					0.5	0.5
Ecarts de change					–	–
État au 31 décembre 2009					-10.1	-10.1
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2009	354.2	166.3	2'143.4	2.2	356.2	3'022.4
31 décembre 2009	358.3	269.1	2'363.9	1.5	376.2	3'369.0
Actifs financiers gagés						0.2

¹ Y compris instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction.

En 2009, il n'a été procédé à aucun reclassement au sein des actifs financiers.

Sur les actifs financiers de la catégorie «disponibles à la vente» évalués à leur juste valeur, des gains non réalisés de 3.5 millions CHF et des pertes non réalisées d'un montant de 11.7 millions CHF, ce qui représente une perte nette de 8.2 millions CHF, issus des Autres réserves ont été transférés dans le compte de résultat en 2009. Voir aussi à ce sujet la note annexe 12 Produits financiers et charges financières, ainsi que la note annexe 16 Autre éléments du résultat global.

23. Actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Titres de créances		
Cotés en bourse	68.7	307.1
Non cotés en bourse	28.1	20.7
Total Titres de créances	96.8	327.8
Titres de participations		
Cotés en bourse	70.7	85.5
Non cotés en bourse	139.2	205.6
Total Titres de participations	209.9	291.1
Instrument financiers dérivés détenus à des fins de transaction	74.6	8.5
Total Actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat	381.3	627.4

Les fonds rendus disponibles durant l'exercice courant, issus de titres de créance échus de la catégorie «Évalués à la juste valeur par compte de résultat», sont désormais investis en titres de créances de la catégorie «Disponibles à la vente». Il en résulte une baisse des actifs financiers évalués à la juste valeur par compte de résultat.

24. Actifs financiers disponibles à la vente

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Titres de créances		
Cotés en bourse	2'281.0	2'019.5
Non cotés en bourse	120.4	118.0
Total Titres de créances	2'401.4	2'137.5
Titres de participations		
Cotés en bourse	251.5	148.0
Non cotés en bourse	95.6	78.4
Total Titres de participations	347.1	226.4
Total Actifs financiers disponibles à la vente	2'748.5	2'363.9

L'accroissement des actifs financiers «Disponibles à la vente» résulte en particulier du réinvestissement de titres de créance de la catégorie «Évalués à la juste valeur par compte de résultat».

25. Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction ¹

mio. CHF	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Instruments de taux						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Swaps	0.1	41.3	1'280.0	1.7	30.6	880.0
↳ Options	-	-	-	0.2	1.0	400.0
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total Instruments de taux	0.1	41.3	1'280.0	1.9	31.6	1'280.0
Instruments sur devises						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	59.6	78.0	1'432.0	5.3	8.8	116.6
↳ Swaps	14.2	10.4	354.2	1.3	1.1	168.8
↳ Options	0.7	3.8	185.4	-	-	-
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total Instruments sur devises	74.5	92.2	1'971.6	6.6	9.9	285.4
Matières premières						
Négoiées hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négoiées en bourse						
↳ Futures	0.0	-	2.1	-	0.9	4.9
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total Matières premières	0.0	-	2.1	-	0.9	4.9
Instruments sur titres						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	0.6	20.4	-	6.3	27.4
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total Instruments sur titres	-	0.6	20.4	-	6.3	27.4
Total Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	74.6	134.1	3'274.1	8.5	48.7	1'597.7

¹ Présentation dans la catégorie «Évalués à la juste valeur par compte de résultat : détenus à des fins de transactions».

Le groupe Migros achète différents instruments financiers dérivés qu'il utilise comme couverture dans le cadre de sa stratégie en matière de gestion des risques, sans recourir à la comptabilité de couverture (Hedge Accounting). Par ailleurs, il utilise différents instruments financiers dérivés pour optimiser le produit des liquidités et le coût des financements. Tous ces instruments figurent à la rubrique «Instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction».

Comparativement à l'année précédente, une forte proportion de positions de bilan ont été couvertes contre les risques liés aux monnaies étrangères, de même qu'une couverture renforcée des titres en monnaies étrangères pour les entreprises liées.

Instruments financiers dérivés pour la couverture des flux de trésorerie

mio. CHF	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	négatives		positives	négatives	
Instruments de taux						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Swaps	-	2.0	100.0	0.2	3.3	150.0
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total Instruments de taux	-	2.0	100.0	0.2	3.3	150.0
Instruments sur devises						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	12.9	983.6	0.6	4.9	830.9
↳ Swaps	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négoiés en bourse						
↳ Futures	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total Instruments sur devises	-	12.9	983.6	0.6	4.9	830.9
Matières premières						
Négoiés hors bourse (OTC)						
↳ Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
↳ Swaps	-	-	-	-	-	-
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Négoiés en bourse						
↳ Futures	1.0	-	5.2	0.7	-	15.7
↳ Options	-	-	-	-	-	-
Total Matières premières	1.0	-	5.2	0.7	-	15.7
Total Instruments financiers dérivés pour la couverture des flux de trésorerie	1.0	14.9	1'088.8	1.5	8.2	996.6

Indications complémentaires sur les opérations de couverture des flux de trésorerie

mio. CHF	2010	2009
Montants transférés des capitaux propres au compte de résultat		
Charges de matières et de services (devises et matières premières)	7.3	- 11.2
Charges financières	0.5	0.5
Total Montants transférés au compte de résultat	7.8	- 10.7
Montants ineffectifs comptabilisés au compte de résultat	0.1	0.0
Montants transférés des capitaux propres aux coûts d'acquisition des actifs non financiers		
Stocks	19.1	9.8
Immobilisations corporelles	2.3	- 0.3
Total Montants transférés aux coûts des actifs non financiers	21.4	9.5

Les risques sur une partie des dettes à taux variables envers les banques (crédits roll-over) sont couverts par la conclusion de swaps de taux d'intérêt.

Les bénéfices et pertes sur instruments financiers dérivés de taux d'intérêt qui sont comptabilisés dans les capitaux propres (Autres réserves) à la clôture seront progressivement comptabilisés par compte de résultat jusqu'à la date de remboursement des dettes envers les banques ayant fait l'objet de la couverture.

Au sein du groupe Migros, les risques concernant les flux futurs de trésorerie liés aux achats de monnaies étrangères sont couverts par des opérations de change à terme.

Les achats futurs de monnaies étrangères couverts sont par principe effectués dans le courant des 12 mois suivants. Les bénéfices et pertes sur instruments financiers dérivés de monnaies étrangères qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres (Autres réserves) à la clôture seront comptabilisés par résultat ou dans le coût d'acquisition d'actifs non financiers (stocks, immobilisations corporelles) dans la période où la transaction ayant fait l'objet de la couverture se produira. Dès lors, le résultat de la couverture des achats de stocks prendra effet dans le courant des 12 mois suivants, tandis que celui de la couverture des immobilisations corporelles s'étend sur la durée d'utilisation des immobilisations corporelles.

Par ses achats de matières premières, le secteur Commerce de marchandises (Migrol) est soumis à des risques de fluctuation du prix des matières premières. Les risques découlant de flux futurs de trésorerie sont couverts par la conclusion de Futures.

Les bénéfices et pertes sur instruments financiers dérivés de matières premières qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres à la clôture seront comptabilisés par résultat dans le courant des 6 mois suivants.

Dans le groupe Migros, il n'existe pas de transaction prévue concernée par une couverture et dont la survenue ne serait plus attendue.

Total Instruments financiers dérivés

mio. CHF	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
détenus pour la couverture des flux de trésorerie	1.0	14.9	1'088.8	1.5	8.2	996.6
détenus pour la couverture des justes valeurs	-	-	-	-	-	-
Total détenus pour la couverture	1.0	14.9	1'088.8	1.5	8.2	996.6
détenus à des fins de transaction ¹	74.6	134.1	3'274.1	8.5	48.7	1'597.7
Total Instruments financiers dérivés	75.6	149.0	4'362.9	10.0	56.9	2'594.3

¹ Présentation dans la catégorie «Evalués à la juste valeur par compte de résultat»: Détenus à des fins de transaction.

En raison de la stagnation du bas niveau des taux d'intérêts, il n'a pas été procédé à la désignation d'un swap de taux d'intérêt au titre de couverture des justes valeurs.

26. Prêts

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Prêts accordés à des organismes de droit public	0.0	0.0
Prêts accordés à des personnes privées et à des entreprises	209.9	386.3
Divers	-	-
Total Prêts (bruts)	209.9	386.3
Pertes de valeur	-3.6	-10.1
Total Prêts	206.3	376.2

27. Immeubles de placement

mio. CHF	2010	2009
Valeurs d'acquisition		
État au 1^{er} janvier	442.8	488.6
Variation du périmètre de consolidation	0.3	–
Entrées		
↳ Achats	5.2	5.6
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	0.0
Ajustements ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	–	–
Reclassements		
↳ de/vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	-1.0	-34.9
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	–	–
↳ depuis immobilisations en-cours	–	–
Sorties	-15.5	-16.6
Ecarts de change	-0.5	0.1
État au 31 décembre	431.3	442.8
Amortissements et pertes de valeur cumulés		
État au 1^{er} janvier	-142.0	-161.3
Variation du périmètre de consolidation	–	–
Amortissements courants	-5.9	-6.3
Pertes de valeur	–	-2.3
Reprises de pertes de valeur	0.9	–
Reclassements		
↳ de/vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	2.9	16.9
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	–	–
Sorties	6.3	11.0
Ecarts de change	0.0	0.0
État au 31 décembre	-137.8	-142.0
Valeurs au bilan		
1^{er} janvier	300.8	327.3
31 décembre	293.5	300.8
Informations complémentaires sur les immeubles de placement		
Justes valeurs au 31 décembre	564.7	514.0
Immeubles de placement en leasings financiers	–	–
Revenus locatifs provenant des immeubles de placement	22.8	23.4
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs durant la période	9.5	3.4
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui n'ont pas généré de revenus locatifs durant la période	0.8	0.9
Existence et montant des restrictions en matière de cessibilité	–	–
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immeubles de placement	–	–

28. Immobilisations corporelles

mio. CHF	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en-cours	Total
Valeurs d'acquisition					
État au 1^{er} janvier 2010	10'050.8	10'404.3	1'637.5	636.2	22'728.8
Variation du périmètre de consolidation	4.6	21.0	1.1	0.5	27.2
Entrées					
↳ Achats	395.7	493.6	131.5	416.4	1'437.2
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	0.0	0.2	-	5.2	5.4
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	-	-	-	-	-
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	266.5	155.2	9.0	-430.7	0.0
↳ de/vers immeubles de placement	3.2	-0.8	0.3	-1.7	1.0
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	-10.4	-	-	-	-10.4
Sorties	-50.5	-312.5	-80.1	-1.5	-444.6
Écarts de change	-40.4	-11.4	-2.9	-1.4	-56.1
État au 31 décembre 2010	10'619.5	10'749.6	1'696.4	623.0	23'688.5
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
État au 1^{er} janvier 2010	-3'911.6	-6'452.4	-1'127.4	-0.7	-11'492.1
Variation du périmètre de consolidation	-6.0	-0.9	-0.0	-	-6.9
Amortissements courants	-318.5	-595.1	-119.2	-0.4	-1'033.2
Pertes de valeur	-	-4.0	-	-0.3	-4.3
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	-1.4	0.3	0.1	1.0	0.0
↳ de/vers immeubles de placement	-4.4	1.5	-0.0	-	-2.9
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	3.2	-	-	-	3.2
Sorties	48.1	307.6	77.0	-	432.7
Écarts de change	9.8	5.6	1.7	-	17.1
État au 31 décembre 2010	-4'180.8	-6'737.4	-1'167.8	-0.4	-12'086.4
Valeurs au bilan					
1^{er} janvier 2010	6'139.2	3'951.9	510.1	635.5	11'236.7
31 décembre 2010	6'438.7	4'012.2	528.6	622.6	11'602.1
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en leasings financiers	104.1	0.7	0.6	-	105.4
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	1'074.8	16.5	0.0	-	1'091.3
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Remboursements/ Indemnités reçus de tiers	0.4	0.1	1.3	0.4	2.2

En 2010, les dépréciations ont été effectuées exclusivement dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives. Les coopératives fédérées Migros Zurich et Migros Tessin accusent une diminution de valeur de 4.3 millions CHF pour les immobilisations car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2010, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 0.6 million CHF (2009: 1.1 million CHF), et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition. De plus, 0.7 million CHF ont été comptabilisés sous «Coûts d'emprunt» provenant de l'acquisition d'immobilisations considérées comme des actifs qualifiés. Le taux d'intérêt applicable à ces coûts d'emprunt se monte à 1.75%.

mio. CHF	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en-cours	Total
Valeurs d'acquisition					
État au 1^{er} janvier 2009	9'726.3	10'088.0	1'610.2	476.1	21'900.6
Variation du périmètre de consolidation	12.2	19.4	0.9	0.1	32.6
Entrées					
↳ Achats	206.0	498.4	115.0	559.7	1'379.1
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	0.0	0.3	-	4.6	4.9
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	-	-	-	-	-
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	245.4	121.9	13.1	-380.4	-
↳ de/vers immeubles de placement	33.3	5.5	0.0	-3.9	34.9
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	-	-	-	-	-
Sorties	-169.5	-328.6	-101.7	-21.0	-620.8
Écarts de change	-2.9	-0.6	-0.0	1.0	-2.5
État au 31 décembre 2009	10'050.8	10'404.3	1'637.5	636.2	22'728.8
Amortissements et pertes de valeur cumulés					
État au 1^{er} janvier 2009	-3'703.3	-6'195.4	-1'113.9	-0.5	-11'013.1
Variation du périmètre de consolidation	-	-3.2	-0.5	-	-3.7
Amortissements courants	-298.4	-567.9	-113.4	-0.2	-979.9
Pertes de valeur	-50.1	-8.2	-	-	-58.3
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-
Reclassements					
↳ au sein des immobilisations corporelles	0.1	-0.5	0.4	-	-
↳ de/vers immeubles de placement	-15.6	-1.3	0.0	-	-16.9
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	-	-	-	-	-
Sorties	155.1	323.8	100.0	-	578.9
Écarts de change	0.6	0.3	0.0	-	0.9
État au 31 décembre 2009	-3'911.6	-6'452.4	-1'127.4	-0.7	-11'492.1
Valeurs au bilan					
1^{er} janvier 2009	6'023.0	3'892.6	496.3	475.6	10'887.5
31 décembre 2009	6'139.2	3'951.9	510.1	635.5	11'236.7
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en leasings financiers	39.6	2.3	0.5	-	42.4
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	1'047.4	6.6	0.0	-	1'054.0
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Remboursements/ Indemnités reçus de tiers	-	4.0	1.2	0.2	5.4

Les pertes de valeur comptabilisées en 2009 concernent principalement le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives. Les coopératives Migros Aar, Migros Suisse orientale et Migros Genève ou leurs filiales ont enregistré des pertes de valeur à hauteur de 52.7 millions CHF dans les centres commerciaux et les installations de loisirs. D'autres pertes de valeur pour un montant de 5.5 millions CHF ont été comptabilisées dans le secteur Industrie & commerce de gros sur des installations de production déficitaires. La valeur recouvrable de ces actifs a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité au moyen d'un taux d'actualisation de 4.5% ou 5.5%.

En 2009, le groupe Migros a reçu des subventions publiques destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 1.1 million CHF (2008: 0.1 million CHF), et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

Valeurs d'assurance-incendie des immeubles de placement et des immobilisations corporelles

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Mobilier	9'629.9	9'911.7
Immobilier	13'601.6	13'546.8
Total Valeurs d'assurance-incendie	23'231.5	23'458.5

29. Immobilisations incorporelles

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en-cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2010	652.8	295.9	439.1	180.9	8.9	1'577.6
Variation du périmètre de consolidation	79.1	1.3	37.8	0.5	-	118.7
Entrées						
↳ Achats	-	20.9	6.0	0.8	14.5	42.2
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	17.0	-	-	-	-	17.0
Ajustements consécutifs à la comptabilisation d'un impôt différé actif	-	-	-	-	-	-
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	1.3	-	10.5	-11.8	-
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-14.6	-3.0	-0.7	-	-18.3
Écarts de change	-4.9	-0.8	-4.1	0.0	0.0	-9.8
État au 31 décembre 2010	744.0	304.0	475.8	192.0	11.6	1'727.4
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2010	-19.4	-129.1	-88.9	-132.8	0.0	-370.2
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-
Amortissements courants	-	-34.2	-41.0	-23.5	-	-98.7
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	0.0	0.0	-	-	0.0
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	10.4	3.0	0.3	-	13.7
Écarts de change	0.7	0.4	1.1	0.8	-	3.0
État au 31 décembre 2010	-18.7	-152.5	-125.8	-155.2	0.0	-452.2
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2010	633.4	166.8	350.2	48.1	8.9	1'207.4
31 décembre 2010	725.3	151.5	350.0	36.8	11.6	1'275.2
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles avec durées d'utilité indéterminées	725.3	-	-	-	-	725.3
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement comptabilisés par résultat	-	-	-	-	-	35.6

Les frais de développement comptabilisés à l'actif comportent principalement les frais de solutions informatiques mises au point en interne (applications, paramétrage de solutions standards). Les principaux frais de développement concernent notamment les licences de logiciels SAP, ainsi que des frais pour des systèmes de réservation. Les entrées découlant de la variation du périmètre de consolidation proviennent majoritairement d'acquisitions d'entreprises dans les secteurs Voyages, Industrie & commerce de gros et Commerce de marchandises. Les détails relatifs aux acquisitions d'entreprises sont présentés à la note annexe 45.

Les entrées résultant d'achats concernent dans une large mesure le système de gestion des marchandises (SAP Retail) de Globus et les investissements informatiques destinés à la Banque Migros. De plus, des investissements ont été réalisés chez Denner pour le renouvellement de l'informatique de la centrale et des filiales.

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en-cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1^{er} janvier 2009	655.4	226.5	428.5	175.9	3.4	1'489.7
Variation du périmètre de consolidation	3.9	0.0	8.7	-	-	12.6
Entrées						
↳ Achats	-	73.7	4.9	2.7	8.5	89.8
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-6.4	-	-	0.1	-	-6.3
Ajustements consécutifs à la comptabilisation d'un impôt différé actif	-	-	-	-	-	-
Ajustement ultérieurs des justes valeurs (IFRS 3)	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	0.2	0.2	1.5	-1.9	-
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-4.5	-2.4	-	-1.1	-8.0
Écarts de change	-0.1	0.0	-0.8	0.7	0.0	-0.2
État au 31 décembre 2009	652.8	295.9	439.1	180.9	8.9	1'577.6
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1^{er} janvier 2009	-19.1	-112.4	-57.7	-109.6	0.0	-298.8
Variation du périmètre de consolidation	-	0.0	0.2	-	-	0.2
Amortissements courants	-	-21.2	-33.6	-23.2	-	-78.0
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
↳ vers/depuis «Actifs non courants détenus en vue de la vente»	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	4.5	2.3	-	-	6.8
Écarts de change	-0.3	0.0	-0.1	-	-	-0.4
État au 31 décembre 2009	-19.4	-129.1	-88.9	-132.8	0.0	-370.2
Valeurs au bilan						
1^{er} janvier 2009	636.3	114.1	370.8	66.3	3.4	1'190.9
31 décembre 2009	633.4	166.8	350.2	48.1	8.9	1'207.4
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles avec durées d'utilité indéterminées	633.4	-	-	-	-	633.4
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche et développement comptabilisés par résultat	-	-	-	-	-	38.2

Les frais de développement comptabilisés à l'actif comportent principalement les frais de solutions informatiques mises au point en interne (applications, paramétrage de solutions standards). Les principaux frais de développement concernent notamment les licences de logiciels SAP, ainsi que des frais pour un système de caisse et de réservation.

Les entrées découlant de la variation du périmètre de consolidation proviennent majoritairement d'acquisitions d'entreprises par Hotelplan (voir Variation du périmètre de consolidation). Les détails relatifs aux acquisitions d'entreprises sont présentés à la note annexe 45.

Les entrées résultant d'achats concernent dans une large mesure la nouvelle plate-forme informatique de la Banque Migros.

Immobilisations incorporelles avec durées d'utilité indéterminées

Dans le cadre de la comptabilisation des acquisitions (Purchase Accounting), le goodwill est réparti entre les Unités Génératrices de Trésorerie, les Unités Génératrices de Trésorerie étant quant à elles affectées à un secteur.

mio. CHF	par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total
31 décembre 2010							
Goodwill	117.6	374.2	114.3	–	119.2	–	725.3
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	–	–	–	–	–	–	–
Total Valeurs comptables	117.6	374.2	114.3	–	119.2	–	725.3
31 décembre 2009							
Goodwill	110.8	365.6	94.6	–	62.4	–	633.4
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	–	–	–	–	–	–	–
Total Valeurs comptables	110.8	365.6	94.6	–	62.4	–	633.4

La valeur recouvrable est déterminée en fonction de la valeur d'utilité. Celle-ci tient compte des projections de flux de trésorerie issues des budgets et des plans financiers ayant été approuvés.

Pour procéder au test de perte de valeur des goodwill, il est retenu un taux d'actualisation nominal de 4.5% dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives et Industrie & commerce de gros, de 7.0% à 10.0% dans le secteur Commerce de marchandises, et de 9.0% à 11.0% dans le secteur Voyages. La valeur d'utilité est en général établie sur un horizon de 5 ans. Au-delà, il est tenu compte d'un taux de croissance de 1.0% à 3.0%.

30. Autres actifs

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Charges payées d'avance	88.6	70.5
Immeubles issus de la réalisation de nantissements hypothécaires ¹	3.6	6.9
Produits financiers non échus (intérêts courus non échus)	37.0	52.9
Comptes de régularisation actifs	88.9	95.9
Total Autres actifs	218.1	226.2

¹ Provenant du secteur Services financiers.

31. Actifs non courants détenus en vue de la vente

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Actifs financiers	–	–
Immeubles de placement	–	–
Immobilisations corporelles	7.0	–
Immobilisations incorporelles	–	–
Total Actifs non courants détenus en vue de la vente	7.0	–

Durant l'exercice courant, la société Hotelplan Ltd., Londres, qui fait partie du segment Voyages, a décidé de vendre un immeuble. Cette transaction devrait être réalisée durant le printemps 2011.

Au 31.12.2009, aucun actif non courant n'était détenu en vue de la vente.

32. Dettes envers les banques

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Dettes sur papiers monétaires	0.0	0.1
Dettes envers les banques d'émission	–	–
Dettes envers les banques commerciales et la poste	685.1	991.7
Dettes sur opérations de rachat	–	–
Liquidités reçues en sûreté de titres prêtés	–	–
Dettes garanties par des cédules hypothécaires	52.0	71.7
Total Dettes envers les banques	737.1	1'063.5

La diminution des dettes envers les banques commerciales est principalement liée au remboursement du financement des acquisitions des années antérieures.

33. Dépôts clients et dettes envers les clients

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Comptes d'épargne et de placements	21'638.2	20'531.2
Autres dettes	2'662.7	2'548.9
Total Dépôts clients et dettes envers les clients	24'300.9	23'080.1

La hausse des dépôts clients et dettes envers les clients résulte de l'afflux continu de nouvelles liquidités.

34. Autres dettes financières

mio. CHF	Notes	31.12.2010	31.12.2009
Dettes de leasings financiers		141.9	68.7
Instruments financiers dérivés	25	149.0	56.9
Comptes du personnel		0.4	0.4
Comptes de placement du personnel		1'414.5	1'378.9
Autres dettes financières		65.2	382.6
Total Autres dettes financières		1'771.0	1'887.5

Les comptes de placement du personnel bénéficient d'un taux d'intérêt préférentiel correspondant au taux d'intérêt variable pour les hypothèques de premier rang de la Banque Migros. Les collaborateurs de la Communauté Migros peuvent déposer des fonds sur les comptes de placement du personnel jusqu'à un plafond de 200'000 CHF, et les retraités de la Communauté Migros jusqu'à un plafond de 100'000 CHF. Les fonds supérieurs à 25'000 CHF peuvent être retirés moyennant un préavis de 3 mois.

Dettes de leasings financiers

mio. CHF	31.12.2010			31.12.2009		
	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²
Durée du contrat						
Jusqu'à un an	13.6	8.7	4.9	7.5	4.0	3.5
Entre un et cinq ans	58.8	36.8	22.0	35.6	15.5	20.1
Plus de cinq ans	218.4	103.4	115.0	70.6	25.5	45.1
Total dettes de leasings financiers	290.8	148.9	141.9	113.7	45.0	68.7

¹ Charges futures de financement

² Valeur comptable au bilan

Informations complémentaires sur les leasings financiers

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Loyers conditionnels comptabilisés par résultat	0.1	2.7
Paiements minimaux futurs attendus au titre de sous-locations	-	-

Les leasings financiers portent principalement sur des contrats de location à long terme pour des biens immobiliers. Parallèlement aux leasings financiers, le groupe Migros a également conclu des contrats de location ou de leasing qui ont été classés en leasing opérationnel (locations simples) en raison de leur substance économique. Voir aussi à ce sujet la note annexe 41.

35. Dettes de livraisons et prestations et Autres dettes

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Dettes de livraisons et prestations	1'659.0	1'671.1
Autres dettes	722.5	631.6
Comptes de régularisation passifs		
↳ Écolages des écoles-clubs	51.4	54.0
↳ Loyers à payer	6.3	7.3
↳ Intérêts courus non échus	58.8	84.1
↳ Autres comptes de régularisation	204.6	177.9
Total Dettes de livraisons et prestations et Autres dettes	2'702.6	2'626.0

Les Autres comptes de régularisation comportent notamment les dettes provenant de programmes de fidélisation de la clientèle comme M-Cumulus.

36. Provisions

mio. CHF	Garanties	Restructurations	Contrats déficitaires	Contentieux juridiques	Sinistres assurés	Autres	Total
État au 1^{er} janvier 2009	17.5	11.2	36.4	10.7	11.5	33.1	120.4
Variation du périmètre de consolidation	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
Constitutions	17.8	14.4	3.1	6.3	4.7	29.4	75.7
Utilisations	- 18.4	- 8.8	- 7.7	- 4.5	- 7.4	- 23.6	- 70.4
Dissolutions	- 1.0	- 1.3	- 4.7	- 0.6	-	- 4.9	- 12.5
Actualisations	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de change	0.0	0.0	-	0.0	-	- 0.1	- 0.1
État au 31 décembre 2009	15.9	15.5	27.1	11.9	8.8	33.9	113.1
dont à court terme	9.1	9.2	5.8	7.4	8.8	14.6	54.9
État au 1^{er} janvier 2010	15.9	15.5	27.1	11.9	8.8	33.9	113.1
Variation du périmètre de consolidation	-	0.5	-	-	-	-	0.5
Constitutions	18.7	3.8	11.5	2.4	4.1	20.9	61.4
Utilisations	- 17.4	- 7.8	- 5.7	- 5.3	- 3.8	- 14.4	- 54.4
Dissolutions	- 1.0	- 0.3	- 3.3	- 1.1	- 0.8	- 3.2	- 9.7
Actualisations	-	-	0.9	-	-	-	0.9
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de change	-	-	-	-	-	- 0.2	- 0.2
État au 31 décembre 2010	16.2	11.7	30.5	7.9	8.3	37.0	111.6
dont à court terme	9.4	10.4	5.6	6.4	8.3	17.9	58.0

Dans l'ensemble, les provisions sont légèrement inférieures à l'année précédente. Les provisions pour restructuration ont diminué durant l'année commerciale 2010, car différentes restructurations décidées et communiquées l'année précédente ont été réalisées pendant l'exercice courant.

Les provisions pour charges contractuelles concernent dans une large mesure des objets de la coopérative loués.

Les «Sinistres assurés» comportent des obligations pour lesquelles une assurance existe (comme des prétentions en responsabilité civile et des dommages de transport).

Les autres provisions sont de nature diverse.

37. Titres de créances émis

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Emprunts obligataires	946.0	942.9
Emprunts sur cédules hypothécaires ¹	4'099.9	3'650.7
Obligations de caisse ¹	1'163.4	1'831.6
Placements privés	100.0	100.0
Total Titres de créances émis	6'309.3	6'525.2
dont chirographaires	-	-

¹ Issus du secteur Services financiers.

En raison du taux historiquement bas des intérêts, les obligations de caisse échues n'ont pas été renouvelées, ce qui a été compensé par l'accroissement des emprunts hypothécaires.

Au cours de l'exercice comme au cours de l'exercice précédent, il n'y a eu ni retard de paiement ni manquement aux obligations contractuelles concernant les titres de créances émis.

Détail des emprunts obligataires émis

mio. CHF	Numéro de valeur	Année d'émission	Taux d'int. nominal	Taux d'int. effectif	Devise	Échéance	Valeur nominale	Valeur comptable
Banque Migros	1'940'496	2004	2.75%	2.99%	CHF	21.09.2012	150.0	149.1
Banque Migros	2'868'940	2007	2.75%	2.91%	CHF	09.02.2015	250.0	248.6
Fédération des coopératives Migros	1'833'656	2004	2.50%	3.42%	CHF	03.05.2011	200.0	199.4
Fédération des coopératives Migros	3'087'408	2007	2.875%	3.02%	CHF	04.06.2013	200.0	199.3
Fédération des coopératives Migros	3'405'577	2007	3.125%	3.31%	CHF	28.09.2012	150.0	149.6
Total Emprunts obligataires							950.0	946.0

Aucun emprunt obligataire n'a été émis ou remboursé au cours de l'exercice.

38. Actifs et dettes sur avantages du personnel

mio. CHF	Actifs sur avantages du personnel		Dettes sur avantages du personnel	
	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2009
Avantages à court terme	27.0	17.9	302.0	303.7
Avantages à cotisations définies postérieurs à l'emploi	–	0.1	0.5	0.7
Avantages à prestations définies postérieurs à l'emploi	534.8	464.1	–	–
Autres avantages à long terme	–	–	200.9	203.5
Indemnités de fin de contrat de travail	–	–	16.7	19.3
Total Avantages du personnel	561.8	482.1	520.1	527.2

Rapprochement entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations de prévoyance définies et la juste valeur des actifs des régimes d'une part, et les montants comptabilisés au bilan d'autre part

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
	Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	- 17'031.2
Juste valeur des actifs des régimes	18'103.0	17'499.5
Excédent/(insuffisance) de couverture	1'071.8	276.4
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan	229.8	220.5
Coût des services passés non comptabilisés au bilan	–	–
Actifs non comptabilisés en raison du plafonnement (asset ceiling)	- 766.8	- 32.8
Valeur actuelle des régimes non financés via un fonds	–	–
Actif net au bilan résultant des régimes de prévoyance à prestations définies	534.8	464.1

Les entreprises du groupe Migros sont rattachées à divers organismes de prévoyance, fondamentalement autonomes d'un point de vue juridique. Il s'agit principalement de régimes à prestations définies selon IAS 19.

La position figurant au bilan au titre des régimes de prévoyance à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes, des pertes actuarielles éventuelles non encore inscrites, ainsi que des régularisations pour coût des services passés non encore comptabilisés. Bénéfices et pertes ou coût des services rendus restant à comptabiliser. Si le montant obtenu est négative, un actif au titre des régimes de prévoyance à prestations définies doit être porté au bilan. Celui-ci est limité à la plus petite valeur entre le résultat du calcul décrit plus haut et la somme de l'utilité économique pour un employeur résultant d'un éventuel excédent de couverture à laquelle s'ajoutent – si nécessaire – les pertes selon les règles actuarielles actuarielles non comptabilisées.

L'utilité économique résultant d'un excédent de couverture se calcule selon IFRIC 14 sur la base des versements volontaires de l'employeur (réserves de cotisations sans déclaration de renonciation), moins une éventuelle différence positive entre la valeur actualisée des futures cotisations minimales réglementaires. Les calculs correspondants sont effectués par des spécialistes de la prévoyance hautement qualifiés et indépendants.

Différents organismes de prévoyance du groupe Migros (caisse de pensions de Migros, Globus et Denner), dont en particulier les plus grands, se trouvent comme l'année précédente en situation d'excédent à la fin 2010. La seule utilité économique qui en résulte réside dans l'importance des réserves de cotisation. En plus de cette utilité économique, l'actif inscrit au bilan comporte les pertes selon les règles actuarielles non encore comptabilisées dans le compte de résultat, résultant essentiellement de la crise financière de l'année.

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies a évolué comme suit:

mio. CHF	2010	2009
État au 1^{er} janvier	17'223.1	16'780.7
Variation du périmètre de consolidation	15.4	2.3
Coût des services rendus au cours de la période (net)	433.0	423.0
Coût financier	544.9	531.3
Cotisations du personnel	208.5	210.2
(Bénéfices)/pertes actuariels	- 685.0	5.5
Prestations payées	- 704.9	- 730.9
Coût des services passés	-	-
Réductions	-	-
Liquidations	-	-
Écarts de change	- 3.8	1.0
État au 31 décembre	17'031.2	17'223.1

La juste valeur des actifs des régimes a évolué comme suit:

mio. CHF	2010	2009
État au 1^{er} janvier	17'499.5	15'838.5
Variation du périmètre de consolidation	15.6	1.1
Rendement attendu des actifs des régimes	763.8	689.8
Bénéfices/(pertes) actuariels	- 131.9	1'030.0
Cotisations de l'employeur	456.6	459.2
Cotisations du personnel	208.5	210.2
Prestations payées	- 704.9	- 730.9
Liquidations	-	-
Écarts de change	- 4.2	1.6
État au 31 décembre	18'103.0	17'499.5

Catégories de placement des actifs des régimes et rendements attendus

en %	Catégories de placement		Rendements attendus
	31.12.2010	31.12.2009	
Actions	30.4	25.6	6.00%
Obligations	34.7	34.8	2.85%
Hypothèques	4.7	4.7	3.00%
Placements alternatifs	-	4.7	-
Immobilier	26.2	26.2	4.76%
Autres	4.0	4.0	2.02%

Le rendement attendu des actifs des régimes se base sur l'estimation de l'évolution des revenus à long terme des placements de capitaux existants.

Les actifs des régimes contiennent des titres de créances (p. ex. emprunts, obligations de caisse) de la FCM et de la Banque Migros à hauteur de 311 millions CHF (2009: 176 millions CHF).

Les actifs des régimes contiennent aussi des immeubles à hauteur de CHF 672 millions (2009: CHF 717 millions), qui seront utilisés par le groupe Migros.

Le groupe Migros estime qu'il versera des contributions aux régimes à hauteur de 409 millions CHF en 2011.

Montant de la charge totale comptabilisée en résultat au titre des régimes à cotisations définies et à prestations définies

mio. CHF	Notes	2010	2009
Coût des services rendus au cours de la période		641.4	633.2
Coût financier		544.9	531.2
Cotisations du personnel		-208.5	-210.2
Rendement attendu des actifs des régimes		-763.8	-689.8
Pertes actuarielles comptabilisées / (bénéfices) ¹		-562.5	3.6
Effets des réductions et liquidations		-	-
Coût des services passés		-	-
Effets du plafonnement (IAS 19.58b)		734.5	-2.3
Total Charges de prévoyance vieillesse pour régimes à prestations définies		386.0	265.7
Charges de prévoyance pour régimes à cotisations définies		4.4	4.7
Total Charges de prévoyance	<i>10</i>	390.4	270.4
Rendement effectif des actifs des régimes		631.9	1'719.9

¹ Incluant l'incidence de IAS 19.58A.

Le fonds de prévoyance pour les régimes de prévoyance à prestations définies se monte en 2010 à 50.5 millions CHF (2009: 171.1 millions CHF) sous Cotisations versées par l'employeur («Effet de prévoyance», voir aussi annexe 10).

Les charges de prévoyance pour régimes à cotisations définies divergent des contributions réglementaires: Les charges de prévoyance selon IAS 19 sont déterminées au moyen de projections à long terme, fondées sur des hypothèses se rapportant au jour de référence. En revanche, pour déterminer les contributions réglementaires, des suppositions égalisées à long terme sont employées. En raison de la limitation de la comptabilisation à l'actif des excédents de couvertures présentant une utilité économique, selon IAS 19, l'application de la méthode dite du corridor peut produire des constellations au sein desquelles les charges de prévoyance correspondent aux contributions de l'employeur. Cela se produit en cas d'excédent de couverture dont aucun avantage économique pour l'employeur ne résulte des versements des contributions réglementaires, et pour lesquels la dépréciation doit être comptabilisée par compte de résultat (dénommé «Effets du plafonnement» ou «asset ceiling»).

Un tel effet se produisit jusqu'en 2008: les charges de prévoyance contrebalançaient dans leur totalité le montant des contributions de l'employeur. Depuis la crise financière, les institutions de prévoyance du groupe Migros se sont rétablies, mais l'effet décrit ne s'est pas encore complètement réalisé en 2010. Les effets du plafonnement se sont manifestés de deux manières en 2010: d'une part, la dépréciation d'un montant de 734.5 millions CHF a été comptabilisée par compte de résultat sous les avantages économiques du groupe Migros. D'autre part, certains bénéfices actuariels s'étant produits durant la période en cours doivent être comptabilisés immédiatement (au total 582.5 millions CHF), bien que le corridor n'ait pas été dépassé. Il en a résulté d'une part des bénéfices actuariels à prestations définies pour un montant de 685.0 millions CHF, se produisant essentiellement suite à une adaptation des hypothèses actuarielles aux conditions réelles. D'autre part, les bénéfices actuariels à comptabiliser ont été diminués par les divergences entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs des régimes, pour un montant de 131.9 millions CHF, du fait qu'en définitive ce dernier a été en partie facturé pour permettre la comptabilisation par compte de résultat.

Hypothèses actuarielles utilisées

en %	31.12.2010	31.12.2009
Taux d'actualisation	3.00%	3.25%
Taux de rendement attendu des actifs des régimes	4.40%	4.40%
Taux attendu d'augmentation des salaires	1.75%	2.00%
Taux attendu d'évolution des rentes	0.50%	1.00%

Le calcul des dettes et des charges des régimes à prestations définies nécessite de formuler des hypothèses, notamment actuarielles, à l'échelle de la société et du pays. Les hypothèses susmentionnées sont des moyennes pondérées.

En 2010 a été effectuée une adaptation de différentes hypothèses selon des valeurs empiriques, déterminées dans le contexte d'analyse approfondies par les caisses de pension.

Évolution de l'excédent/l'insuffisance de couverture

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	- 17'031.2	- 17'223.1	- 16'780.7	- 15'609.2	- 16'238.1
Juste valeur des actifs des régimes	18'103.0	17'499.5	15'838.5	18'091.5	17'627.7
Excédent de couverture / (Insuffisance de couverture)	1'071.8	276.4	- 942.2	2'482.3	1'389.6
Ajustements liés à l'expérience, relatifs aux passifs des régimes	- 0.8	0.9	- 21.5	1.0	0.3
Ajustements liés à l'expérience, relatifs aux actifs des régimes	- 131.9	1'030.0	- 3'024.3	- 465.2	186.7

39. Capital des coopératives

Parts sociales	Parts sociales 10.--	Parts sociales 20.--/30.--/40.--	Total Parts sociales
1^{er} janvier 2009	2'053'062	268	2'053'330
Variation des parts sociales	21'196	-28	21'168
31 décembre 2009	2'074'258	240	2'074'498
Variation des parts sociales	12'180	-20	12'160
31 décembre 2010	2'086'438	220	2'086'658

Capital des coopératives en milliers CHF

1^{er} janvier 2009	20'531	5	20'536
Variation du capital des coopératives	212	-1	211
31 décembre 2009	20'743	4	20'747
Variation du capital des coopératives	121	-	121
31 décembre 2010	20'864	4	20'868

Capital des coopératives – Dispositions statutaires

Parts sociales: Chaque coopérative émet des parts sociales libellées à son nom.
 Responsabilité: Seul l'actif de la coopérative est engagé pour garantir le passif de la coopérative, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des coopérateurs.

Autres notes

40. Échéances des actifs financiers et des dettes financières

Le bilan du groupe Migros est structuré en fonction de la liquidité. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des échéances (à court/long terme) des actifs financiers et des dettes financières:

mio. CHF	31.12.2010			31.12.2009		
	court terme	long terme	Total	court terme	long terme	Total
ACTIFS FINANCIERS						
Liquidités	3'125.4	–	3'125.4	3'167.2	–	3'167.2
Créances envers les banques	178.5	–	178.5	383.3	–	383.3
Créances hypothécaires et autres créances clients	13'315.9	15'538.1	28'854.0	13'168.3	14'362.4	27'530.7
Créances de livraisons et prestations	580.1	–	580.1	524.4	–	524.4
Autres créances	145.2	–	145.2	194.1	0.0	194.1
Actifs financiers	1'344.4	1'992.7	3'337.1	1'514.9	1'854.1	3'369.0
Total Actifs financiers	18'689.5	17'530.8	36'220.3	18'952.2	16'216.5	35'168.7
DETTES FINANCIÈRES						
Dettes envers les banques	207.6	529.5	737.1	378.6	684.9	1'063.5
Dépôts clients et dettes envers les clients	24'284.2	16.7	24'300.9	23'041.2	38.9	23'080.1
Autres dettes financières	1'549.3	221.7	1'771.0	1'767.3	120.2	1'887.5
Dettes de livraisons et prestations	1'659.0	–	1'659.0	1'671.1	–	1'671.1
Autres dettes ¹	722.5	–	722.5	631.6	–	631.6
Titres de créances émis	995.8	5'313.5	6'309.3	1'741.6	4'783.6	6'525.2
Total Dettes financières	29'418.4	6'081.4	35'499.8	29'231.4	5'627.6	34'859.0

¹ Hors comptes de régularisation passifs.

En raison du bas niveau des taux d'intérêt à long terme, les Services financiers ont davantage choisi un financement à taux fixe que variable pour les nouvelles hypothèques ou celles arrivant à échéance, ce qui explique l'augmentation de la part à long terme des créances hypothécaires et autres créances clients. Les dépôts clients et des dettes envers les clients en augmentation dans les Services financiers ont en revanche été principalement placés à court terme.

41. Locations simples

Le groupe Migros en tant que locataire

À la date de clôture, les échéances des engagements donnés par le groupe Migros au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Durée du bail		
Jusqu'à un an	526.9	500.9
Entre un et cinq ans	1'696.2	1'674.4
Plus de cinq ans	2'361.8	2'450.1
Total Engagements donnés au titre des contrats de location simple	4'584.9	4'625.4
Paiements minimaux au titre de la location	539.1	514.0
Charges de loyers conditionnels	10.8	13.4
Produits de contrats de sous-location	- 69.5	- 73.6
Paiements nets au titres des contrats de location et de sous-location comptabilisés par résultat	480.4	453.8
Paiements futurs attendus des contrats de sous-location	312.5	272.6

Les paiements au titre des contrats de location simple concernent essentiellement des locations immobilières. Les paiements au titre de contrats de sous-location correspondent à des revenus locatifs que le groupe Migros tire de la sous-location de locations simples.

Le groupe Migros en tant que bailleur

À la date de clôture, les paiements minimaux attendus par le groupe Migros de la part des locataires au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Durée du bail		
Jusqu'à un an	191.6	182.4
Entre un et cinq ans	564.5	532.0
Plus de cinq ans	265.1	238.7
Total Engagements reçus au titre des contrats de location simple	1'021.2	953.1
Produits de loyers conditionnels	8.5	9.7

Les engagements reçus au titre de contrats de location simple correspondent aux paiements que le groupe Migros s'attend à recevoir de la part de tiers en tant que produits de location de ses biens immobiliers propres. Figure au poste Produits de loyers conditionnels la partie variable indexée des produits locatifs réalisés au cours de l'exercice.

42. Passifs éventuels et actifs éventuels

Le groupe Migros et ses filiales sont engagés en permanence dans un certain nombre de litiges juridiques, soit comme défendeurs soit comme plaignants. Dans la plupart des cas, ces litiges proviennent du cours normal de leurs activités. Depuis la date de clôture, outre les provisions inscrites au bilan (voir note annexe 36), le Conseil d'administration n'a eu connaissance d'aucun nouvel événement pouvant avoir une incidence significative sur les comptes annuels 2010.

La majeure partie des passifs éventuels provient de l'activité bancaire opérationnelle de la Banque Migros.

Passifs éventuels

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Passifs éventuels de l'activité Services financiers		
Garanties en sûreté de crédit et équivalents	29.4	60.2
Garanties de cautionnements et équivalents	142.1	113.8
Lignes de crédit irrévocables non utilisées	484.6	395.6
Engagements de versements et d'apports supplémentaires de capitaux	32.3	32.3
Total Passifs éventuels de l'activité de Services financiers	688.4	601.9
Autres passifs éventuels		
Garanties	91.1	103.2
Cautionnements	1.2	1.6
Autres	11.2	-
Total Autres passifs éventuels	103.5	104.8

Dans l'ensemble, les autres passifs éventuels des Services financiers ont augmenté à 87 millions CHF dans le contexte des transactions normales. Les garanties du domaine des Autres passifs éventuels contiennent surtout des garanties données par Hotelplan SA sur son activité Voyages, ainsi que des garanties de la Fédération des coopératives Migros au profit de sociétés associées.

Actifs éventuels

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Total Actifs éventuels	-	3.4

Les actifs éventuels contiennent les montants réclamés par des parties dans le cadre de litiges.

43. Actifs de fiducie

Les placements fiduciaires sont des actifs financiers que la Banque Migros place auprès de banques tierces à la demande de ses clients. La Banque Migros n'est pas responsable en cas de défaillance de la banque tierce et les placements financiers ne peuvent être saisis par les créanciers.

mio. CHF	31.12.2010	31.12.2009
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte de clients	20.6	28.2

Suite au faible taux d'intérêt sur les marchés monétaires, une partie des placements fiduciaires du secteur Services financiers n'a pas été renouvelée.

44. Informations relatives aux parties liées

31.12.2010

mio. CHF	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	5.8	5.8
Créances hypothécaires et autres créances clients	-	-	4.5	-	-	4.5
Créances de livraisons et prestations	2.0	-	-	0.1	0.0	2.1
Autres créances	0.7	-	-	0.0	12.4	13.1
Autres actifs financiers	103.9	8.7	-	-	1.4	114.0
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	22.3	-	-	-	-	22.3
Dépôts clients et dettes envers les clients	-	-	-	-2.8	-	-2.8
Autres dettes financières	-	-	-	-40.7	-1.0	-41.7
Dettes de livraisons et prestations	-2.8	-	-	0.0	-0.2	-3.0
Autres dettes	-0.7	-	-	-227.5	-7.5	-235.7
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	24.1	-	-	1.8	3.2	29.1
Autres produits d'exploitation	0.2	-	-	0.8	8.3	9.3
Produits d'intérêts et de commissions	-	-	0.1	-	-	0.1
Charges d'intérêts et de commissions	-	-	-	0.0	-	0.0
Charges de matières et de services	-17.1	-11.1	-	-0.1	0.0	-28.3
Autres charges d'exploitation	-8.4	-	-	-18.2	-12.8	-39.4
Pertes de valeurs comptabilisées	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	3.9	0.5	-	-40.4	1.2	-34.8
Charges financières	-	-	-	-1.2	-0.5	-1.7
Garanties données	43.7	-	-	-	-	43.7

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'Administration de la Fédération des coopératives Migros, les Directeurs des coopératives et la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros.

² Font notamment partie des Autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

Les prêts accordés aux Sociétés associées par la Fédération des coopératives Migros, mentionnés sous Actifs financiers, ont été rehaussés au cours de l'exercice courant. Les conditions de ces prêts correspondent à celles du marché.

Pour la première fois en 2010, le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros a souscrit à une couverture de risques de change pour les caisses de pension. Au bouclage du bilan, ces opérations présentaient une juste valeur négative et sont mentionnées sous Autres dettes financières. Une perte correspondante figure en tant que partie du revenu financier. Pour cette perte, un bénéfice correspondant figure sous Revenu financier; il est issu des affaires achevées, conclues avec des parties tierces non liées, et ne devant donc pas être mentionnées ici.

Les autres dettes envers les caisses de pension se composent des positions de liquidités excédentaires des caisses de pension, que ces dernières ont mises à court terme à la disposition de la Fédération des coopératives Migros.

31.12.2009

mio. CHF

	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisse de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	-	-
Créances hypothécaires et autres créances clients	-	-	3.8	-	-	3.8
Créances de livraisons et prestations	0.6	-	-	0.1	0.1	0.8
Autres créances	0.0	-	-	39.5	18.3	57.8
Autres actifs financiers	69.4	-	-	-	-	69.4
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-	-
Dépôts clients et dettes envers les clients	-	-	-	-0.2	-	-0.2
Autres dettes financières	-	-	-	-10.0	-2.8	-12.8
Dettes de livraisons et prestations	-1.5	-	-	-1.6	-0.2	-3.3
Autres dettes	-	-	-	-117.3	-3.3	-120.6
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	6.6	-	-	1.9	3.5	12.0
Autres produits d'exploitation	0.2	-	-	0.8	8.3	9.3
Produits d'intérêts et de commissions	-	-	0.1	-	-	0.1
Charges d'intérêts et de commissions	-	-	-	0.0	-	0.0
Charges de matières et de services	-0.2	-	-	0.0	0.0	-0.2
Autres charges d'exploitation	-7.2	-	-	-14.0	-9.2	-30.4
Pertes de valeurs comptabilisées	-	-	-	-	-	-
Produits financiers	1.3	-	-	0.1	0.4	1.8
Charges financières	-	-	-	-2.3	-1.0	-3.3
Garanties données	52.0	-	-	-	-	52.0

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'Administration de la Fédération des coopératives Migros, les Directeurs des coopératives et la Direction générale de la Fédération des coopératives Migros.

² Font notamment partie des Autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

En 2009, la Fédération des coopératives Migros a accordé plusieurs nouveaux prêts et garanties financières à des sociétés associées. En 2009, le groupe Migros n'était engagé dans aucune coentreprise.

Charges de personnel comptabilisées au titre des personnes clés

mio. CHF

	2010	2009
Salaires et traitements	12.0	11.9
Charges de prévoyance	1.8	1.8
Autres prestations à long terme	0.0	0.0
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Total Charges de personnel des personnes clés	13.8	13.7

45. Acquisitions et Cessions de filiales et de domaines d'activité

Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2010

Juste valeur ¹ mio. CHF	Note	Secteur Commerce de marchandises	Secteur Industrie & commerce de gros	Secteur Voyages	Total
Liquidités		2.1	0.5	16.6	19.2
Créances		5.7	8.0	5.9	19.6
Stocks		4.8	6.6	-	11.4
Autres actifs financiers		0.0	0.1	-	0.1
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		24.8	7.3	1.2	33.3
Immobilisations incorporelles (hors Goodwill)		6.2	14.7	19.3	40.2
Autres actifs		1.9	0.5	0.7	3.1
Dettes financières		-7.9	-1.7	-29.5	-39.1
Dettes de livraisons et prestations		-2.9	-5.6	-4.5	-13.0
Provisions		-	-	-0.6	-0.6
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-4.9	-4.0	-4.6	-13.5
Autres dettes		-2.5	-6.3	-10.9	-19.7
Entrée Actifs nets		27.3	20.1	-6.4	41.0
Intérêts non contrôlants					-
Goodwill	29				81.0
Prix d'achat					122.0
Dont au titre de mise de fonds					-
Liquidités acquises					-19.2
Futures obligations					-18.3
Sortie de fonds nette					84.5

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan ; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

Au cours de l'année financière 2010, les acquisitions suivantes ont été notamment effectuées: pour le segment Commerce de marchandises, le groupe Iloma, pour le segment Industrie & commerce de gros, Hallam Beauty Ltd, et pour le segment Voyages, Enigma Travel Group Ltd ainsi que bta first travel ag. Dans la vue d'ensemble, toutes les acquisitions d'entreprises effectuées en 2010 sont mentionnées.

Les sociétés et les domaines d'activité acquis durant l'exercice ont réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 79 millions CHF et une perte combinée de 1.7 million CHF. Si ces acquisitions avaient été effectuées au début de l'exercice, le groupe Migros aurait réalisé pour ces acquisitions un chiffre d'affaires de 200.3 millions CHF et un bénéfice combiné de 2.1 million CHF.

Lors de l'exercice 2010, le groupe Migros n'a pas procédé à la vente de filiales ni de domaines d'activité.

Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2009

mio. CHF	Note	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives		Secteur Commerce de marchandises		Secteur Industrie & commerce de gros			Total
		Juste valeur ¹	Valeur comptable ²	Juste valeur ¹	Valeur comptable ²	Juste valeur ¹	Valeur comptable ²	Juste valeur ¹	Valeur comptable ²
Liquidités		0.4	0.4	4.6	4.6	2.4	2.4	7.4	7.4
Créances		0.4	0.4	1.5	1.5	6.6	6.6	8.5	8.5
Stocks		0.1	0.1	1.5	1.0	3.6	3.6	5.2	4.7
Autres actifs financiers		0.3	0.3	–	–	0.1	0.1	0.4	0.4
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		3.0	2.9	8.1	7.7	18.1	7.9	29.2	18.5
Immobilisations incorporelles (hors Goodwill)		5.1	–	2.6	0.1	1.2	0.4	8.9	0.5
Autres actifs		0.1	0.1	0.0	0.0	0.4	0.1	0.5	0.2
Dettes financières		-2.8	-2.8	-10.3	-10.3	-12.6	-11.4	-25.7	-24.5
Dettes de livraisons et prestations		-0.3	-0.3	-0.8	-0.8	-5.0	-5.0	-6.1	-6.1
Provisions		–	–	–	–	0.0	0.0	0.0	0.0
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-0.1	–	-0.2	–	-0.5	–	-0.8	–
Autres dettes		-3.8	-0.5	-3.5	-3.5	-2.3	-2.3	-9.6	-6.3
Entrée Actifs nets		2.4	0.6	3.5	0.3	12.0	2.4	17.9	3.3
Intérêts non contrôlants								-0.1	
Goodwill	29							3.9	
Prix d'achat								21.7	
Dont au titre de mise de fonds								-4.6	
Liquidités acquises								-7.4	
Futures obligations								-2.3	
Sortie de fonds nette								7.4	

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan ; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² Valeur comptable directement avant le rachat, selon les IFRS.

Lors de l'exercice 2009, le groupe Migros a acquis plusieurs entreprises de petite taille – notamment TC Gruppe Innerschweiz AG dans le secteur Fitness, et Weisenhorn Food Specialities GmbH dans le secteur Industrie. Les incidences de toutes les acquisitions en 2009 sont récapitulées dans la vue d'ensemble.

Les sociétés et les domaines d'activité acquis durant l'exercice ont réalisé en 2009 une perte combinée de 2.4 millions CHF. Si ces acquisitions avaient été effectuées au 1er janvier 2009, le groupe Migros aurait enregistré pour l'exercice 2009 un chiffre d'affaires supérieur d'environ 29.3 millions CHF et un résultat inférieur d'environ 1.3 million CHF.

Cessions de filiales et de domaines d'activité

mio. CHF	Secteur Voyages 2009 Valeur comptable
Liquidités	0.5
Créances	0.9
Stocks	-
Autres actifs financiers	0.4
Immobilisations corporelles	0.1
Immobilisations incorporelles	0.0
Autres actifs	0.0
Dettes financières	- 0.3
Dettes de livraisons et prestations	- 1.4
Provisions	0.0
Passifs d'impôt différé sur le résultat	-
Autres dettes	-
Écarts de conversion	-
Sortie Actifs nets	0.2
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité	0.9
Prix de vente	1.1
Liquidités cédées	- 0.4
Règlements différés de prix de vente	- 0.2
Entrée de fonds nette	0.5

En 2009, le groupe Hotelplan a cédé plusieurs participations de petite taille en Allemagne et en France.

46. Cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours suivants ont été utilisés pour la conversion en Francs suisses (monnaie de présentation) des états financiers des filiales étrangères:

	Cours de clôture au		Cours moyens en	
	31.12.2010	31.12.2009	2010	2009
1 EUR	1.25	1.49	1.37	1.51
1 GBP	1.45	1.67	1.60	1.69
1 USD	0.93	1.03	1.04	1.08

47. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'autorisation de publication des comptes par l'Administration de la Fédération des coopératives Migros, aucun événement digne d'être mentionné ne s'est produit.

48. Périmètre de consolidation

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Commerce de détail par le canal des coopératives						
Société coopérative Migros Aar	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	4'767.5	M
cha chà AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
FlowerPower Fitness und Wellness AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
LFS AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Neue Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Shopping-Center Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	918.0	100.0
Shoppyländ, Shoppy	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Time-Out	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
VOI AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Bâle	Bâle	IG	Suisse	CHF	1'695.7	M
Migros Deutschland GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	10'000.0	100.0
Semiba AG	Münchenstein	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros-Genève	Carouge	IG	Suisse	CHF	1'182.1	M
Centre Balaxert SA	Vernier	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Fondation Mi-Terra	Carouge	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
ILEM SA	Carouge	CE	Suisse	CHF	530.0	34.4
Migros France SAS	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	3'500.0	100.0
M-Loisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
Neydsuper SA	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	1'166.0	100.0
S.A. Migros en France (SAMEF)	Carouge	IG	Suisse	CHF	8'985.0	100.0
SCI des Voirons	FR-Cranves-Sales	IG	Étranger	EUR	990.9	100.0
SCI Les Blanchardes	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI M-Etrembières	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI M-Thoiry	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydgalerie	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydloisirs	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydmigros	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
Société immobilière du Marché de gros de l'alimentation SA (SIMGA)	Carouge	CE	Suisse	CHF	2'625.0	40.8
S.R.M. (Société des restaurants Migros S.à.r.l.)	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	600.0	100.0
Société coopérative Migros Lucerne	Dierikon	IG	Suisse	CHF	1'759.8	M
ONE Training Center AG	Sursee	IG	Suisse	CHF	420.0	100.0
Parkwirtin «Einfache Gesellschaft»	Luzern	IG	Suisse	CHF	585.1	84.6
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg	Marin	IG	Suisse	CHF	1'189.1	M
Marin Centre SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	17'300.0	100.0
Strega SA	Marin-Epagnier	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Suisse orientale	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	3'991.2	M
Migros Vita AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
Randenbourg-Immobilien AG	Schaffhouse	IG	Suisse	CHF	400.0	73.0
Società Cooperativa fra produttori e consumatori Migros-Ticino	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	857.7	M
Société coopérative Migros Valais	Martigny	IG	Suisse	CHF	738.5	M
Société coopérative Migros Vaud	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'545.8	M
Kornhof Sàrl	Ecublens	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Parking Pré de la Tour S.A.	Pully	CE	Suisse	CHF	5'325.0	24.6
Société coopérative Migros Zurich	Zurich	IG	Suisse	CHF	3'141.4	M
ACTIV FITNESS AG	Meilen	IG	Suisse	CHF	650.0	100.0
Migros Freizeit Deutschland GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Fédération des coopératives Migros						
Détenue par les sociétés coopératives régionales Migros	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
Migros Beteiligungen AG	Rüschlikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Angehrn Holding AG	Gossau SG	CE	Suisse	CHF	500.0	30.0
Migros (Hong Kong) Ltd.	HK-Kowloon	IG	Étranger	HKD	100.0	100.0
Migros Liegenschaften GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	5'120.0	100.0
Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Migros Verteilzentrum Suhr AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	35'000.0	100.0
Sportxx AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SSP-Informatik AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
TKL Tiefkühlager AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	2'500.0	100.0
Commerce de marchandises						
Denner AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
EG Dritte Kraft AG	Wollerau SZ	IG	Suisse	CHF	600.0	100.0
Ex Libris AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Gries Deco Holding GmbH	DE-Niedernberg	CE	Étranger	EUR	63.0	49.1
Interio AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Le Shop S.A.	Ecublens	IG	Suisse	CHF	4'500.0	90.5
Magazine zum Globus AG	Spreitenbach	IG	Suisse	CHF	33'000.0	100.0
Migrol AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	52'000.0	100.0
migrolino AG	Berne	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
cevastore GmbH	Berne	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Office World AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
IBA AG	Bolligen	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
IBA GmbH	DE-Ludwigshafen	IG	Étranger	EUR	51.2	100.0
Iloma Holding AG	Bolligen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Perfecta AG	Bolligen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Widmer AG Brenn- und Treibstoffe	Oftringen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Industrie & commerce de gros						
Aproz Sources Minérales SA	Nendaz	IG	Suisse	CHF	850.0	97.6
Bischofszell Nahrungsmittel AG	Bischofszell	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
gastina GmbH	AT-Frastanz	IG	Étranger	EUR	2'236.3	98.4
Centravo AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	2'400.0	24.8
Chocolat Frey AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
Cremento AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Delica AG	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Estavayer Lait SA	Estavayer-le-Lac	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Schwyzer Milchhuus AG	Ingenbohl	CE	Suisse	CHF	4'500.0	34.0
Jowa AG incluant unités de production	Volketswil	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Jowa France S.A.R.L.	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
Mibelle AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Hallam Beauty Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	1'000.1	70.0
Micarna SA incluant Micarna AG, antenne de Bazenheid	Courtepin	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Favorit Geflügel AG	Kappelen	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Mérat & Cie. AG	Berne	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Schlachtbetrieb St. Gallen AG	Gossau SG	CE	Suisse	CHF	9'000.0	42.2
TMF Extraktionswerk AG	Kirchberg SG	CE	Suisse	CHF	1'200.0	15.0
Midor AG	Meilen	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Mifa AG Frenkendorf	Frenkendorf	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifroma SA	Ursy	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Dörig Käsehandel AG	Urnäsch	IG	Suisse	CHF	200.0	85.0
Mifroma France SA	FR-Chalamont	IG	Étranger	EUR	1'105.0	99.4
M Industry USA Inc.	US-Delaware	IG	Étranger	USD	700.0	100.0
M Industry Canada Inc.	CA-Saint John NB	IG	Étranger	CAD	300.0	100.0
Riseria Taverne SA	Torricella-Taverne	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Scana Lebensmittel AG	Regensdorf	IG	Suisse	CHF	9'000.0	100.0
Swiss Industries GmbH	DE-Weil am Rhein	IG	Étranger	EUR	125.0	100.0
Services financiers						
Banque Migros SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	700'000.0	100.0
Swisslease AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Voyages						
Hotelplan Holding AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
incluant les filiales:						
Ascent Avia Services OOO	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	51.0
Ascent Travel International OOO	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	51.0
Bladon Group PLC	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	1'960.0	100.0
bta first travel ag	Steinhausen	IG	Suisse	CHF	100.0	
com.on Aktiengesellschaft	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	80.0
dialogs 24/7 s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	200.0	100.0
Enigma Holidays Ltd.	GB-Fleet	IG	Étranger	GBP	3'200.0	100.0
Enigma Travel Group Ltd.	GB-Fleet	IG	Étranger	GBP	147.0	100.0
Esprit Holidays Ltd.	GB-Fleet	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Esprit Vacations Ltd.	GB-Fleet	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Filoxenia Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	30.0	100.0
Gattinoni Travel Network s.r.l.	IT-Lecco	CE	Étranger	EUR	855.0	34.0
Group Worldspan AG	Opfikon	CE	Suisse	CHF	800.0	37.5
Horizonte Club España SA	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	274.0	100.0
Horizontes Club Holidays Ltd.	GR-Athènes	IG	Étranger	EUR	17.6	100.0
Hotelplan CC Services GmbH	DE-Berlin	IG	Étranger	EUR	307.6	100.0
Hotelplan (Transport) Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Hotelplan (UK Group) Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	1'025.0	100.0
Hotelplan Inghams Sarl	FR-Chamonix	IG	Étranger	EUR	7.6	100.0
Hotelplan Intern. Reiseorganisation GesmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	36.3	100.0
Hotelplan Italia S.p.A.	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	5'100.0	100.0
Hotelplan Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	1'000.0	100.0
Hotelplan Management AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
IHOM Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	1'000.5	96.8
Inghams Canada Ltd.	CA-Banff	IG	Étranger	CAD	10.0	100.0
Inghams Schweiz AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Intravel Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	224.6	100.0
Interhome AB	SE-Stockholm	IG	Étranger	SEK	100.0	100.0
Interhome AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Interhome BV	NL-Rijswijk	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
Interhome GesmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	80.0	100.0
Interhome GmbH	DE-Düren	IG	Étranger	EUR	31.0	100.0
Interhome Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse/ Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Interhome OOO	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	80.0
Interhome Oy	FI-Helsinki	NC	Étranger	EUR	16.8	20.0
Interhome SA	BE-Diegem	IG	Étranger	EUR	126.0	100.0
Interhome Sarl	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	130.9	100.0
Interhome Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	200.5	74.4
Interhome Srl	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	30.0	100.0
Interhome Srl.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
Interhome s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	4'000.0	100.0
International Holiday Services AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	51.0
Itinerary Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	40.0	100.0
Mer et Soleil Provence SA	FR-Hyères	IG	Étranger	EUR	2'400.0	100.0
Mount Lavinia Hotels & Resorts Ltd. ³	MV-Male	CE	Étranger	Mrf	87'380.0	80.0
MTCH AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
Total Aviation Ltd.	GB-Fleet	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Total Holidays Ltd.	GB-Fleet	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Travel Holding Company AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	51.0
travelwindow AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	60.0
travelwindow GmbH	AT-Vienne	IG	Étranger	EUR	17.5	100.0
Vacando AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	80.0
Westbury Travel Ltd.	GB-Londre	IG	Étranger	GBP	30.0	100.0
Autres						
Ferrovia Monte Generoso SA	Mendrisio	NC	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Liegenschaften-Betrieb AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	18'000.0	100.0
Betriebsgesellschaft Zentrum Glatt AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
S.I. Soleya S.A.	Avry	IG	Suisse	CHF	2'000.0	55.0
Limmatdruck AG	Spreitenbach	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
Zeiler AG	Köniz	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0

¹ Saisie: IG = consolidée par intégration globale / CE = consolidée par mise en équivalence (equity method) / NC = non consolidée

² Participation: M = Société mère

³ Coentreprises

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'administration de la
Fédération des coopératives Migros
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints du groupe Migros, comprenant le compte de résultat, le compte de résultat global, le bilan, le tableau de variation des capitaux propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 31 à 141) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses, ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément, conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR), et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Daniel Anliker
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Hans Peter Heiber
Expert-réviseur

Zurich, le 10 mars 2011

Termes spécifiques utilisés dans les comptes du groupe

Agios / Disagios (d'instruments financiers)

Un agio est une majoration de prix et un disagio – le contraire d'un agio – une réduction de prix sur la valeur nominale d'un instrument financier. Agios et disagios sont spécifiquement produits lors de l'émission d'actions, d'obligations et de prêts. Par exemple, un agio est produit lors de l'émission d'une obligation, quand un taux d'intérêt supérieur au rendement moyen habituel d'obligations similaires sur le marché des capitaux est proposé.

Analyse de sensibilité

L'analyse de sensibilité dans la gestion des risques financiers renseigne sur la sensibilité d'un résultat sur la base de modifications des hypothèses (p. ex. taux d'intérêt, cours de change).

Autres éléments du résultat

Les autres éléments du résultat incluent les produits et charges qui ne sont pas comptabilisés dans les bénéfices ou pertes de la période mais directement dans les autres composants des capitaux propres. Ils sont constitués pour l'essentiel des écarts de change liés aux conversions des filiales étrangères (comptabilisés dans les écarts de change) et des variations de la juste valeur de certains instruments financiers (comptabilisés dans les Autres réserves). Les autres éléments du résultat global comprennent donc en particulier les produits et charges par nature provisoires qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat et n'entrent donc dans les bénéfices/pertes de la période qu'au moment de leur réalisation, par exemple lors de la cession des instruments financiers concernés.

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation sont des produits tirés d'une activité accessoire régulière, c'est-à-dire des produits en relation indirecte avec l'activité principale.

Bénéfices/pertes

Les bénéfices ou pertes de la période sont les résultats déterminés par le compte de résultat qui sont au cœur de l'analyse et de la communication du groupe Migros. Ils incluent tous les produits et charges à l'exception des Autres éléments du résultat.

Cash-flow (flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)

Bénéfice avant impôts sur le résultat, amortissements et pertes de valeur, plus les charges sans incidence sur les liquidités, moins les produits sans incidence sur les liquidités et les variations d'actifs et de passifs opérationnels.

Dettes financières nettes (activités commerciales et industrielles)

Somme des dettes productives d'intérêts, déduction faite des disponibilités, des créances financières et des titres réalisables à court terme.

EBIT (Earnings before interest and taxes)

Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat.

EBITDA (Earnings before interest, tax, depreciation and amortization)

Résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat, amortissements sur immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et immeubles de placement.

Effectif du personnel

Nombre de collaboratrices et collaborateurs employés au jour de référence.

Free cash-flow (activités commerciales et industrielles)

Solde des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et d'investissement. Mesure de la marge de manœuvre dans le domaine du commerce et de l'industrie; plus il est élevé, plus la direction a de marge dans sa politique financière.

Gestion des risques financiers

La gestion des risques financiers comprend toutes les mesures mises en œuvre en liaison avec la

surveillance, la mesure, la minimisation et la couverture des risques financiers encourus par le groupe Migros dans le cadre de son activité d'exploitation.

Gestion du capital

La gestion du capital assure une gestion active et ciblée des fonds propres afin de conserver de bonnes notations et des indicateurs solides. En l'occurrence, la gestion du capital s'oriente sur les prescriptions de la législation bancaire en matière de fonds propres dans le domaine des Services financiers, et sur les exigences des agences de notation et des banques octroyant les crédits dans le domaine du commerce et de l'industrie.

Investissements

Nouveaux investissements et investissements de remplacement en immobilisations corporelles et incorporelles, et en immeubles de placement.

Juste valeur

Le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou une dette éteinte entre des parties bien informées, consentantes et indépendantes, dans des conditions de concurrence normale. Les termes de «juste valeur» et de «valeur de marché» sont employés comme synonymes.

Méthode des prestations par année de service

La méthode des prestations par année de service (parfois appelée méthode des unités de crédit projetées) est utilisée dans la détermination de la valeur actualisée des obligations au titre des engagements de pension à prestations définies. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. L'évaluation des unités de droits à prestations est fondée sur des hypothèses actuarielles (augmentations futures des salaires et des pensions, taux d'actualisation, espérances de vie, etc.), à l'aide desquelles sont évalués au mieux les coûts effectifs des avantages postérieurs à l'emploi du personnel.

NOA (Net Operating Assets) (activités commerciales et industrielles)

Indicateur pour l'actif d'exploitation, composé des stocks, des immeubles de placement, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, ainsi que des créances et dettes de livraisons et prestations.

Personnes clés

Les personnes clés sont celles qui sont directement ou indirectement responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités du groupe Migros. Parmi les personnes clés du groupe Migros, on trouve les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros.

Produits (chiffre d'affaires)

Les produits (chiffre d'affaires) du groupe Migros se composent de Produits nets de livraisons et services, d'Autres produits d'exploitation, et du Produit des Services financiers avec des tiers. Les termes de «produits» et de «chiffre d'affaires» sont employés comme synonymes.

Produits des Services financiers

Les Produits des Services financiers se composent d'intérêts et de commissions, ainsi que de bénéfices (nets) sur instruments financiers des Services financiers.

Produits nets de livraisons et prestations

Les produits nets des livraisons et services (hors TVA) sont des produits que le groupe Migros réalise dans son activité principale.

Ratio charges / produits

Le ratio charges / produits (Cost-Income-Ratio) est l'indicateur le plus important permettant de mesurer l'efficacité des banques. Pour calculer le ratio produits/charges d'une banque, on met en relation, pour l'exercice concerné, les charges d'exploitation (charges de personnel plus Autres charges d'exploitation) et les produits d'exploitation nets (produits issus des Services financiers moins les charges des Services financiers).

Résultat global

Le résultat global comprend tous les éléments des bénéfices/pertes, ainsi que des Autres éléments du résultat de la période, et correspond donc à la variation globale des capitaux propres à l'exception des transactions des propriétaires comme le versement des dividendes ou les augmentations de capital.

